



HAL
open science

Le vague urbain : projection d'une ville alternative dans les espaces indéfinis à Nantes

Julien Deauverné

► **To cite this version:**

Julien Deauverné. Le vague urbain : projection d'une ville alternative dans les espaces indéfinis à Nantes. Architecture, aménagement de l'espace. 2019. dumas-02488910

HAL Id: dumas-02488910

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02488910>

Submitted on 11 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



LE VAGUE URBAIN

Julien Deauverné

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Photo de couverture :

Bris de verre et autres gravats, sur le sol des abattoirs abandonnés de Rezé,
qui étaient situés Boulevard Victor Schoelcher à Rezé.

- LE VAGUE URBAIN -

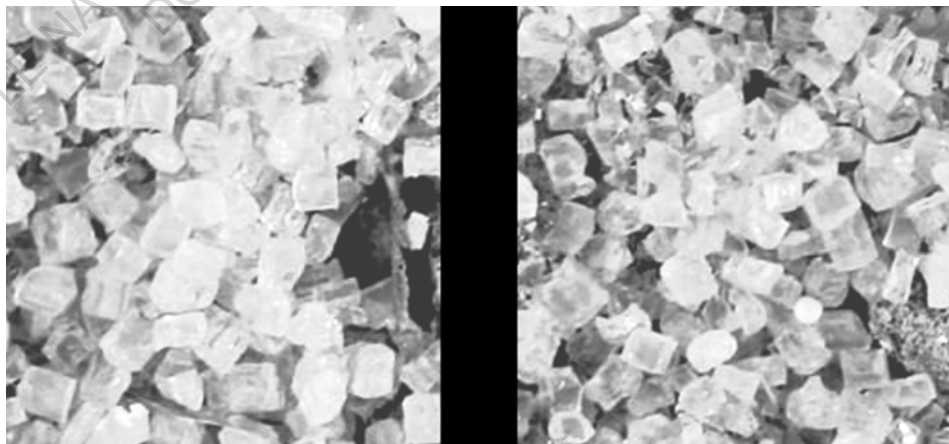
Projections d'une ville alternative dans les espaces indéfinis à Nantes

Mémoire de Master en architecture, par Julien Deauverné

Sous la direction de Marie Rolland,
ainsi que de Maëlle Tessier et Remy Jacquier

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



SOMMAIRE

Introduction p.7

Lexique p.11

I. À PROPOS DE LA VACUITÉ URBAINE À NANTES p.15

Introduction I. p.16

Chapitre 1. Trois échelles pour trois focales d'observation de l'indéfini p.17

- Les infrastructures permettent une lecture du vide à l'échelle de la métropole p.17
- La friche est multiple, l'échelle des lieux p.28
- Le bâti vide, l'échelle de l'intériorité p.37

Chapitre 2. à la découverte du vide, fascination et exploration p.42

- Depuis que l'on revendiqua le droit de jouir de la ville p.42
- L'exploration urbaine comme expérience contemporaine p.47

Chapitre 3. Constaté un abandon permet des représentations p.59

- Le temps du vide, retour d'un état de nature p.59
- Revendiquer un patrimoine pour garder une identité p.62
- Percevoir le délaissé comme une attente p.64

Conclusion : I. p.70

II. L'ESPACE VACANT COMME SUPPORT D'OCCUPATION p.73

Introduction : II. p.74

Chapitre 4. Des occupations non autorisées p.75

- Le campement, populations marginalisées p.75
 - Le squat, entre discrétion et lutte p.86
- La fête, aménagement d'une catharsis exutoire p.97

Chapitre 5. De l'occupation spontanée à sa contractualisation p.103

- Prendre le droit d'occuper p.103
- Disparaître en tant qu'alternative radicale p.105
- Discuter avec l'institution p.107

Chapitre 6. Des besoins de communs urbains p.112

- Des lopins à cultiver p.112
- Des ateliers à ouvrir p.117
- Des agoras à revendiquer p.120
- Conclusion : II. p.123

III. L'OCCUPATION COMME MÉTHODE D'AMÉNAGEMENT URBAIN p.125

Introduction : III. p.126

Chapitre 7. L'exemple du Parc des Chantiers, 1990-2010 p.127

- Un traumatisme industriel p.128
- Le temps de l'attente p.130
- Le récit par les marques p.132

Chapitre 8. La généralisation des friches culturelles à partir de 2010 p.137

- Des vocations touristiques p.137
- Méthodologie de la médiation p.143
- Une patte « à la nantaise » p.146

Chapitre 9. Les subterfuges de l'urbanisme transitoire p.158

- L'intérêt immobilier pour une attraction du lieu p.159
- L'institutionnalisation des artistes prestataires p.160
- L'effacement de la subversion des occupations illégales p.161
- La gentrification, sélectionne des habitants désirables p.163

Conclusion : III. p.166

CONCLUSION p.168

BIBLIOGRAPHIE p.173

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

INTRODUCTION

Marcher dans la ville peut être prit comme une exploration, où l'on se confronte à des espaces de natures différentes. Ces espaces ont des contours plus ou moins flous, ils peuvent être presque invisibles, ressentis par l'usage général que les habitants en font ou bien très hermétiques pour délimiter des espaces privés, que ce soit des bâtiments ou des parcelles clôturées. Ainsi en ne considérant pas l'espace public comme étant la résultante vide des espaces construits qui n'appartient à personne, mais à l'inverse en se sentant habitant et propriétaire de l'espace public au même titre que tous les humains qui le partagent, cela rend enclin à en découvrir les espaces encore inconnus de soi. En tout cas c'est le sentiment que j'ai en me promenant dans une ville et qui me pousse à le faire de façon hasardeuse. En aimant se perdre l'on aborde la ville de manière assez différente, et puisque le but n'est pas de s'orienter, cela rend plus disponible pour regarder la ville, ses bâtiments, ses matières, ses lumières, ses habitants, ses sons...

C'est une sensibilité que pour ma part j'ai surtout appris en école d'architecture et dont les différentes années m'ont permis de m'ouvrir à essayer de comprendre les mécanismes sociaux, invisibles qui sous-tendent les manifestations physiques que nous énonçons. En se baladant ainsi il arrive de tomber sur des endroits abandonnés, que l'on peut estimer comme tels par des signes extérieurs. Ils sont abîmés, comportent des traces d'une activité passée, la végétation y a repris ses droits... et c'est un sentiment étrange que je ressens en tant que promeneur face à ces endroits, entre une attraction et une répulsion, provoquées par l'incertitude qu'exhalent les endroits à l'abandon. J'ai eu quelques expériences de ce que l'on appelle exploration urbaine, ou Urbex, au début sur l'invitation d'amis qui avaient été téméraires avant moi, et grâce auxquelles j'ai pu passer la façade bâtie ou non que l'on aperçoit depuis l'espace public. Ce sont souvent des endroits interdits d'accès mais où, pour moi, l'on a pas du tout l'impression de violer la propriété de quelqu'un, puisqu'il n'en a apparemment plus l'usage.

Attiré par ce sentiment j'ai donc gardé une certaine fascination pour les espaces abandonnés. Je suis parti étudier un an à Bogotá avec l'idée d'écrire sur ce sujet sans savoir de quelle manière. J'ai pu y rencontrer des amis qui avaient un

appétit de la ville incroyable et qui m'ont permis de cultiver cette envie d'explorer dans un cadre totalement différent. Une ville bien plus grande, construite selon une histoire et des principes totalement différents de Nantes ou de Rennes où j'ai grandi. Et des espaces abandonnés il y en avait aussi, différents, plus souvent des maisons, des immeubles, que des friches non construites. Qui existaient pourtant dans certaines parties de la ville, souvent occasionnées par des destructions et où l'on avait laissé les fondations, laissant à ciel ouvert un véritable plan des édifices précédents.

Et puis parfois ces espaces étaient transformés en parking. J'aurais voulu poursuivre le sujet de l'abandon là-bas, pourtant il en fut autrement, mais je revenais en France avec ce qu'il m'a semblé être une sensibilité renouvelée. Revenu, je me mis donc à voir d'un autre œil des endroits que je connaissais pourtant depuis des années, dont des endroits abandonnés qui étaient occupés mais qui gardaient des manifestations physiques de leur abandon. En parallèle, le phénomène des friches culturelles a paru de plus en plus prégnant à Nantes notamment par l'ouverture de Transfert l'été 2018, qui avait été annoncé des mois en avance.

De part des interrogations à propos d'une alternative sociale, le phénomène des friches culturelles me paraît important, ainsi que les différentes formes d'occupation spontanées illégales qui l'ont inspiré. Il me questionne parce qu'il prétend vouloir expérimenter des manières de faire alternatives et pourtant me dérange parce qu'il reproduit des espaces de consommation, qui tendent à se lisser et à se sécuriser de plus en plus. Et puisque les occupations en général, conventionnées ou non, ont lieu dans des endroits abandonnés, il me semble important de questionner deux sujets qui, je m'en rends compte, sont ceux qui m'attachent aux espaces abandonnés. Ces deux sujets sont ceux de l'évasion que permet l'exploration urbaine (cette évasion n'est pas exclusive aux espaces abandonnés), et de la conviction que notre façon de faire société n'est pas forcément un vecteur d'égalité ni de liberté et qu'il convient donc d'en créer de nouvelles formes.

Les vides dans la ville en tant que phénomène urbain ont été beaucoup étudiés et c'est par des auteurs qui les décrivaient dans l'échelle de la ville entière. Leurs différentes visions, situées à des époques différentes renseignent sur le fait d'une part que des désaffectations d'usage ont cours depuis un certain temps et d'autre part que ce phénomène suscite des questions quant à la fabrication de la ville vue au début comme une sorte de cancer jusqu'à aujourd'hui où ces espaces sont vus comme des ressources. La vision contemporaine qui tend à voir les espaces abandonnés comme des ressources et qui a notamment contribué à créer l'urbanisme temporaire est elle-même aujourd'hui questionnée quant à ses objectifs d'alternative et les conséquences réelles qu'il engendre.

Ainsi il me paraît important d'observer les différentes situations qu'engendrent les espaces abandonnés. Des usages discrets comme l'exploration

urbaine, le graffiti, des usages cachés et éphémères, à des occupations illégales plus prégnantes qui sont une forme de réponse à des phénomènes sociaux d'exclusion ou d'autorité ; les espaces abandonnés semblent être des espaces où une liberté contrainte par ailleurs dans la ville peut s'exprimer.

Ayant observé depuis quelque temps à Nantes de tels phénomènes il m'apparaît intéressant de les décrire, de questionner les envies populaires qu'ils véhiculent. Sans oublier que si Nantes est le terrain d'étude, la plupart de ces phénomènes ont souvent une histoire hors des limites de cette ville. La réhabilitation de nombreuses friches, l'urbanisme temporaire que nous évoquions et d'autres méthodes font leur apparition à Nantes et apparaissent comme un héritage d'une manière d'occuper illégalement un lieu. Ce sont pourtant les institutions qui les mettent en place et se pose donc la question de l'intérêt poursuivi par la généralisation des d'occupations conventionnées. C'est ainsi que l'on en vient à la formulation de cette problématique : *Quels sont les usages que les espaces indéfinis suscitent, et quelles traductions en font les institutions à Nantes ?*

L'exploration de cette question se déroulera en trois temps avec une première partie où l'on parlera de la vacuité urbaine en tant que telle, sans aborder son occupation, mais plutôt comment elle est présente dans la ville, ce qui caractérise une friche, un bâtiment abandonné. Comment les espaces abandonnés ont un lien avec le fait de se balader librement et comment ils sont appréhendés par le voisinage, par les personnes qui ont connu le lieu quand il avait encore une affectation d'usage et qu'il était en fonctionnement, et quelles représentations tout ceci suscite. En deuxième partie, on s'intéressera à différentes formes d'occupations illégales en interrogeant leurs causes et leurs revendications. En interrogeant également leur pérennité et les rapports qu'elles entretiennent avec les institutions, et en quoi le caractère communautaire de ces occupations peut permettre de réfléchir à d'autres rapport sociaux entre habitants et à d'autres formes d'être voisins ou citoyen. Enfin nous nous pencherons en troisième partie sur les occupations conventionnées en observant leurs différentes origines dans le contexte post-industriel des années 90, et en allant voir leurs formes contemporaines qui tendent à se généraliser et à s'uniformiser. Ceci pour finalement décrire leurs limites à projeter une ville alternative au vu de leur implication dans des institutions qui n'ont aucuns intérêts à remettre en cause les fondements de l'économie néo-libérale et les constructions politiques, sociales, et urbaines qu'elle engendre.

Comme décrit précédemment, les sources de ces réflexions viennent d'auteurs qui ont étudié les phénomènes auxquels touchent nos questions. Elles s'appuient également sur des expériences personnelles, et sur des rencontres avec des personnes différemment positionnées par rapport aux espaces abandonnés. Le travail de terrain et la réflexion a été favorisé par un stage mené en parallèle

au CRENAU, le laboratoire de recherche nantais qui étudie l'architecture et l'urbanité, et où avec Margaux Vigne, doctorante dans ce même laboratoire, nous nous posons des questions autour des étapes et des formes de réinvestissement institutionnel des lieux abandonnés.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

LEXIQUE

Le propre du vague urbain est d'être une notion rassemblant des espaces qui, s'ils sont nommables, comporte une dimension d'indéfini. Dans le vague, il y a une dimension de doute. Le vide, le blanc, la friche urbaine, le délaissé, l'interstice... ce sont des termes que l'on entend régulièrement. Ils ont en commun de ne pas être des catégories de lieu mais presque des anti-catégories, gardant l'identité commune de désigner ce qui a échappé à la ville et qui est admis comme étant situé dans une sorte de parenthèse. Ainsi les termes dont on se sert pour les désigner ont un sens bien précis, que nous allons détailler ici, et pourtant ce sont des qualificatifs qui peuvent s'additionner, ou pas, selon le lieu dont on parle. C'est en cela que leur emploi est quelque peu confondant, et donne presque l'impression qu'ils sont synonymes. Pourtant ce n'est pas le cas, au contraire. Les définitions proposées ici proviennent à la fois du dictionnaire Larousse, et du site internet Littre.org, elles sont sélectionnées pour faire sens avec le sujet du vague urbain. On peut voir avec ces définitions que finalement, le caractère difficile à saisir d'un espace vague, est le fait que l'on ne sache pas bien ce qu'il s'y passe. D'autres mots seront utilisés pendant le mémoire pour nommer les espaces du vague urbain, cependant ce sont des qualificatifs d'une réappropriation institutionnelle ou informelle, et ils seront expliqués au fur et à mesure.

Vague : nm (lat. vagus) Se dit d'une forme, d'un son indistinct, que l'on identifie mal. Qui manque de précision, qui prête à diverses interprétations, laisse place au doute.

Terrain vague : (lat vacuus, vide) : C'est un terrain à proximité d'une agglomération et qui n'est ni cultivé ni construit. C'est donc de manière littérale un endroit qui se définit par la non définition de son usage.

Vacuité : état de ce qui est vide

Vide : Espace assez vaste qui ne contient rien, et en particulier espace libre que l'on considère d'en haut. Le parallèle entre vague et vide est inclus dans l'origine du mot. Il apparaît faire sens aussi dans les faits si l'on entend un espace vide ou vacant, comme un espace qui n'a pas de dénomination d'usage officielle et non

l'absence d'activité dans cet espace. Le vide a une connotation de virginité qui permet de voir cette caractéristique comme une ressource.

Le blanc : Dans *Un livre blanc*, Philippe Vasset utilise le blanc pour désigner l'absence de représentation sur une carte IGN. On peut donc considérer ici la couleur comme un qualificatif de l'espace représenté sur une cartographie. Le blanc étant la couleur du support papier (ou numérique) qui n'a pas été dessiné.

Un délaissé : En tant que qualificatif spatial, le délaissé désigne un espace dont on s'est éloigné, que l'on a laissé. L'Atelier de la Forêt des délaissés, a établi une carte des délaissés « *englobant toutes les formes d'abandon fonciers, de parcelles sans usages...* »¹. Un délaissé est donc un vide, cependant l'on peut différencier les deux par l'image à laquelle ils renvoient. Si le vide a une dimension de virginité, le délaissé renvoie à son passé, au fait que les hommes ne s'en préoccupent pas. En qualifiant un espace de délaissé, on a donc conscience qu'il existe en notre absence, qu'il continue à évoluer.

Abandon : Par les exemples historiques on voit qu'abandon est un mot composé de *a* et *bandon*. Bandon, en vieux français et en provençal, signifie permission, autorisation, décret ; il répond à un mot bas-latin *bando*, *bandonis*, de même signification que *bandum*, *band* en danois, *bannen* en allemand, ordre, prescription ; et en définitive c'est simplement une autre forme de notre mot *ban*. Dès lors on voit la série des significations : mettre à bandon, c'est mettre à permission, à autorité ; c'est donc remettre, céder, confier, laisser aller et finalement délaisser la gestion que l'on a d'un lieu, et ainsi affaiblir son influence dessus. C'est un mot qui est très lié au propriétaire puisque c'est à lui qu'incombe la gestion d'un lieu.

Lieu désaffecté : C'est un lieu dont l'usage officiel a été invalidé, il n'a plus cours, et il est donc sans usage, dans l'attente d'être à nouveau affecté à un usage.

Friche : La friche provient du vocabulaire agricole. C'est une parcelle que l'on met en attente pour diverses raisons. Ainsi la friche est donc un état d'attente pour un espace agricole. Le terme a été transposé au milieu urbain. S'il désigne généralement des endroits peu bâtis envahis par la végétation, il a acquis divers qualificatifs qui lui donne de nombreux sens. Ainsi les friches commerciales par exemple désignent les quartiers où les commerces en rez-de-chaussée ont été désertés.

Espace indéfini : L'indéfini renvoie à l'absence de limite ou à la difficulté de saisir celle-ci. Dans cet adjectif il semble que cela ne concerne pas vraiment la limite spatiale d'un espace indéfini mais plutôt l'incertitude de son état. C'est-à-dire que l'on peut ignorer si un usage officiel y sera affecté, s'il est occupé, depuis combien de temps il est désaffecté. L'indéfini renvoie donc à l'usage et au bornes

¹L'ATELIER, *La Forêt des délaissés*, Institut français d'architecture, 2000

temporelles qui délimitent le caractère d'un lieu normalement. Le fait de ne pas avoir ces limites devient ici un caractère en soi. Un espace indéfini est caractérisé par le fait de ne pas être affecté à un usage, et de ne pas nécessairement être promis à une prochaine transformation.

Interstice : L'interstice c'est ce qui est entre d'autres choses différentes. On peut désigner les espaces du vague urbain comme des interstices inscrits entre des espaces déterminés en opposition avec un espace indéfini. Dans l'interstice il y a l'image d'un vide mince entre deux masses, ce peut être une façon de considérer un certain mitage de la ville par le vide : *« Si l'on observe la photographie aérienne de n'importe quelle ville s'étendant au-delà de ses murailles, l'image qui en ressort immédiatement est celle d'un tissu organique avec une texture filamenteuse qui forme une masse avec des agrégats plus ou moins denses. Dans la partie centrale, la matière est relativement compacte alors que à l'extérieur sont expulsées des îles séparées du reste du tissu construit. [...] Le résultat est un résultat en forme d'archipel : un ensemble d'îles construites qui fluctuent dans un vaste océan dont les eaux forment un fluide continu qui pénètre les pleins, se ramifiant à différentes échelles jusqu'aux petits interstices, abandonnés entre les fragments de la ville construite. »*¹

1 CARERI, Francesco. *Walkscapes: la marche comme pratique esthétique*. Paris: J. Chambon, 2013. p.149

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

I.

À PROPOS DE LA VACUITÉ URBAINE À NANTES

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Introduction : I.

Définissons à priori un vide urbain comme un endroit qui n'est plus dans la ville, qui n'est pas ou plus reconnu par celle-ci. On peut alors se poser la question de comment observer et comment l'on perçoit ces vides. Ce qui nous met dans deux positions différentes. En effet l'observation suggère que l'on cherche les vides, que l'on veuille les trouver. Tandis que la perception des vides signifie que l'on ne les a pas forcément cherchés. Qu'ils sont là, physiquement proches, ou symboliquement, et qu'ils sont venus à nous sans effort de notre part. Ou bien que l'on a cherché à y pénétrer et que ce qu'ils révèlent changent notre avis par nos sens et l'analyse ultérieure que l'on en fait. Regarder le vide dans la ville est complexe parce qu'il est intriqué dans la ville de façon complexe. Tout d'abord il est présent à plusieurs échelles et ne peut donc être vu d'un coup d'un seul, mais peut être abordé en se penchant sur ces différentes échelles de compréhension du vide.

Chapitre 1.

TROIS ÉCHELLES POUR TROIS FOCALES D'OBSERVATION DE L'INDÉFINI

• Les infrastructures permettent une lecture du vide à l'échelle de la métropole

Tout d'abord, venons au terme de métropole. Étymologiquement, il vient du grec *méto* : mère et *pole* : ville. La ville mère donc. Le mot peut avoir plusieurs interprétations, le contexte colonial par exemple où la métropole est la désignation du territoire directement administré par l'état colonial vis-à-vis des territoires considérés comme étrangers qui sont sous son emprise. Cependant le contexte qui nous intéresse ici est celui où l'on désigne comme métropole, la ville qui domine un ensemble de communes aussi appelé *intercommunalité*. C'est un phénomène qui s'est renforcé en France avec les politiques de décentralisation mises en place à partir des années 80. Ceci sous-entend que les institutions qui administrent le territoire se concentrent dans cette ville, lui conférant alors plus de pouvoir et d'emprise sur celui-ci. La commune principale d'une métropole, généralement une grande ville, en plus de gouverner un territoire plus important que celui inclus dans ses limites administratives municipales, possède également une capacité au rayonnement.

C'est-à-dire que d'une part elle est émissaire de sa province auprès de l'état, et d'autre part à l'international. La métropole dans cette position a un rôle centralisateur, la commune dominante s'inscrit dans un rapport hiérarchique qui induit une sorte de responsabilité de développement sur le territoire qu'elle influe. Ainsi elle a pour but d'attirer la main d'œuvre, les investisseurs, les nouvelles entreprises, les étudiants, les centres de recherche, les sièges sociaux, l'industrie culturelle, dans le but de développer son territoire. Et là où une métropole peut se revendiquer en tant que telle c'est lorsque ce qu'elle produit ne sert pas seulement à développer sa municipalité mais influence aussi de manière

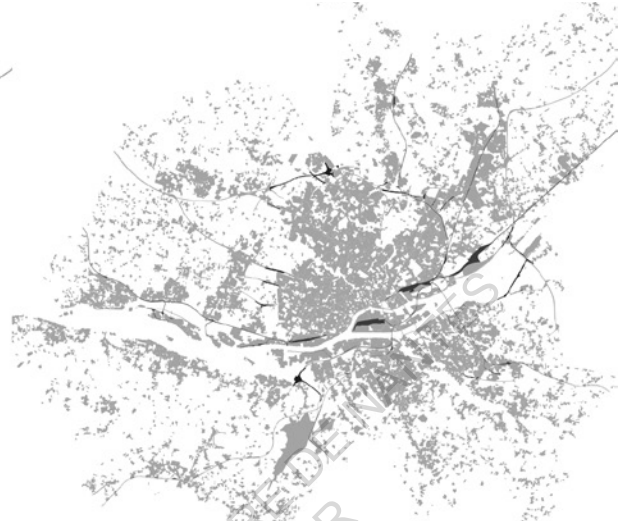
importante le développement du territoire avoisinant qui lui-même comporte des communes. Cette position donne à la métropole la légitimité politique de gouverner un territoire large, lui donnant ainsi d'autant plus de champs pour créer l'attraction dont nous parlions et donc un développement économique (qui sous-tend les autres types de développement) et ainsi conforter sa position sur la scène politique nationale et internationale. Pour prendre l'exemple de Nantes, l'urbanisme de Nantes Métropole et donc celui de ses vingt-quatre communes sera par exemple gouverné par des règles communes avec l'établissement du Plan Local d'Urbanisme Métropolitain (PLUM) dès 2019 et si toutes les communes ont plus ou moins eu leur mot à dire, c'est l'administration de Nantes Métropole qui est aux commandes de ce règlement. La ville principale d'une métropole devient alors une incarnation dont la taille et l'activité économique sera la représentation de la réussite ou non de territoires aussi grands qu'un département voire une région.

Bien qu'occupant déjà des rôles territoriaux dominants en terme d'activité économique et d'attractivité, c'est surtout à partir de 1981, avec l'élection de François Mitterrand et une forte volonté de décentralisation que la ville métropole va acquérir un certain poids et un pouvoir politique légitimé par l'État. Dans cet intérêt, Nantes comme ville métropole a été construite sur des principes assez semblable à d'autres villes de France. Des principes qui découlent d'une vision fonctionnaliste de la ville prédominante durant le XXe siècle, au cours duquel l'urbanisme et l'industrie de la construction vont produire la ville dans une logique industrielle. Le modernisme introduit cette façon de réfléchir la ville comme une machine dont les rouages sont des systèmes qui se superposent et répondent à des besoins tels que la mobilité, l'habitat, le commerce. Et qui servent l'efficacité dans une production industrielle qui se spécialise puis une activité économique qui se tertiarise de plus en plus à mesure que les décennies avancent. Hors ces infrastructures produisent des formes urbaines, et l'on peut rapidement décrire leur construction en regardant la construction du périphérique et des zones qui l'environnent. La superposition de ces systèmes, et leur constitution même, parce que pensés à une grande échelle, produit localement des vacuités. On peut comprendre ces vacuités comme mise en réseau par les systèmes qui les ont constituées à l'échelle de la métropole. Les exemples les plus flagrants de ces formes urbaines comme les quartiers pavillonnaires, les quartiers de logements collectifs avec une majorité de logements sociaux, les infrastructures routières, seront d'ailleurs en partie repris et adaptés par des villes plus petites, attestant de la position influente que les métropoles exercent dans la production de modèles urbains.

Nantes construit son périphérique depuis les années 70 et l'achève en 1994. La ligne de ce périphérique est structurante dans le sens où elle délimite un dedans d'un dehors. Une ligne autour de laquelle se construit un tissu urbain de zones résidentielles d'habitations individuelles, de zones industrielles, de zones commerciales. La construction de ces différentes zones est profondément



Métropole nantaise - 1952



Métropole nantaise - 1981

Métropole nantaise - 2014

Périphérique
Zones d'activité
Espace vacants ou en friche



structurée par la mobilité automobile avec le périphérique ainsi que des artères qui irriguent ces différentes parties de la ville selon leurs besoins. Cette description peut paraître sans intérêt tant la construction de ce type de périphérie dans la constitution d'une grande ville est devenue un paradigme. Cependant d'une part toutes les périphéries ne se valent pas, elles sont influencées par les composantes géographiques de leur implantation. Ainsi par exemple à Nantes, en raison du développement industriel déjà présent sur les berges de la Loire, s'implanteront dans leur continuité des zones industrielles et commerciales. D'autre part, et c'est ce que nous allons discuter ici, le fait d'avoir produit de manière très rationnelle cette très large périphérie, rapidement et massivement, laisse supposer que les diverses règles qui régissent les différents types d'implantation (industrie, habitat, infrastructure routière...) s'entrechoquent et produisent une vacuité qui est d'une nature particulière, celle de l'interstice. Il se peut également que ces infrastructures deviennent désuètes et soient abandonnées, produisant une vacance d'une nature différente puisque les restes d'une précédente activité humaine sont encore présents.

À la lecture de différentes situations les interstices paraissent résulter d'un conflit ou d'une rencontre entre deux logiques spatiales et qui pour pouvoir coexister ménagent ce vide. Ils peuvent apparaître d'ailleurs dans la cartographie par des zones blanches. Un terme que Philippe Vasset a employé dans *Un livre blanc*, où il s'attache à l'exploration de ce que la cartographie n'a pas su représenter.

« J'imaginai toujours que les zones blanches seraient faciles à repérer, leurs limites clairement visibles sur le fond de la ville. Ce n'était bien sûr jamais le cas : à mesure que j'approchais, la carte cessait brusquement de décrire le réel et devenait un document inutile dont les formes abstraites, quel que soit le sens dans lequel on le plaçait, ne recouvrait plus le paysage. Mètre par mètre il fallait reprendre le dessin, comme on défait une broderie qui s'est éloignée du patron. »¹

Il est important ici d'avoir en tête cette non adéquation entre le vide sur la cartographie et ce que l'on trouve en allant voir ces morceaux de territoires. On va parler dans ce premier point des interstices par le prisme de la cartographie car cet outil s'il n'est pas explicite sur la constitution même des lieux, permet par contre de comprendre comment ils sont nés. Le point de départ de Philippe Vasset est d'ailleurs intéressant parce qu'en se posant la question des blancs présents sur une carte, qui ne peuvent être réels, rien dans le territoire n'est un néant, il souligne que finalement l'on représente au mieux ce que l'on comprend et/ou ce qui a un intérêt pour partager et planifier la ville. Et qu'une partie de la ville, que l'on a tendance à imaginer comme étant un territoire entropique absolu qui a définitivement fait sécession avec la nature, le sauvage, échappe tout de même à notre compréhension et à notre désir de contrôle. Il est d'ailleurs intéressant de comparer la méthodologie par les *blancs* de la carte avec les photos aériennes

1 VASSET, Philippe. *Un livre blanc*. Fayard, 2007. p.91

des mêmes sites qui donnent d'autres informations quant à la composition du lieu. Elles permettent d'avoir des indices à propos des interstices et des lieux abandonnés, par exemple les signes d'une végétation fournie, ou un parking vide qui a l'air ancien, ou tout simplement des bâtiments visiblement vieux, ce sont autant d'éléments qui peuvent indiquer le fait que l'espace en question est un délaissé.

A Nantes, voici quelques exemples d'infrastructures qui génèrent des délaissés de la manière que l'on vient de décrire.

Ainsi, le périphérique est la première infrastructure que l'on peut identifier comme produisant du vide. Son dessin traverse un parcellaire souvent rural dont il sera vecteur d'aménagement. En résultent ainsi des résidus spatiaux, souvent en friche ou maintenus en état pour ne pas risquer la sécurité des automobilistes. Ces résidus mettent à distance le contexte urbain que ces infrastructures traversent, pour des raisons de nuisances sonores et de sécurité que l'on a réglementées en imposant des murs anti-bruit ou des zones permettant un recul suffisant, souvent en pente pour limiter encore le bruit et l'accès. On pourrait également parler des portes de sortie de ce périphérique, gourmandes en espaces pour laisser la place à la décélération et qui comportent énormément de zones vides acquises à l'infrastructure en leur sein.

Les voies ferrées fonctionnent également sur un principe similaire de mise à distance à la différence que la majorité des voies a été construite avant le périphérique et que ces dernières sont plutôt posées dans l'optique de desservir le centre. Ceci produit une sorte de rayonnement en étoile de lignes qui sont autant de frontières que l'on ne passe qu'à certains endroits. De la même manière, les voies qui passent près des habitations comportent des zones de mise à distance. La plupart du temps ces zones sont laissées à la végétation, avec un entretien minimal pour que ce qui y pousse ne gêne pas l'usage des voies automobiles ou ferroviaires. Ces mises à distances des habitations sont pour majeure partie dues à des nuisances sonores, mais elles peuvent également exister en raison de nuisances olfactives ou même symboliques. C'est par exemple le cas des décharges ou des industries bruyantes et odorantes.

Finalement, ce sont des limites qui créent des interstices. On pourrait le voir comme une limite épaisse qui ne peut s'arranger d'une ligne que serait une clôture par exemple. Il est important de constater qu'une limite dure génère le plus souvent une zone indéfinie de part et d'autre de cette limite, difficile à qualifier parce qu'elle ne rentre plus dans l'échelle de l'entité qu'elle borde. De plus ces limites peuvent être celles de zones administratives ou de propriétés entrepreneuriales où la décision du devenir de cette zone est soumise à l'influence de plusieurs acteurs qui complique la décision, ou bien la reporte pour un développement ultérieur. Durant un entretien avec Amélie Nicolas, docteure en sociologie, chercheuse au CRENAU et maître de conférence à l'ensa Paris Malaquais, nous avons discuté entre autre des limites juridiques. Nous nous

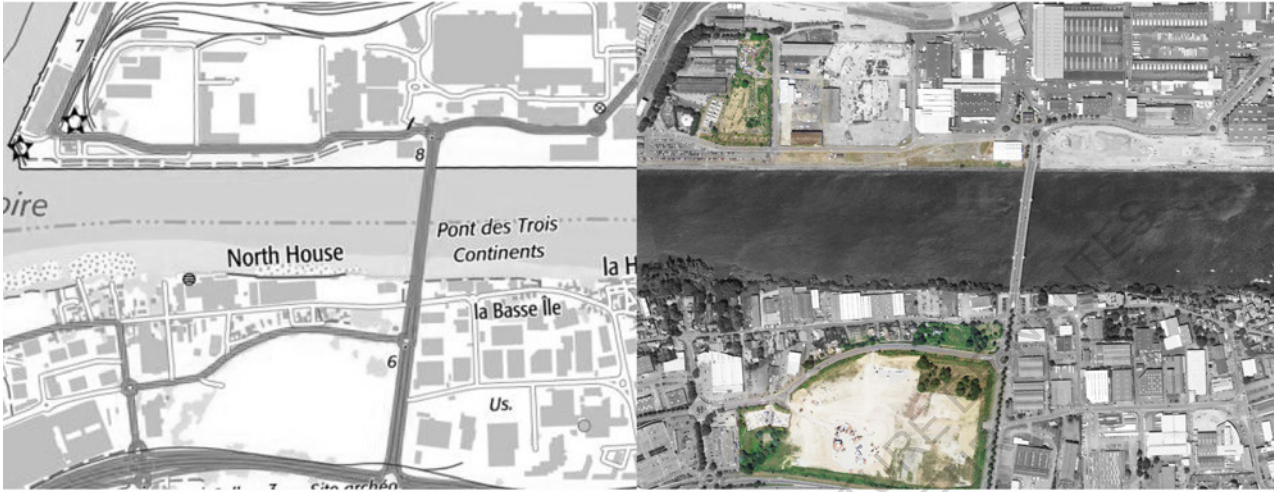
étions rencontrés pour discuter du réinvestissement institutionnel des espaces abandonnés car c'est un thème qu'elle aborde régulièrement et notamment dans sa thèse où elle a analysé le rapport à la mémoire dans le réinvestissement des anciens chantiers Dubigeon à Nantes, nous y reviendrons.

Amélie Nicolas m'expliqua son point de vue sur les limites administratives par le début d'un travail qu'elle avait mené pour analyser la frontière entre la ville et le port : *« Je m'intéressais à la frontière administrative, juridique, opérationnelle entre la ville et le port. Il y a des frontières définies sur la carte. [...] et en fait sur cette frontière, ce tampon-là, tu es en périphérie de la ville et en périphérie du port. Le port, le centre c'est les quais la frontière elle est loin des quais et donc pas sur l'activité principale, [pour] la ville se sont des périphéries non-informées parce qu'on sera proche d'une frontière économique importante, celle du port. [...] Alors évidemment quand tu es sur l'Île de Nantes là ça marche, le port est parti. Mais quand tu es là où il y a le port [...] il y a des nuisances, il y a besoin d'accès, tu ne vas pas mettre un joli bâtiment ici [qui entraverait les nécessités du port]. Donc là tu as des vides presque stratégiques et puis le port il a un projet stratégique aussi qui est de dire attention si l'activité continue encore plus, on a besoin de linéaire arrière pour mettre des hangars ou autre donc on réserve le foncier pour qu'on n'y touche pas. Le PLU ne le touche pas, c'est des arrangements juridiques entre institutions. »*

Si c'est un travail qui demanderait un travail cartographique et d'étude de cas conséquent, ce qu'Amélie Nicolas explique ici est très intéressant. On pourrait penser que les vides interstitiels qui sont produits par l'implantation d'infrastructures sont accidentels, le seul produit de la rencontre de deux logiques d'aménagement, et c'est le cas pour le périphérique qui rencontre une zone pavillonnaire par exemple ; mais il peut y avoir aussi une intention. Une intention qui se retrouve dans les règles juridiques établies par les institutions qui gouvernent les infrastructures qui se rencontrent. À Nantes, cet exemple portuaire autour du site de Cheviré se voit par la délimitation de zones Urbaine Générales (UG) dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) des communes qui l'entourent. Ces zones sont réglementées spécifiquement par rapport aux activités industrielles ou artisanales qui s'y déroulent, et qui laisse de larges zones de mise à distance tant pour les nuisances que pour permettre le développement expliqué plus haut.

Dans les cas dont nous venons de parler, il n'y a pas de dimension de mémoire forte sur ces endroits. Ce ne sont pas des infrastructures abandonnées mais des parties d'infrastructures existantes qui produisent selon des règles théoriques des espaces que l'on considère comme acquis à l'infrastructure ; nous verrons plus loin que ce n'est pas toujours le cas. Ce sont souvent des terres rurales qui ont été avalées par l'urbain et ne génèrent donc pas de mémoire puisque l'écosystème naturel ou cultivé qui était présent a été effacé et qu'il n'en reste que la toponymie, ou certaines traces parcellaires, voire paysagères parfois. En revanche à l'échelle de la métropole, on peut parler également de la

A partir d'une carte IGN, on peut deviner des blancs qui sont en fait des friches. Ainsi les anciens abattoirs de Rezé ou d'anciens hangars ou quais du quai Wilson apparaissent. On peut voir aussi les échelles de vide laissées par l'industrie.



Le long du périphérique, des zones de mise à distance. Elles peuvent parfois être aplaniées et donc accessibles.



Au pied du pont de Chevrière, d'anciens quais sont en friche suite à la baisse d'activité du site portuaire de Nantes.



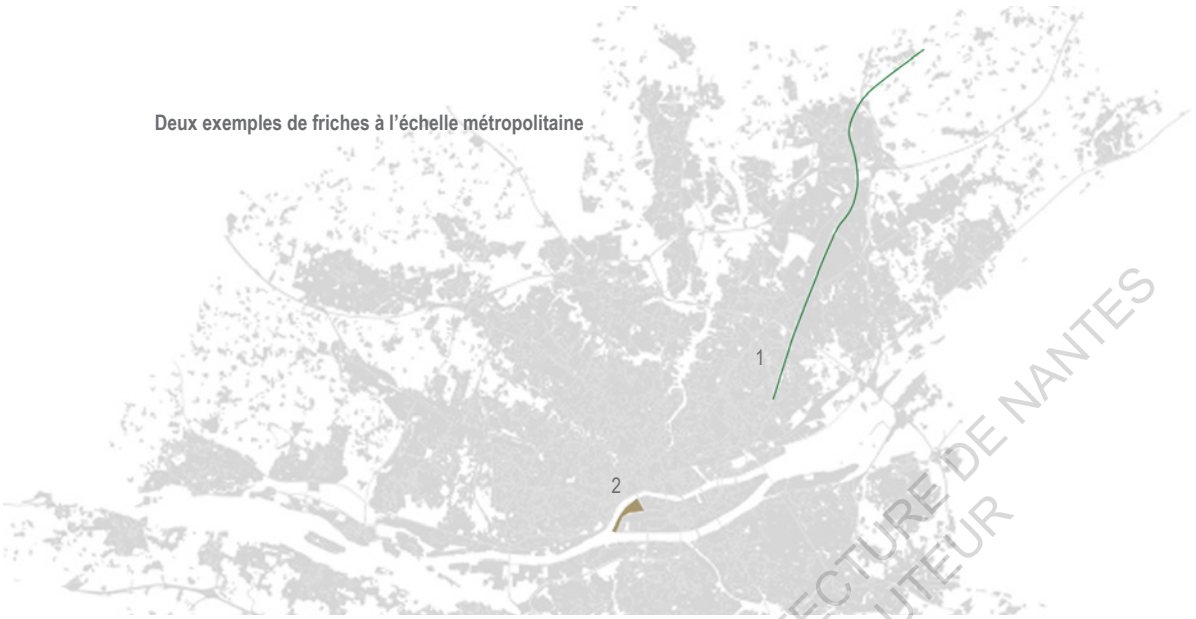
désindustrialisation et des zones très grandes qu'elle a laissées vacantes. A la différence de la myriade d'*interstices* dont nous parlions, celles-ci étaient mono-orientées sur une production à grande échelle et occupaient donc des territoires de la taille de quartiers. Pour Nantes, c'est le cas des chantiers navals Dubigeon, qui résultèrent de la réunion de plusieurs chantiers indépendants qui naquirent à partir du XVIIIe siècle. Les premiers chantiers Dubigeon s'étant implantés au début dans l'actuel Bas Chantenay, ce développement résulta en une grande zone de production de bâtiments navals de grande ampleur et qui réunissaient l'ouest de l'actuelle Ile de Nantes et le quartier de Chantenay. Les chantiers ferment en 1987 et la construction navale est transférée à St Nazaire¹, laissant un énorme vide et les infrastructures vacantes.

C'est une friche industrielle qui possède une telle ampleur spatiale et symbolique qu'elle est complètement de l'ordre de la métropole. D'une part parce qu'elle est la résultante d'un phénomène international, la fin d'une époque industrielle très productive qui a créé une classe ouvrière forte. Des travailleurs qui se reconnaissent en tant que groupe par les points communs que les rythmes et conditions de travail constituaient et qui permettaient la compréhension entre ces personnes. Cette organisation avait également des conséquences dans le reste de la production de la ville avec, au fur et à mesure de l'amélioration du niveau de vie de la classe ouvrière, le développement de zones résidentielles permettant l'accès à la propriété et le développement de zones commerciales attestant d'un nouveau mode de consommation et d'accès à un certain confort de vie. L'activité industrialo-portuaire forte octroyait à la ville une identité et une image extérieure. Si l'on peut appliquer ce même raisonnement à d'autres sites de production nantais tels que la biscuiterie LU, ou la Manufacture des tabacs, la différence des chantiers navals est qu'ils constituaient une entité urbaine très forte et qui lors de leur abandon ont laissé une trace très importante dans la ville. Ce vide symbolique n'est plus une zone d'attraction mais au contraire presque de répulsion, qui atteste de l'échec d'un développement économique ou en tout cas la fin d'une époque et souligne donc le fait qu'à la fois les personnes qui y travaillaient et le site en lui-même, ne conviennent plus au futur de la ville. Le lieu de l'identité et le support de rayonnement et de pouvoir municipal n'est plus, il laisse la place à un doute et une indécision. Nantes, comme métropole en devenir face aux opportunités données par la décentralisation, doit réfléchir à un nouveau vecteur d'influence et de rayonnement. Ceci est une digression à propos d'un thème que nous aborderons au chapitre 7, il convient surtout de retenir ici l'échelle d'espace désaffecté qui résulte de cet épisode.

De manière moins symbolique mais tout aussi prépondérante dans le futur de la ville et vecteur de vide, On peut parler à nouveau du chemin de fer, des voies abandonnées cette fois. Lors de la désindustrialisation, ce ne sont pas simplement les quartiers industriels qui sont laissés à leur sort mais aussi les voies de transport. A la fois parce que les besoins de transport et d'approvisionnement

1 Cf chapitre 7.

Deux exemples de friches à l'échelle métropolitaine



Exemple 1

Exemple 2



Une voie de chemin de fer désaffectée traverse la métropole de Nantes, le périphérique et pars au delà de Carquefou.



Les anciens chantiers Dubigeon, lors de leur abandon en 1987 ont laissé un site de grande échelle.



sont moindres mais aussi par une volonté politique de développer le transport par camions. Le transport de fret par rail diminue beaucoup à partir de 1980 passant de 60 milliards de tonne-kilomètres¹ de marchandises transportées à 32 milliards en 2012². Ainsi beaucoup de voies sont désaffectées mais pas démantelées. Des friches y naissent comme par exemple la voie désaffectée qui commence de l'arrière du lycée La Colinière pour s'en aller vers Carquefou. La raison d'être de ces friches est souvent d'une part que le démontage de ces endroits coûte un certain budget.

Il est à noter aussi que le foncier qu'occupent les rails dans ce qui est devenu le centre-ville, abandonné ou non comme c'est le cas de sites important comme le site Nantes-Etat sur l'Île de Nantes sont sur des endroits où la valeur du foncier a beaucoup augmenté. Le site actuellement sert seulement à stocker des wagons de fret vide et est donc très peu utilisé. Son transfert au Grand Blottereau prévu pour 2022, et si celui-ci a été maintenu dans une relative activité qui ne permet pas de dire qu'il est abandonné, sa faible fréquentation fait qu'il est presque considérée comme tel et qu'il est régulièrement emprunté comme raccourci pour se rendre au sud de l'Île. Les friches ferroviaires sont d'une forme particulière et ont la propriété de pouvoir lier directement le territoire sur une grande distance. En effet leurs grandes caractéristiques sont d'avoir une forme longitudinale et un fonctionnement en réseau qui fait de l'ensemble un système à l'échelle de la métropole. Ainsi la voie dont nous parlions tout à l'heure permet de sortir de Nantes en suivant les traces de rail jusqu'à Carquefou et peut-être au-delà.

A l'est de Nantes, le long de la Loire, dans le quartier du Vieux Doulon, une zone d'anciennes fermes maraîchères subsiste. Elle est dans la ville par le périphérique. Pourtant, ces zones n'ont pas connu d'autres activités officielles que celles du maraîchage qui a commencé au XIXe siècle, lorsque Doulon était un bourg rural et qui a disparu dans les années 80 avec l'extension de la métropole nantaise. Ainsi, c'est une ancienne zone rurale qui est présente ici, mais qui n'a pas acquis d'un coup comme les diverses zones pavillonnaires construites ailleurs la condition de zone urbaine. Et pour cause, on nomme les endroits qui composent cette grande zone naturelle, des friches maraîchères. Cependant la ville ressent la légitimité de l'urbaniser avec des considérations tout à fait différentes que si la zone était encore considérée comme rurale avec la ZAC de Doulon Gohards³. Comme si le vide laissé ici par le départ des activités agricoles était à combler absolument. Ces friches comportent très peu de restes et sont très végétalisées puisque très peu de constructions ont été bâties auparavant.

« Si l'on observe la photographie aérienne de n'importe quelle ville s'étendant au-delà de ses murailles, l'image qui en ressort immédiatement est celle

1 Produit de la masse en tonnes par le nombre de kilomètres parcourus

2 GOUNON Jacques, PICARD Alain, THAUVETTE Alain, « Fret ferroviaire : des mesures urgentes sont nécessaires », Les Echos, 26 Juin 2015.

3 Cf chapitre 6.

d'un tissu organique avec une texture filamenteuse qui forme une masse avec des agrégats plus ou moins denses. Dans la partie centrale, la matière est relativement compacte alors que à l'extérieur sont expulsées des îles séparées du reste du tissu construit. [...] Le résultat est un résultat en forme d'archipel : un ensemble d'îles construites qui fluctuent dans un vaste océan dont les eaux forment un fluide continu qui pénètre les pleins, se ramifiant à différentes échelles jusqu'aux petits interstices, abandonnés entre les fragments de la ville construite. [...] Cependant, observant leur processus de croissance [des îlots], l'on peut constater que les îles en expansion laissent en leur intérieur des aires vides, et dessinent des figures aux bords irréguliers qui se caractérisent par leur auto-similitude, une qualité intrinsèque des structures fractales : à différentes échelles il est possible d'observer les mêmes phénomènes, comme la distribution irrégulière des pleins, la continuité des vides ou le bord irrégulier qui permet que les vides pénètrent dans les pleins. [...] Dans les centres le temps s'est arrêté et les transformations se sont congelées et, quand elles se produisent, elles deviennent tant évidentes qu'elles sont incapables de cacher le moindre imprévu : elles se développent sous une vigilance rapprochée, sous le contrôle de la ville. Dans les marges au contraire il est possible de rencontrer un certain dynamisme, et c'est là que l'on peut observer le devenir d'un organisme vital qui dans son processus de transformation laisse, autour et à l'intérieur, des parties entières de territoire en état d'abandon et beaucoup plus difficiles à contrôler. »¹

Francesco Careri dans cet extrait explique ce qu'il appelle *l'archipel fractal*. C'est une façon de voir le vide de manière beaucoup moins étiquetée que la façon dont nous venons de décrire certains de ces vides. Car si certaines infrastructures produisent des vides, c'est aussi la constitution même de la ville qui en produit. Les individus en tant qu'entreprises, administrations, associations ou particuliers n'étant pas intéressés de manière égale au territoire fabriquent des points d'attraction et délaissent d'autres parties qui s'atrophient parce qu'elles sont privées du reste du territoire qui leur donnait leur sens. C'est le cas de parcelles agricoles prises entre deux routes sur lesquelles se greffent de petites villes par exemple non loin des métropoles. Ainsi progressivement par la délimitation de parcelles et en y implantant des bâtiments, des vides en résultent. C'est ce que l'on a d'ailleurs appelés des *interstices*, qui peuvent être plus ou moins grand, selon le principe des fractales qu'explique Careri. Si l'on observe sur un plan global l'implantation de tous ces vides à l'échelle métropolitaine, l'on constate que les plus grands sont produits par la périphérie et plus l'on se rapproche du centre plus leur taille se réduit. Ceci est dû aux différents tissus urbains qu'on produit les différents modèles urbains. Ainsi les centres-villes historiques ont généralement un tissu plus resserré, plus sédimenté et où les accidents qui y produisent du vide se jouent sur de plus petites échelles notamment à cause du prix du foncier. Un exemple assez incongru de ce que l'on pourrait appeler un interstice dans les centres historiques, ce sont les plates-bandes qui garnissent

1 CARERI, Francesco. *Walkscapes: la marche comme pratique esthétique*. Paris: J. Chambon, 2013. p.149-152

l'intérieur des ronds-points, qui partent d'un besoin de dessin d'infrastructure routière mais où l'on convient qu'il n'y a pas d'usage autre que l'usage technique. D'autre part si l'on inclue les espaces abandonnés, plus une zone indéfinie est proche du centre plus elle comporte une symbolique parce qu'elle est plus proche géographiquement d'une part des habitants et d'autre part parce qu'elle était le plus souvent le support d'une autre activité et a donc eu un rôle dans la composition de la ville.

De nombreux délaissés le sont à des fins foncières. Un futur projet immobilier peut être prévu à cet endroit. Nantes Métropole Aménagement peut préempter des lieux, lui donnant la priorité sur l'achat du terrain. Ceci peut occasionner une spéculation notamment de la part des propriétaires qui possèdent d'assez grands sites et qui peuvent donc en tirer assez d'argent à mesure que la valeur du foncier augmente. Ce qui est lié à l'expansion de la métropole. Car c'est au nombre de logements constructibles que la valeur potentielle d'un terrain est estimé. Ainsi de grands sites se prêtent à des constructions massives de logements, pour développer des quartiers entiers de la ville.

Les pouvoirs publics ne recensent pas forcément tous les délaissés. En effet, les lieux abandonnés qui appartiennent encore à des propriétaires privés ne sont pas considérés dans le Plan d'Occupation des Sols (POS) comme des lieux vacants. On peut se rendre compte dans la carte page 19, que les anciens abattoirs de Rezé ne font pas partie des terrains vacants alors qu'ils sont abandonnés depuis 1995. Ainsi, les terrains pour Nantes Métropole, ce sont les terrains où elle a un pouvoir de décision, et non ceux qui font partie du secteur privé. Ce qui n'enlève en rien l'existence d'un lieu abandonné. De même, les friches maraîchères de Doulon ne sont pas représentées sur cette carte.

• La friche est multiple, l'échelle des lieux

Là où précédemment nous parlions d'une lecture des délaissés par la vision des systèmes qui les produisent, parler de lieu c'est au contraire dire une certaine intériorité. Une intériorité comprise entre des limites de natures changeantes. Dans cette description entrent tous les types de friche que l'on puisse trouver. Le caractère d'attente, de la certitude qu'il se passera ici quelque chose est ce qui confère à une friche le caractère de lieu. Si un lieu est premièrement une désignation spatiale, qui identifie une portion d'espace limitée comme étant a priori en cohérence sur elle-même ; on pourrait faire l'hypothèse que c'est la projection d'individus et un certain consensus autour de ces projections qui fait que l'on s'accorde à dire d'un lieu qu'il en est un.

« N'était-ce pas aujourd'hui dans les lieux surpeuplés où se croisaient en

*s'ignorant des milliers d'itinéraires individuels que subsistait quelque chose du charme incertain des terrains vagues, des friches et des chantiers, des quais de gare et des salles d'attente où les pas se perdent, de tous les lieux de hasard et de rencontre où l'on peut éprouver fugitivement la possibilité maintenue de l'aventure, le sentiment qu'il n'y a plus qu'à « voir venir ».*¹

Marc Augé intervient au début des années 90 avec le concept fort de non-lieu qui marquera une critique des espaces produits par la modernité où les individus seraient réduits à la fonction qu'on leur attribue en fonction de l'espace. Ainsi les individus en deviendraient uniquement usagers. Un passager pour un train, un voyageur pour une gare, un automobiliste pour l'espace-temps de la voiture... Si cette vision a depuis été remise en cause notamment par Michel Lussault par le concept d'*hyper-lieux* où il montre entre autre que justement les lieux analysés comme appauvrissant la sociabilité des individus est en fait le support d'usages peu visibles parce qu'ils ne dépendent pas de la fonction de l'endroit mais qui constituent une sociabilité effective des individus qui permet de considérer à nouveaux qu'ils se trouvent sur un lieu. Ce qui est néanmoins intéressant dans la citation de Marc Augé c'est qu'il compare son analyse des non-lieux aux chantiers et aux terrains vagues, il y projette une vision assez romantique qui renvoie aux romans des réalistes et des histoires à la fois anodines et aventureuses qu'ils mettent en récit dans des lieux imprévus où « le sentiment qu'il n'y a plus qu'à voir venir ». Le temps de l'apparente attente ou inaction laisserait ainsi toute la place à l'imprévu. Et c'est ici qu'un parallèle semble intéressant. L'apparente inaction, de ce qui est considéré comme non-lieu et dont les friches font partie suscite cette occasion d'aventure, sa projection.

Cette projection d'une possibilité est à mon sens ce qui confère aux friches au contraire la désignation de lieu. Car si cela peut ne pas traduire d'usage et donc ne pas entrer dans les termes d'*alter-lieu* ou de *contre-lieu* que Michel Lussault utilise pour qualifier des lieux où une appropriation a lieu pour une contestation, cela reste une projection, cette idée qu'il peut s'y passer quelque chose, et que ce quelque chose n'est pas défini, est aventureux. Car l'aventure renvoie au hasard, à ce qui advient de manière fortuite, or si la probabilité d'une aventure est forte dans les lieux en friche c'est qu'ils sont inscrits par essence dans l'attente. Nous verrons plus tard que cette attente se ressent d'ailleurs au niveau individuel.

C'est une attente qui est profondément liée à une doctrine socio-économique, celle que Augé décrit dans les années 90 comme surmodernité. Au moment où il écrit, la critique du capitalisme existe mais l'essor du numérique et des hautes technologies redonne un souffle à la doctrine dominante qui la réaffirme comme modèle de développement global. Et la caractéristique essentielle de la doctrine capitaliste est la croissance. Rien de nouveau ici, mais la croissance est intimement liée à l'accélération puisqu'elle modélise la quantité supplémentaire de production de tout type que nous engendrons de manière effective chaque

1 AUGÉ, Marc. *Non lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Le Seuil, 1992. p.9

année. La croissance compare toujours la production d'un intervalle de temps par rapport à l'intervalle précédent, d'où la nécessité d'augmenter et d'accélérer la production. « *Les non lieux sont aussi bien les installations nécessaires à la circulation accélérée des biens et des personnes que les moyens de transport eux-mêmes ou les grands centres commerciaux ou encore les camps de transit réfugiés où sont parqués les réfugiés de la planète.* »¹ Ce n'est ici qu'une évocation, mais qui illustre assez bien la disparité que produit ce modèle entre une véritable foi envers une augmentation de l'être humain par son système économique qui pourrait sembler être un but humaniste et la compétition qu'il engendre par son inégale répartition des richesses à un niveau global. Le but n'est pas ici bien sûr de faire une critique complète du capitalisme, mais bien de comprendre pourquoi laisser un espace en friche n'est pas anodin. C'est un espace qui a échappé à la logique productive, ou en tout cas qui ne peut pas la servir pour un temps et où la fonction productive ne se projette donc plus. Laisant ainsi libre cours à une projection autre qui ne serait pas vraiment définie et qui peut donc laisser advenir l'aventure.

Comme illustration, la Zone dans le film *Stalker* d'Andrei Tarkovski est une bonne évocation de ce lieu autre qui permet d'échapper à un contexte omniprésent et déterminant. Bien sûr tout ceci n'est pas absolu en réalité, des espaces de liberté sont trouvés un peu partout, dans chaque pratique quotidienne comme nous l'explique Pierre Sansot dans *Du bon usage de la lenteur*. Mais le besoin de sentir un espace d'échappatoire, un espace qui n'est pas acquit à tout ce qui contraint socialement, c'est cela que les friches représentent. D'ailleurs Francesco Careri l'illustre bien en disant ceci :

« *En fait les diffus n'habitent pas seulement les maisons, les autoroutes et les réseaux informatiques mais aussi les espaces vides qui ne se sont pas intégrés au système. En effet les espaces vides tournent le dos à la ville en organisant une vie autonome et parallèle et, cependant, sont habités. Les diffus y vont cultiver des potagers illégaux, promener le chien, faire un pique-nique, faire l'amour ou chercher des raccourcis pour passer d'une structure urbaine à une autre. Leurs enfants y vont pour chercher des espaces de liberté et de vie sociale. Au-delà des formes d'implantation, des tracés, des rues et des maisons, il existe une énorme quantité d'espaces vides qui composent la toile de fond sur laquelle s'auto-définit la ville. On parle ici d'espaces distincts des espaces vides compris traditionnellement comme espaces publics (les places, les avenues, les jardins, les parcs), et constitue une portion énorme de territoire non construit utilisé et vécu d'une infinité de modes différents et qui, dans certains cas, deviennent complètement impénétrables.* »²

Le lieu est une représentation, le mot est important car dans le lieu ce n'est pas tant ce qu'est le lieu physiquement qui importe mais l'image que ses

1 AUGÉ, Marc. *Non lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Le Seuil, 1992. p.48

2 CARERI, Francesco. *Walkscapes: la marche comme pratique esthétique*. Paris: J. Chambon, 2013. p.149

caractéristiques physiques et symboliques permettent de construire. C'est une projection humaine qui a besoin pour être intelligible de définir des limites qui mettent d'ailleurs à mal une explication rationnelle de ce qu'est une friche et de son échelle.

Il n'est pas anodin que nous mettions des qualificatifs aux friches en milieu urbain. Car si la friche en général renvoie à un état plus ou moins sauvage en milieu naturel, rural pourrait-on dire en opposition à urbain, cet état est souvent assez indéfini. En milieu rural c'est un espace entouré de milieux naturels ou cultivés qui s'entrecroisent mais où ce n'est pas très important parce qu'une friche n'est pas cultivée, peut-être momentanément, elle n'est pas non plus un obstacle. C'est un espace naturel, non cultivé et cette désignation suffit. Alors qu'en contexte urbain, l'on qualifie une friche par rapport à ce qu'il s'y est passé auparavant et bien souvent dans les limites de cet ancien lieu, parce qu'il est entouré d'autres lieux, définis ou bien d'autres lieux en friches. Ces ensembles de lieux peuvent constituer une aire urbaine assez grande pour être importants à échelle métropolitaine évoquée avant. De cette manière l'on peut dégager plusieurs figures de friches, sans que ce soit une friche exhaustive, qui ont chacune leurs caractéristiques légales et physiques avec comme particularité d'être majoritairement végétalisées, que ce soit le sol ou les bâtiments, ouverts et envahis par la faune et la flore.

La friche maraîchère est une ancienne exploitation agricole spécialisée dans la production de légumes majoritairement, dont l'activité est assez répandue en Pays de la Loire et qui laisse encore des traces autour de Nantes. Nous avons parlé du quartier Doulon Bottière où de manière assez parsemée restent des traces de corps de ferme, implantées dans leurs anciennes exploitations dont les limites sont souvent des vestiges de haies ou des murs de pierre qui délimitent des parties des anciennes propriétés. On trouve également encore des traces rue du bois Hardy. Y sont présentes des parcelles où rien n'a jamais été construit, au-dessus d'un centre de tri qui a grignoté la moitié de ces parcelles et a ainsi mis à distance la construction d'habitations, laissant libre une grande partie du terrain. La friche maraîchère a ceci de particulier qu'elle a servi une activité productive rurale et que c'est l'urbanisation qui a fait disparaître sa présence, dans les années 80 à Nantes.

La friche industrielle est certainement la figure la plus présente dans l'imaginaire commun. C'est notamment dû à la dimension traumatisante qu'a eue la désindustrialisation pour une grande partie de la population comme nous en parlions avant. Cependant c'est également dû au fait que ce sont souvent de grandes infrastructures qui sont abandonnées d'un seul coup et qui ont fini par produire un modèle esthétique fait de hangars, de structures métalliques, de machines, de rouille happée par la végétation. Nous avons déjà parlé des emblématiques anciens chantiers navals de l'Île de Nantes et de Chantenay, mais de nombreuses autres industries ont été abandonnées comme la fabrique à glace



Friche industrielle, rue des Usines, Bas Chantenay



Friche maraîchère, rue de la Papotière, Vieux Doulon

© Valk - flickr.com

du quai Wilson ou encore les hangars de production d'engrais de Timac Agro non loin, ou bien encore les abattoirs de Rezé.

Penchons-nous sur une anecdote qui me semble intéressante pour parler de la question juridique et des limites qui entourent les friches industrielles. C'est un ancien hangar entouré d'un grand terrain, rue des Usines, dans la continuité du Bas Chantenay. Je n'ai aucune idée de à qui il appartient, mais il est certain que c'est une propriété privée. En effet j'y ai rencontré par hasard une employée de la société chargée d'assurer la sécurisation du site. Elle m'a bien confirmé que le propriétaire était privé mais n'a pas voulu me donner son identité. L'employée visiblement découragée de constater, chaque fois qu'elle revenait sur le site, que leurs éléments de sécurisation avaient fait l'objet d'effractions. Et pourtant, je n'avais vu jamais pareille surenchère de sécurité pour un endroit vide : un portail neuf en métal poursuivi d'un grillage rigide neuf surmonté de barbelés enroulés, avec derrière le grillage, au sol à nouveau un rouleau de barbelés, et devant chaque entrée possible des pierres pour empêcher les véhicules de passer. Des familles en caravane ou en camping-car ont été expulsées de l'endroit et ont trouvé refuge sur le parking d'une entreprise voisine, et le lieu est également l'accès à d'autres friches qui mènent à la Loire et à d'autres terrains en friche, suscitant des envies d'exploration.

Il est surtout intéressant ici d'analyser que malgré l'abandon il reste un propriétaire qui fait valoir ce droit de manière très forte. Il engage une société de sécurité et certainement de grands frais pour réparer ses clôtures, demande des expulsions qui sont des décisions judiciaires qui doivent donc passer devant un tribunal et là encore engager des frais importants. Tout autant de sollicitations et d'engagements qui créent des limites barrière garantes de la poursuite d'un droit de propriété. Cette situation présente un certain paradoxe, elle démontre un abandon de propriété et le fait que le terrain ici suscite des envies d'usage mais que puisque la propriété a une place quasi sacrée, elle est défendue quand le propriétaire n'en a un intérêt effectif. Ceci pose une question assez ambiguë à propos de la limite de légitimité quant à la revendication d'un espace.

La carrière Misery pourrait faire partie d'un type de friche assez rare qui serait une friche industrielle tellement ancienne qu'elle a perdu ce statut. « *La carrière de Misery se trouve sur la rive droite de la Loire, au pied de la butte Saint-Anne formant l'extrémité sud du Sillon de Bretagne. C'est un terrain de 3,10 hectares s'ouvrant en arc de cercle sur le fleuve, auquel on accède sur son côté sud depuis le boulevard de Cardiff et le quai Marquis d'Aiguillon, tandis que les autres côtés en surplomb sont occupés notamment par le square Maurice-Schwob.* »¹ Le site a accueilli une carrière de granit qui a notamment permis de paver les rues de Nantes du XVI^e siècle au début du XX^e siècle, puis les Brasseries de la Meuse s'y installent avec une production massive jusqu'en 1987 où l'usine est détruite partiellement, et complètement en 1995. Il y restait beaucoup de traces,

1 « Carrière de Miséry ». Wikipédia, 4 novembre 2018.



Friche industrielle, rue des Usines, Bas Chantenay





Carrière Misery, été 2010

© Laurent Neysensas - flickr.com

Carrière Misery, une entrée

© Zerbi Hancock - flickr.com



surtout des sols et des fondations, notamment des dalles en béton, mais rien de très visible au premier abord. Le plus visible étant la végétation débordante et les falaises de granit et qui entourent le site et ont peu à peu fait disparaître le souvenir des anciennes activités de brasserie pour faire renaître le souvenir de la carrière. Ainsi le lieu est plus identifié comme espace naturel que comme friche industrielle. De plus ses limites étaient très poreuses, en tout cas pour l'explorateur. Le mur d'enceinte brisé par endroits n'a jamais été réparé et des portes s'y sont dessinées au fur et à mesure des passages. Suite à une occupation de familles roms, un portail a été mis en place et interdit l'entrée à des véhicules. Il y a vraiment dans ce type de site géré par la mairie une volonté de tranquillité publique et d'image médiatique, mais pas vraiment de volonté d'empêcher toute intrusion. Le mur de clôture qui entoure la carrière est en effet assez délabré et laisse des ouvertures qui sont visiblement assez pratiquées.

Nous parlions tout à l'heure de friches ferroviaires en les décrivant comme un système en réseau, mais elles font également partie de cette échelle de lieux. Avec des limites parfois très floues, le Caillou par exemple à côté de la carrière Misery est une ancienne ligne qui passait aux pieds des Brasseries de la Meuse. On y retrouve une forme longiligne, entre deux murs de pierre, ouverte à ses deux extrémités. Cependant la disparition est tellement ancienne que le lieu évoque surtout une fosse végétale. La forme longitudinale d'une telle friche empêche de la considérer comme un lieu parce qu'il lui manque des extrémités pour constituer un périmètre clair. Cependant c'est la pratique, la fréquence de fréquentation, de croisement de personnes qui peut définir un chapelet de lieux qui s'égrènent le long de cette ligne. Romain Cazaux, étudiant à l'ensa Nantes a ainsi par exemple développé un projet sur une friche ferroviaire entre la rue des Carnavaliers et le lycée de la Colinère qui montre bien comment sans limites physiques claires marquant une discontinuité, la logique de fonctionnement du lieu peut déterminer ses limites et ainsi l'extraire de sa dynamique morphologique inscrite entre deux rives.

Enfin, la friche militaire. C'est une friche qui apparaît bien plus contrainte. A Nantes existaient le Champs de tir et la caserne Mellinet par exemple. Ce sont des lieux contraints parce qu'ayant touché à la sécurité nationale, ayant appartenu à l'État. Ils font donc l'objet d'une surveillance accrue. La caserne Mellinet bien qu'abandonnée depuis 2010 n'a subi que très peu d'intrusions et était encore équipée de systèmes d'alarmes silencieuses. Cette différence de moyens et de propriétaire en fait des friches avec des limites très fortes, quasi inviolées, qui se laissent oublier jusqu'au transfert de leur propriété aux municipalités qui les nécessitent. Dernièrement l'État vend d'ailleurs beaucoup de ces friches, suite à la diminution en hommes des différents corps d'armée et à la volonté de créer de la trésorerie grâce à ce foncier. D'autres figures de friche sont employées, ainsi l'on parle de friche touristique, de friche minière mais elles n'existent pas, ou pas encore à Nantes. Ou alors l'on parle de friche d'habitat ou de friche commerciale pour désigner les rez-de-chaussée d'immeubles désertés par les commerçants,

•Le bâti vide, l'échelle de l'intériorité

mais ces termes désignent des vides qui sont tout autres, de l'ordre du bâti.

Différencier les friches majoritairement végétales et relativement ouvertes des vides à l'intérieur de bâtiments est essentiel. Ces deux groupes de lieux ne se lisent pas de la même manière avec comme différence majeure leur limite. Là où les friches sont entourées d'une ligne plus ou moins poreuse, le bâti est sa propre limite, sous forme d'une coquille. Et cette coquille est la plupart du temps plus dure à franchir que la ligne qui entoure la friche.

Le fait justement de ne pouvoir parcourir ni même entrevoir l'intérieur de ces endroits produit une invisibilisation de ces bâtiments vides et les laisse dans l'anonymat. À divers degrés cependant car si à Nantes des bâtiments comme les anciens Beaux-Arts ou l'ancien lycée Leloup Bouhier sont des bâtiments suffisamment importants pour la mairie et désaffectés depuis peu de temps pour qu'ils ne soient pas facilement considérés comme abandonnés par le simple passant, en revanche pour les bâtiments condamnés ou qui présentent des signes de négligence, il est plus facile de les imaginer abandonnés sans pour autant pouvoir facilement entrer dedans. C'est le cas de l'ancien collège Notre Dame du Bon Conseil, du Cap 44, de l'ancien hôtel Duchesse Anne ou de certains bâtiments du boulevard de Chantenay par exemple. Différents systèmes de protection sont mis en place, plus ou moins voyants comme des panneaux OSB pour condamner les ouvertures, plus ou moins chers comme un système de vidéo-surveillance et le gardiennage qui va avec jusqu'à des vigiles. Ceci diffère selon les enjeux suscités par le bâtiment et donc les enjeux d'affirmer sa propriété contre de possibles occupations.

Ces différents investissements de moyens employés à la sécurisation de bâtiments vides sont complètement liés à la projection qui est faite dessus. Ainsi par exemple l'ancien lycée Leloup Bouhier recevra une nouvelle école et les anciens Beaux-Arts devraient recevoir la Direction du Patrimoine, une fois rénovés. Il est assez intéressant d'ailleurs de constater que la majorité des bâtiments abandonnés pendant une très longue durée paraissent le plus souvent être des bâtiments abandonnés par des propriétaires privés. C'est le cas du Cap 44, de Notre Dame du Bon Conseil. Le fait de sécuriser les bâtiments vides et l'enjeu de leur réaffectation est économiquement plus prioritaire, leur dégradation peut être assez rapide et leur valeur foncière est bien plus élevée que des friches non construites. Ainsi il convient de distinguer dans les bâtiments abandonnés ceux qui le sont au sens que les propriétaires le laissent en l'état et ceux qui sont en attente d'une réaffectation déjà programmée, ce qui est souvent le cas pour des bâtiments appartenant à des personnes publiques mais pas systématiquement.

Des constructions sont parfois complètement abandonnées, pendant longtemps, souvent suite à des affaires juridiques. À Nantes on peut citer l'ancien Black & White, une discothèque abandonnée suite à un incendie et un

litige entre les exploitants du lieu en 2009 et 2010 qui a été détruite en 2017, ainsi que les maisons attenantes, sur le pont du Cens, présentent des signes évidents d'abandon. Ou bien la maison rue Joseph Cholet qui est squattée depuis longtemps et dont le propriétaire est apparemment en procès avec le fisc et ne viendra donc pas réclamer son bien avant longtemps. Pour le premier cas la mairie a pu reprendre la main et demander la destruction des maisons, dans le cadre de la restructuration de la route de Rennes et de la revalorisation de l'accès au Cens à cet endroit qui était une ancienne porte de la ville. Le conflit juridique a été évacué et permet un aménagement, ce qui n'est pas le cas pour la maison rue Joseph Cholet. On voit ici que ces blocages juridiques peuvent avoir différents effets. Pour la mairie ils peuvent être un risque pour l'aménagement du territoire, n'ayant pas d'interlocuteur avec qui négocier. Tandis que ce peut être un avantage pour des occupants qui viendraient investir les lieux, et que la loi ne permettrait pas de déloger sans la demande du propriétaire.

Tout comme les commerces vides en rez-de-chaussée, des locaux qui peuvent être neufs comme ce fut le cas au Carré Feydeau à Nantes d'ailleurs, n'indiquent pas que tout le bâtiment est vide, des appartements sont laissés vides au sein d'immeubles d'habitation. Ces vides internes sont assez difficilement repérables puisqu'ils font partie d'un ensemble vivant et qui ne présente que subtilement des traces d'abandon. Ils sont souvent gardés secrets par ceux qui les découvrent, étant les lieux les plus propices pour ouvrir un logement illégal. Ils sont encore raccordés aux différents réseaux, sont chauffés par les locaux environnants, et bénéficient d'une grande discrétion car l'effraction ne concerne pas souvent un endroit visible en façade, ce sont des occupations de ce type que l'on peut voir dans le documentaire *Squat, la ville est à nous !* de Christophe Coello. Dans un contexte de lutte contre la dette privée et de la difficulté grandissante d'accéder au logement des bâtiments particuliers sont squattés avant leur destruction alors que des habitants y vivent encore. Pour le coup se sont des occupations qui deviennent visibles parce qu'elles revendiquent une cause politique mais qui auraient pu rester discrètes si les habitants l'avaient voulu.

Le devenir des bâtiments complètement abandonnés est variant. Selon qu'ils appartiennent à un propriétaire disparu et à ce moment la ville ne peut pas faire grand-chose à moins d'une menace d'écroulement sur l'espace public. Lorsque le bâtiment abandonné n'est pas bloqué dans une affaire judiciaire à long terme, il est très souvent question de la destruction ou non de ce bâtiment. Ainsi à Nantes, au pont du Cens les maisons et la discothèque seront rasées pour permettre plus d'ouverture sur le Cens, l'ancienne maison d'arrêt a été complètement détruite à l'exception d'un bâtiment à l'entrée pour réaliser une opération immobilière de logements neufs, le Cap 44 a fait l'objet d'un débat sur sa destruction et sera finalement conservé. Ce sont différents acteurs tels que les aménageurs, les politiques, les habitants, les promoteurs qui entretiennent des rapports de force pour la destruction ou non d'un bâtiment. Et si cela est



Ancienne école Notre Dame du Bon Conseil, centre ville



Ancienne école des Beaux Arts, centre ville



Anciennes maison, pont du Cens



Ancien lycée Leloup Bouhier, Bd de Launay

Bâtiment Cap 44, Bas Chantenay

bien moins fort pour une friche à part les friches industrielles, c'est la valeur patrimoniale qui entre dans un rapport de force avec la possible valeur immobilière de tout raser pour reconstruire. Les rapports de force peuvent se passer alors de manière différente, selon notamment les affects que la population projette dans le bâtiment qui serait possiblement détruit, nous en discuterons au chapitre 7. Mais aussi par la volonté de la mairie et des services du patrimoine à conserver tel ou tel bâtiment face aux exigences de l'aménagement urbain, et à celles de l'extension du parc de logements.

Les bâtiments abandonnés ou les appartements et locaux abandonnés posent une autre question, c'est celle de leur connaissance. J'aimerais introduire ici un interrogé sous le pseudo de Thomas Vauban. C'est un explorateur urbain qui a une expérience du squat et qui a notamment participé à ouvrir les squats pour accueillir les exilés à partir du printemps 2018. Nous le retrouverons tout au long du mémoire. Nous avons discuté ensemble notamment de comment lui trouvait des endroits abandonnés habitables, de comment la mairie avait connaissance de ses propres propriétés abandonnées. Si ces questions font sens avec les bâtiments abandonnés, nous en parlerons cependant au chapitre 2 et au chapitre 4. Cependant il est à mentionner que les ouvertures et expulsions répétées et médiatisées à Nantes de bâtiments vides pour accueillir des exilés dans l'incapacité de se loger ailleurs à cause de la trop faible proposition de logements d'urgence faite par les pouvoirs publics depuis le printemps 2018, ont permis entre autre de mettre sur la table le fait que beaucoup de volume habitable était inoccupé.

Une seule échelle ne suffit donc pas pour analyser les formes de vacuité. Selon les échelles, elles n'ont pas le même sens. La métropole, inscrite dans son enjeu du grand territoire, a produit des infrastructures au fur et à mesure de son développement qui sont des systèmes techniques à l'échelle de la ville, notamment liées à la mobilité et aux industries. Ces infrastructures génèrent des limites physiques et légales fortes et des interstices vacants liés à ces limites. La désindustrialisation, par l'abandon des infrastructures industrielles a elle aussi produits zones délaissées qui ont pour différence d'attester de l'activité passée. Ensuite, l'échelle des lieux permet premièrement de considérer les friches comme des espaces inclus dans des limites définies par des projections communes que les habitants font dessus. Spatialement ces friches ont des compositions différentes, ce qui participe à leur donner une identité. Enfin, les bâtiments abandonnés peuvent être appelés également des friches mais leurs limites et leur composition spatiale sont complètement différents. Ils ont des limites physiques plus fortes, leur présence est plus concentrée en centre-ville, et ils ont une valeur foncière qui en font l'objet d'enjeux économiques plus forts et ils supportent beaucoup moins bien le passage du temps. Ils peuvent cependant pour diverses raisons comme un litige juridique, une spéculation immobilière ou une mise en attente avant d'être réhabilités, rester bloqués dans leur état de vacance. Sur le prochain

chapitre, nous nous pencherons sur une échelle bien plus subjective, celle de l'expérience de l'exploration de la ville, et par extension la pratique

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Chapitre 2.

À LA DÉCOUVERTE DU VIDE, FASCINATION ET EXPLORATION

• Depuis que l'on revendiqua le droit de jouir de la ville

contemporaine de l'exploration des endroits abandonnés.

Les arpenteurs, la flânerie, la dérive, le vagabondage et l'exploration urbaine ne sont pas seulement des pratiques qui semblent avoir en commun la vision de la ville comme un terrain d'exploration, Ce sont des pratiques datées, qui correspondent à des contextes historiques différents et qui construisent une idée à travers ces époques. Cette idée est celle de la marche comme but premier, non subordonné à un besoin de circulation, d'événement ou d'habitat.

Pour comprendre la ville comme territoire d'exploration, il faut d'abord interroger l'origine de la liberté dont bénéficie le citoyen contemporain. Pierre Sansot, dans *Poétique de la ville*, parle de la désacralisation de la ville. Elle commence lorsque la cité grecque évolue vers une gouvernance qui s'affranchit du pouvoir royal et aristocratique par les réformes de l'athénien Clysthène. Il est le premier à fonder les bases de la démocratie grecque et donc à donner à chaque individu reconnu comme un citoyen dans la cité, signifiant que l'on écarte les esclaves, et les étrangers, des droits et devoirs selon le statut de ce même citoyen. Les femmes par exemple n'avaient de rôle que dans la citoyenneté religieuse. Malgré cette inégalité par rapport à la citoyenneté judiciaire et politique qui sont les pouvoirs de décision, la ville commence à se gouverner par elle-même et par ce fait, désacralise les endroits du pouvoir et du public qui s'ouvrent à l'extérieur et mutent en espaces de publicité. Les citoyens deviennent la partie des citoyens participants à la vie de la cité, de la ville. Chacun est donc libre d'aller à sa guise et peut se revendiquer de la cité parce qu'il participe à sa gestion. De cette naissance démocratique provient certainement le sentiment d'appartenance à la ville et ses questions que peuvent ressentir les habitants de cette même ville.

C'est parce que l'espace urbain a été désacralisé à un moment fondamental de l'histoire occidentale que persisterait l'idée que la ville est une propriété commune de l'ensemble de ses citoyens et qu'ils peuvent donc la revendiquer, se sentir y appartenir en retour, et la pratiquer. La Révolution française et la reconnaissance de la propriété comme droit absolu au-dessus de tous introduira une autre composante à la gestion de l'urbain.

Pierre Sansot parle dans le même chapitre du lissage de ces mêmes citoyens. «Les tribus cèdent la place à des circonscriptions électorales qui comprennent des gens de la plaine, de la montagne et du littoral. Elles fondent les classes entre elles, et par là même, elles effacent les différences socio-topologiques.» On comprend bien ici que la ville, de par sa position gouvernante, rassemble les différences et permet de régler les conflits qui naissent de l'éloignement, de la méconnaissance entre les hommes liés aux différentes formes et difficultés des territoires qu'ils occupent. Mais en faisant cela elle a aussi tendance à effacer ces différences et à constituer une population « de la ville ». Créant ainsi un milieu à part entière. La ville devient une entité, un système à déchiffrer.

«Que nous cache la ville et pourquoi nous cache-t-elle quelque chose ? question dont la réponse éclaircirait ces deux autres questions : comment et pourquoi faut-il l'explorer ? D'abord les siècles se sont entassés dans les mêmes lieux et, comme nous le montrions dans le chapitre précédent, il nous faut remonter au-delà du présent pour retrouver les axes générateurs qui se sont effacés. On peut les redécouvrir par une recherche patiente, érudite, mais les hommes par une inspiration collective (les manifestations de masse) ou solitaire, effectuent, dans certaines circonstance ces itinéraires originels. Cette imbrication est si grande que certains hommes ont pensé raser un passé inextricable, pour bâtir des villes égales à elles-mêmes. Ils doivent ressentir, sans doute, ce capharnaüm à la façon d'un mélange de styles intolérable ou à la manière d'une intolérance qui touche au désordre mental : faute de goût ou faute contre la raison pensent-ils !»¹

Lorsque la ville s'étend et vieillit elle fabrique d'autres systèmes complexes à commencer par sa propre accumulation. Comme l'explique Pierre Sansot, cette imbrication construit un ensemble qu'il convient d'étudier pour entendre. Il ne tombe pas sous le sens car pour cela il faut des connaissances historiques qui non seulement touchent aux traditions constructives, mais aussi aux usages individuels et sociétaux des habitants acteurs de ces sédimentations urbaines.

A cela ajoutons la dimension d'un présent social. Un point dans l'espace-temps sociétal qui réunit tout ce que l'on peut observer de l'activité humaine citadine en un endroit et un moment donné. Ce point est en fait un nœud, un entremêlement de dynamiques extrêmement variées qui ont des origines émotionnelles, économiques, sociologiques, professionnelles, politiques. Elles ne peuvent être exposées avec exhaustivité et pourtant elles fabriquent des

1 SANSOT Pierre, *Poétique de la ville*, Editions Armand Colin, 1996, p. 78-79

tableaux de ville, elles fabriquent même la perception de cette ville. La ville sans son occupation et ses manifestations n'existe plus, c'est son mouvement, son évolution constante, et son observation par ceux qui la parcourent qui la maintiennent dans le présent et la rendent vivante.

Les entrelacs des composantes de la ville sont ensemble une sorte de mystère, un mystère qui produit une curiosité à déchiffrer. Cette difficulté de lecture est une résistance et non une fatalité, ce qui attise la curiosité de l'humain et son envie d'explorer, sans avoir besoin d'autre raison que celle de pouvoir le faire. Ainsi l'on peut retrouver au fil de l'histoire des formes qui traduisent cette curiosité. au XVIIIe siècle, des intellectuels des Lumières notamment Restif De La Bretonne s'immiscent dans des territoires urbains qu'ils ne maîtrisent pas et produisent des écrits à leur sujet, ce dernier décrit déjà une fascination et une multitude de faits et d'évènements dans *Les nuits de Paris ou le spectateur nocturne*.

« Hibou ! combien de fois tes cris funèbres ne m'ont-ils pas fait tressaillir, dans l'ombre de la nuit. Triste et solitaire, comme toi, j'errais seul, au-milieu des ténèbres, dans cette Capitale immense: la lueur des réverbères, tranchant avec les ombres, ne les détruit pas, elle les rend plus saillantes : c'est le clair-obscur des grands Peintres ! J'errais seul, pour connaître l'Homme... Que de choses à voir, lorsque tous les yeux sont fermés ! Citoyens paisibles ! j'ai veillé pour vous ; j'ai couru seul les nuits pour vous ! Pour vous, je suis entré dans les repaires du Vice et du Crime : Mais je fuis un traître pour le Vice et pour le Crime ; je vais vous vendre ses secrets.... Pour vous , je l'ai guetté à toutes les heures de la nuit, et je ne l'ai quitté, que lorsque l'Auroré le chassait, avec les Ténèbres ses fauteurs... »¹

On comprend ici qu'explorer la ville est une posture. Celle de s'avancer dans des mondes qui effraient et qui attirent en même temps ; car difficilement accessibles. Ils évoquent une notion de danger et les raconter possède un but d'éducation selon l'auteur mais pourrait être interprété comme un récit d'effroi divertissant. À l'époque de l'auteur, la nuit est dangereuse en ville, il y a tout un rapport à la sécurité et à l'espace public qui demande d'être initié ou accompagné d'initiés pour pouvoir s'aventurer dans les lieux où l'on pratique des usages la nuit. L'auteur se fait introduire dans les milieux qu'il étudie par des prostituées du Palais Royal. L'on sent bien dans l'extrait de l'introduction de l'ouvrage qu'il y a une certaine fierté et la conscience de provoquer la fascination envers son propre milieu social dans l'acte d'explorer et de restituer une expérience difficilement accessible. Ainsi la posture de l'explorateur serait une posture qui d'une part comporte un processus d'acquisition de cette posture et d'autre part l'utilise consciemment pour rendre compte de récits mystérieux qui fascinent.

Durant le XIXe siècle les noctambules, des intellectuels, écrivains, poètes, fêtards prennent la nuit comme espace-temps pour explorer la ville, à l'inverse

¹ DE LA BRETONNE, Restif, *Les nuits de Paris ou le spectateur nocturne*, 1788, p.4

du récit précédent, la nuit se démocratise et reste certes un terrain d'exploration mais surtout un terrain de sociabilité et de discussion entre les membres d'une bourgeoisie bohème avec la popularisation des bars de nuit et la généralisation de l'éclairage public. Ceci contribue à rendre le monde de la nuit moins inquiétant et fait émerger par opposition la figure du flâneur qui se placent dans un posture d'observation latente de la ville et des interactions sociales dans l'espace public et qui pour ce faire «vagabondent» dans les rues, c'est-à-dire qu'il se déplace dans une sorte d'errance à la recherche d'une aventure à voir.

C'est d'ailleurs une figure qui est restée dans l'imaginaire collectif et qui est montrée voire fantasmée dans le film *Midnight in Paris* de Woody Allen. Elie Frébault décrit le flâneur dans *La vie de Paris* comme un expert des petits détails et incidents urbains. Il sait à force d'expérience où se placer, à quel moment, pour ne pas rater une miette des spectacles qui l'intéressent.

« Paris est réellement la seule ville où l'on puisse s'amuser sans dépenser d'argent. Au premier abord, ceci semble un paradoxe, et, pourtant, c'est la vérité. En effet, pour l'étranger comme pour le Parisien, la plus grande attraction de la capitale c'est la flânerie ; or, il n'est pas de plaisir moins coûteux. En outre, c'est évidemment celui dont on se lasse le moins. En province, on se promène ; il n'y a qu'à Paris où l'on flâne. Un voyageur arrive le matin à l'hôtel ; sa première occupation c'est de descendre sur le boulevard et de regarder les magasins: il flâne. Au bout d'un temps plus ou moins long, il sera fatigué du théâtre, des bals, des bons dîners, etc ..., mais de la flânerie ? jamais. »¹

Ainsi c'est à Paris que naîtrait la flânerie, et exclusivement à Paris. En 1836, la capitale française compte presque un million d'habitants, quand Nantes en compte soixante-quinze mille ou Marseille la deuxième ville la plus peuplée en compte moins de cent cinquante mille². En découlent deux hypothèses ; les récits des futures métropoles ne nous sont pas parvenus, masqués par la profusion d'écrits en provenance de Paris. Ou bien l'échelle importante de la ville et sa composition a créé une poétique à part, de contemplation du quotidien urbain. «*En province, on se promène ; il n'y a qu'à Paris où l'on flâne*». Cette phrase fait de la flânerie un concept qui diffère de la promenade habituelle, un concept profondément citadin qui interroge une urbanité massive. Alors que par les écrits d'Édouard Richer à la même époque, dont les lettres sont recensées dans *Voyage pittoresque dans le département de la Loire-Inférieure*, l'on a une description des territoires où le citadin et le rural sont bien moins séparés qu'ils ne le sont aujourd'hui et qui l'étaient déjà à Paris. Et si aujourd'hui l'expression de «province» a acquit une connotation centraliste négative voire dominatrice, elle se justifie au XIXe siècle ; l'urbanité parisienne n'est pas l'urbanité du reste du territoire.

1 FREBAULT, Elie, *La Vie de Paris, Guide Pittoresque et Pratique Du Visiteur*, E. Dentu, 1878, p.5

2 *Statistique de la France*, Tome II, 1ere série, Territoire et Population, 1837

La flânerie apparaît comme l'exception d'une urbanité forte qui influencera d'autres villes ensuite, elle est aussi une exception sociale. Les honnêtes gens de l'époque condamnent l'oisiveté des flâneurs car selon eux ils ne travaillent pas, au contraire en réalité certains auteurs revendiquent dans la flânerie d'une certaine sorte, une posture en dehors et au centre en même temps d'une société qui s'oriente vers la modernité et que seul leur recul permet de décrire d'une manière poétique véhiculant des détails et des interprétations que des énonciations factuelles ne pourraient rendre.

« Ainsi il va, il court, il cherche. Que cherche-t-il ? A coup sûr, cet homme, tel que je l'ai dépeint, ce solitaire doué d'une imagination active, toujours voyageant à travers le grand désert d'hommes, a un but plus élevé que celui d'un pur flâneur, un but plus général, autre que le plaisir fugitif de la circonstance. Il cherche ce quelque chose qu'on nous permettra d'appeler la modernité ; car il ne se présente pas de meilleur mot pour exprimer l'idée en question. Il s'agit, pour lui, de dégager de la mode ce qu'elle peut contenir de poétique dans l'historique, de tirer l'éternel du transitoire. »¹

En 1956, le situationniste Guy Debord théorise la dérive. Une technique qui prône l'errance urbaine sensible pour découvrir de nouveaux lieux. Une technique utilisée par les situationnistes qui consiste à plus ou moins à se promener à travers la ville avec un œil neuf qui regarde le quotidien comme une exception. Il déclare dans son texte fondateur *Théorie de la dérive* :

« Une ou plusieurs personnes se livrant à la dérive renoncent, pour une durée plus ou moins longue, aux raisons de se déplacer et d'agir qu'elles se connaissent généralement, aux relations, aux travaux et aux loisirs qui leur sont propres, pour se laisser aller aux sollicitations du terrain et des rencontres qui y correspondent. La part de l'aléatoire est ici moins déterminante qu'on ne croit : du point de vue de la dérive, il existe un relief psychogéographique des villes, avec des courants constants, des points fixes, et des tourbillons qui rendent l'accès ou la sortie de certaines zones fort malaisés. Mais la dérive, dans son unité, comprend à la fois ce laisser-aller et sa contradiction nécessaire : la domination des variations psychogéographiques par la connaissance et le calcul de leurs possibilités. »

Et en fin de texte : *« Tout porte à croire que l'avenir précipitera le changement irréversible du comportement et du décor de la société actuelle. Un jour, on construira des villes pour dériver. On peut utiliser, avec des retouches relativement légères, certaines zones qui existent déjà. On peut utiliser certaines personnes qui existent déjà. »²*

La pratique de la dérive à l'inverse des noctambules et flâneurs du siècle précédent, démontre une pratique presque militante avec pour objectif de sortir

1 BAUDELAIRE, Charles. *Le peintre de la vie moderne*, Mille et une nuits, 2013

2 DEBORD, Guy-Ernest. *Théorie de la dérive*, Internationale situationniste, n°2, décembre 1958.

du fonctionnement logique de la ville pour la ressentir et la pratiquer sans objectifs productifs, et ainsi la questionner. L'on comprend dans la conclusion du texte que la pratique de la dérive va contre la pratique de la majorité des usagers de la ville et revendique une ville autre. D'ailleurs, « *certaines zones [...] certaines personnes existent déjà.* ». C'est ici qu'une différence apparaît avec le siècle précédent, l'on reconnaît que des endroits représentent et seraient des endroits de la dérive. Si l'on extrapole, la pratique de la dérive met l'explorateur dans une posture particulière, à la fois en dehors et dans la ville. À son instar des endroits autres et en dehors de la ville existent également, comme si ce que recherche la démarche de la dérive avec l'errance pouvait devenir une spatialité. L'aspect psychogéographique reconnaît par ailleurs un lien intrinsèque entre la ville et son habitant, entre la construction physique des lieux et la projection humaine de ceux-ci. Pour cette raison, les espaces indéfinis peuvent être sûrement interprétés comme des lieux de la dérive.

Finalement les différentes pratiques nous apprennent une revendication à jouir de la ville dans un autre but que celui du productivisme, une utilisation autre que se rendre au travail, chez soi ou dans les lieux de consommation. Faire partie de cette démarche, que ce soit consciemment ou non, c'est utiliser l'espace citadin comme un terrain d'aventure, y chercher l'inconnu. À tout cela, l'exploration urbaine contemporaine va ajouter la fascination de l'abandon, et de l'illégalité.

• L'exploration urbaine comme expérience contemporaine

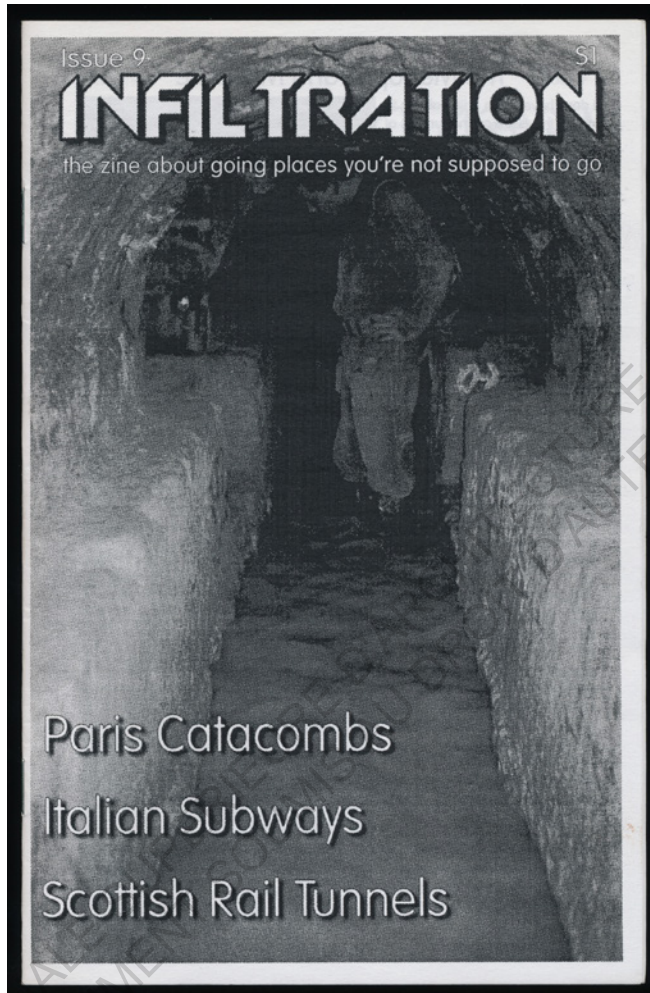
Dans les années 90, le terme « exploration urbaine » est popularisé par Jeff Chapman alias Nimjalicious, pionnier de la discipline à Toronto dans sa revue *Infiltration: the zine about going places you're not supposed to go*. Le magazine se veut comme un guide destiné aux personnes qui voudraient s'essayer à pénétrer des endroits défendus. Le magazine est reconnu comme fondateur et unificateur de la discipline que l'on nomme aujourd'hui Urbex. Et de Jeff Chapman une citation est devenue célèbre « *Ne rien prendre à part des photos, ne rien laisser à part des traces de pas, ne rien tuer à part le temps.* », elle fixe des règles à l'exploration urbaine dans les endroits interdits. Cela est paradoxal par rapport à la liberté recherchée dans l'exploration urbaine et peut s'interpréter par le début d'une institutionnalisation consciente par ses pratiquants eux-mêmes. En réaction, les pratiques contemporaines autour de l'exploration sont parfois en opposition avec ces règles. Au sein de l'urbex se déclinent différentes pratiques, ainsi n'existe pas la seule exploration de lieux abandonnés en contextes urbains ou ruraux mais également la toiturophilie et la cataphilie qui consistent à explorer respectivement des toits plus ou moins hauts et les infrastructures sous-terraines de la ville.

De l'héritage de Ninjalicious, l'exploration urbaine tire une image qui est celle d'une discipline d'initiés où est cultivé le secret des endroits explorés. Il faut montrer patte blanche pour obtenir l'emplacement d'espaces propices à l'urbex au sein des communautés qui se forment notamment grâce à internet autour du sujet. C'est un secret qui vise à protéger les endroits explorés d'une trop grande fréquentation qui dénaturerait le lieu et qui affaiblirait l'idéologie prônée de le laisser intact ou presque. C'est un des éléments qui contribuent paradoxalement à la fascination et à l'attraction que suscite la discipline et par extension les endroits qu'elle explore.

Le fait que Thomas Vauban veuille être anonymisé dans ce travail est dû au fait que sa pratique est illégale. Que ce soit l'exploration urbaine ou lorsqu'il projette d'ouvrir un lieu de vie dans les endroits abandonnés qu'il explore. Il est conscient que la découverte de ces activités illégales par l'institution mettrait en péril son travail par ailleurs qui est très en lien avec les administrations publiques. On comprend ici qu'au-delà d'une passion ou d'une conviction militante, l'exploration urbaine est une activité qui peut à la fois permettre et entraver des activités plus institutionnelles. Puisque c'est l'exploration qui désigne les endroits où ouvrir des squats, qui discutent avec les autorités publiques, nous le verrons au chapitre 4, mais qui sont jugés gênants. Cette pratique selon ses objectifs peut donc réduire la confiance que l'administration publique a dans les projets que Thomas Vauban peut porter par ailleurs.

Concernant sa pratique de l'exploration urbaine il l'expliqua ainsi : « *Sur la pratique de l'explo, c'est beaucoup de vélo, de promenade, de marche, après j'ai développé un réflexe, je suis tout le temps en train de regarder. [...] A la base c'est regarder l'architecture. Au même titre que des gens en archi regarderaient un bâtiment en fonction de la manière dont il est construit, d'autres sur son style et son époque, moi je le regarde sur... est-ce qu'il est occupé ou pas, est-ce qu'il est détérioré, comment on rentre dedans, un potentiel de projet dessus. C'est une manière de voir l'architecture comme une autre. [...] J'avais eu des pratiques d'urbex avant. Beaucoup de visiter des chantiers tout ça [...] et là à Nantes, avec l'ouverture des Beaux-Arts qui a créé un coup fort, avec des personnes on a monté un mouvement d'occupation, à essayer de s'organiser pour ouvrir des squats. On a rencontré des gens avec des pratiques différentes, des méthodes différentes et je dis ça parce qu'on a fréquenté des gens qui faisaient du graff qui avaient une grosse pratique de l'exploration mais absolument pas orientés sur du squat tu vois. C'est des gens qui peuvent aller n'importe où n'importe comment [...] mais qui y vont pour la beauté du geste. C'est intéressant, moi ils m'ont fait visiter des trucs qui étaient pourris mais pourris, ils étaient trop fiers de leur coup mais c'était pourri, c'était invivable, mais c'est leur pratique à eux tu vois. Et moi je leur faisais visiter des trucs et ils me disaient t'es sympa mais c'est un appart que tu nous as fait visiter on n'y fait rien.*

Dans sa pratique, Thomas Vauban voit beaucoup les potentialités



Jeff Chapman, explorateur et fondateur de Infiltration



d'exploration par le prisme de l'ouverture possible de squats. Et c'est intéressant de voir que si les techniques de repérage sont sûrement assez génériques, c'est-à-dire se promener et observer, les idées projetées à l'intérieur sont très différentes. Ainsi il se compare par exemple avec des gens qui ont une activité de graffeurs, et qui ne recherchent pas du tout le même type d'endroits. Le contexte sauvage, détruit, en pleine nature d'un lieu pourra plus convenir aux attentes de mise en tension esthétique recherchée par les graffeurs. Tandis que projeter un squat se fonde sur des critères différents, des critères d'habitabilité comme l'approvisionnement en eau et électricité, l'état des menuiseries, des planchers etc.

L'on peut aussi analyser le fait que si les projections sont différentes, le plaisir de la pratique peut être partagé et mis en commun. Lorsque Thomas compare la façon dont il observe les bâtiments avec un regard architectural, il met en lumière le fait que les bâtiments abandonnés dont il parle, mais aussi les friches, sont des figures particulières que l'état d'abandon caractérise. Il parle ainsi des signes extérieurs esthétiques de l'abandon et de la possible occupation des lieux qui sont autant de manifestations formelles de la figure architecturale du lieu abandonné. Ainsi l'on peut voir les endroits abandonnés par plusieurs éléments. Les signes esthétiques de leur détérioration, les signes d'occupation, leur accès dérobé, et la question de sa possible exploitation pour un usage ou un autre.

Nous parlions tout à l'heure de l'illégalité de l'exploration urbaine, on peut dire que son caractère inhérent en tant que discipline est le fait de passer la limite d'une propriété privée. C'est donc une pratique illégale à la différence des autres formes de la fânerie ou de la déambulation que nous évoquions précédemment. Le fait d'assumer une illégalité dans l'exploration urbaine, ou dans l'occupation comme nous le verrons dans la deuxième partie, questionne le droit à la propriété et la légitimité que celui-ci a encore dans notre société contemporaine.

*«La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.»*¹ Ceci est l'article 17 de la Constitution des droits de l'homme et du citoyen de 1789 qui est toujours en vigueur par l'article préambule de la constitution de 1958.

Avec cette article l'État français pose la propriété comme un droit qui permet une jouissance libre, c'est-à-dire qui autorise plus qu'elle n'oblige les propriétaires. C'est un droit qui assure la maîtrise totale d'un bien. Avec pour limite cependant celle de la loi : l'article 544 du code civil renseigne : *«La propriété est le droit de jouir et disposer des choses de la manière la plus absolue, pourvu*

¹ *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 | Légifrance, le service public de la diffusion du droit* ». <https://www.legifrance.gouv.fr/Droit-francais/Constitution/Declaration-des-Droits-de-l-Homme-et-du-Citoyen-de-1789>.

qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois ou par les règlements.»¹ Et celle de l'intérêt général. Cette limitation par l'intérêt général est en deux sens. Le premier est qu'il contraint l'usage pour les propriétaires de leur bien et le second est qu'il autorise les institutions publiques à agir sur les biens privés. Il est une différenciation intéressante dans la propriété spatiale : le domicile et ce qui ne l'est pas. Le domicile d'un individu peut être revendiqué à partir du moment où celui-ci peut prouver que c'est l'endroit où il vit, sans forcément être propriétaire des lieux. En justice cette notion a pu être utilisée en faveur des squats d'ailleurs, le domicile a alors été placé au-dessus de la propriété. Ceci montre qu'il est possible de faire passer l'habitat, l'attachement à un lieu, avant un acte de propriété. La violation de domicile est réprimée par la loi, elle est pénalement condamnable.

À l'inverse, les explorateurs urbains connaissent bien le vide juridique qui existe quant à la violation de propriété. Lorsque les autorités ou des agents de sécurité surprennent un individu sur une propriété privée ou du domaine public, si celle-ci n'est pas soumise à d'autres lois compte tenu de la sensibilité du lieu, l'individu peut être condamné pour escalade, ou effraction. Sachant que l'effraction prend également en compte le fait de se faufiler dans une ouverture de clôture déjà présente ou d'entrer par duperie. C'est donc le franchissement de la limite qui est répréhensible et non le fait de se trouver sur la propriété. C'est d'ailleurs un moment fort de l'excursion, trouver la faille dans la clôture d'un lieu et passer le pas de l'illégalité. Les explorateurs savent généralement qu'une fois à l'intérieur ils seront moins réprimés pour leurs actes que si on les surprend en train d'entrer. Une fois à l'intérieur ils pourront négocier avec les autorités le fait de ne chercher aucun délit et argumenter le but de leur effraction, comme la photo ou l'exploration, et non un but de dégradation ou de malveillance.

De manière moins juridique, dans les faits il y a toujours une limite à franchir plus ou moins élaborée. Une grille, des barbelés, un grillage, un mur, une porte, des haies de ronce, ou juste la ligne entre l'asphalte et la friche, l'absence d'éclairage public, une caméra. Il y a toujours un moyen d'entrer, plus ou moins facile selon la sensibilité du site. Philippe Vasset en fait d'ailleurs la remarque : « *C'est le paradoxe des friches, il y a toujours des clôtures et des pancartes indiquant que le site est gardé vingt-quatre heures sur vingt-quatre par une entreprise au nom menaçant (Euroguards, Vigilantis, ect.), mais il existe immanquablement un moyen d'entrer facilement, comme si les propriétaires préféraient laisser des passages dérobés permettant aux rodeurs les plus obstinés d'aller et venir comme par des chatières plutôt que de devoir chaque semaine réparer les trous dans le grillage.* »².

1 Les limitations à l'exercice du droit de propriété, site de la cour de cassation, 2008. https://www.courdecassation.fr/publications_26/rapport_annuel_36/rapport_2008_2903/etude_discriminations_2910/distinctions_justifiees_2918/distinctions_entre_proprietaires_2920/limitations_exercice_droit_propriete_12143.html.

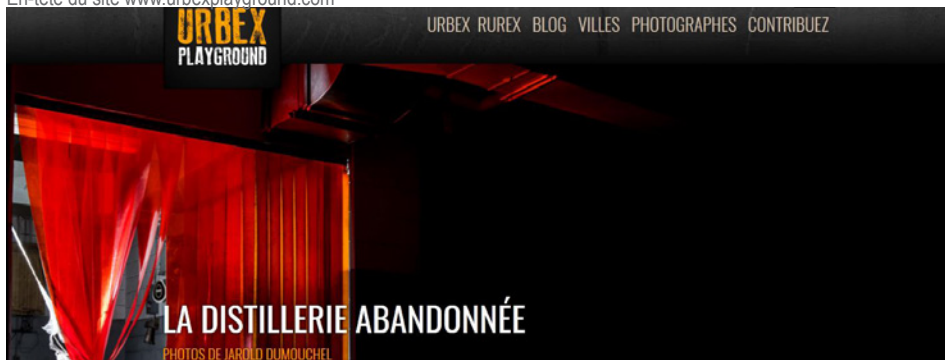
2 VASSET, Phillipe. *Un livre blanc*. Fayard, 2007. p.14

Ceci pose d'ailleurs la question de la raison de la sécurisation des sites abandonnés. Car si les promeneurs sont tolérés, au risque de vols, il reste pour expliquer tant d'effort et d'investissement le fait que les propriétaires ne veulent surtout pas être destitués de leur propriété par son occupation de manière plus structurée qu'une simple exploration ou un graffiti. Comme par l'installation d'un campement ou d'un squat où l'on habite, et qui a donc une valeur forte à opposer à la propriété comme on l'a vu avec la valeur que le droit donne au domicile.

C'est en passant par un passage dérobé et en traversant ainsi la limite de la propriété que le promeneur devient explorateur. Il est désormais exposé à trois composantes de l'exploration intrinsèquement liées. La première est qu'il est hors la loi. C'est un espace qui ne lui est pas autorisé et il s'expose donc à des représailles de la part des autorités ayant prise sur l'endroit et en plus, son droit à la sécurité est dans les faits mis en péril, que ce soit par une mauvaise rencontre ou par l'effondrement d'un bâti. Ce qui nous amène à la deuxième composante, la nature. En effet un endroit abandonné est par définition un lieu dont on ne s'occupe plus, que l'on n'entretient plus et qui est donc soumis aux lois naturelles tel que la gravité, l'érosion... Ceci sous-entend également que la végétation a tout le loisir de s'étendre, que les matériaux des éventuelles constructions poursuivent leur dégradation et finissent par se briser, se fragiliser, s'effondrer. Cela crée donc un univers qui comporte nombre de dangers. Ceux-ci font partie intégrante de l'aventure de l'exploration urbaine et c'est certainement en partie ce qui attire l'explorateur, par les sensations qu'elle procure. La troisième composante est l'image, le récit qui est produit par cette exploration, qui a le rôle de diffusion de la pratique, et c'est parce que c'est un récit positif d'endroits dangereux que l'on aboutit à une image fascinante et excitante.

Internet permet de raconter des explorations par différents médias notamment la photographie et la vidéo qui mettent en scène les lieux explorés par le choix du cadrage, du montage, de l'intégration de l'explorateur comme sujet. Cette mise en scène est un élément nouveau qui peut être critiqué. Là où l'on explorait la ville comme sujet en elle-même, elle devient un support de représentation qui ajoute au rapport à la ville, au temps, à la société de l'explorateur, un rapport entre lui-même et les individus qui jugeront, commenteront, partageront sa pratique. Il est intéressant d'ailleurs de noter que la photographie, la vidéo, le parkour, le graffiti sont des disciplines très utilisées dans ce contexte et où il y a une notion de performance et de compétition. Des qualités qui sont engagées et jugées donc dans la représentation dont nous parlions. À propos du graffiti d'ailleurs, il est assez évident que cet art est en contradiction avec la position défendue par l'urbex. Or les lieux abandonnés sont des terrains privilégiés de cette discipline pour différentes raisons. Premièrement la tranquillité et le temps donné pour réaliser une œuvre, et puis le contexte du lieu qui transforme le support de l'œuvre et son appréhension. Le graffeur Legz explique dans un article de Konbini comment la pratique du graffiti l'a amené à pratiquer l'urbex et son témoignage ainsi que son œuvre démontrent à quel point

En-tête du site www.urbexplayground.com



Groupe Facebook «Urbex Ile et Vilaine»

23 décembre 2018, 21:17
 Dimanche urbex sur un spot bien connu des rennais 😊

Membre ▾ Notifications Partager Plus

À propos de ce groupe

Description

Salut à toi Urbexeur, Urbexeuse !

Avant de partager ton(s) expérience(s) avec les autres membres, merci de lire les quelques règles qui suivent. Tout non respect de ces dernières vaudra une suppression de la publication et peut être même un ban définitif du groupe.

Voici donc quelques règles que nous te prions de respecter :

- ▣ Ce groupe sert à partager les photos, vidéos ou autre contenu qui parle de l'urbex dans Rennes et plus globalement en Ile-et-Vilaine. Merci donc de rester dans ce cadre.
- ▣ Afin de protéger les lieux explorés, merci de ne pas donner leur localisation.
- ▣ Inutile de rajouter qu'on ne dégrade pas les lieux visités, on touche avec les yeux !

Merci d'avoir lu et pris conscience de ces quelques règles.

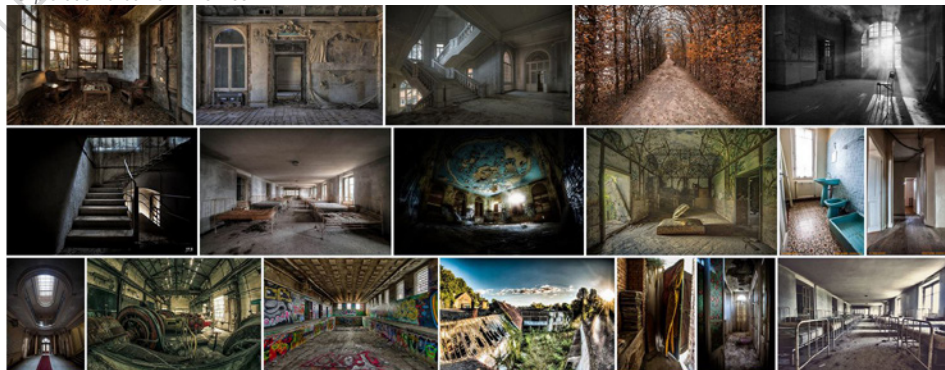
27 likes 6 commentaires

J'aime Commenter

Afficher 4 autres commentaires

Francis de Nice Si vous avez une autre adresse "de même taille" je vous échange contre cette adresse 😊 (ma page pour prouvé Bretagne Urbex/Rurex et faire ma pub en passant)
 J'aime Répondre 1sem Modifié

«exploration urbaine» - flickr.com



ces pratiques ne sont pas opposées, mais qu'au contraire les fresques viennent prolonger et enrichir l'identité d'un lieu abandonné.

« Les lieux abandonnés, c'est d'abord un souvenir de gamin. Jeune, j'aimais aller me faire peur dans des maisons abandonnées. À partir de 1993 j'ai commencé à chercher ce type de lieux. À l'époque je peignais souvent en chrome et noir, c'était la seule combinaison qui permettait de peindre n'importe quel mur sans avoir besoin d'y mettre un coup de rouleau. L'idée avec ces bombes c'était vraiment d'aller chercher d'autres endroits que les traditionnels Hall Of Fame, des terrains vierges. Et d'y être les premiers. J'ai commencé cette chasse avec un pote qui s'appelait Hoctes et assez rapidement j'y ai pris goût : dans ces lieux ta pièce ressort d'autant plus qu'il n'y a pas de graffiti autour. Et puis l'ambiance de l'endroit de la peinture en fait partie, tout est lié. Alors qu'avant je prenais juste mon graff en photo, ici je prends du recul. Tout ça m'a permis de prendre en compte ces lieux pour ce qu'ils étaient esthétiquement. »¹

Ma première expérience, que l'on pourrait qualifier de stéréotypée, d'exploration urbaine fut aux abattoirs de Rezé avant que ceux-ci ne soient détruits. C'était durant ma première année de licence en architecture. (cf texte ci-contre). L'on peut y lire l'impression physique forte que provoque l'exploration d'endroits abandonnés. Il y a à la fois la pression de l'illégalité, celle de l'inconnu, savoir où l'on passera, si tel mur va s'effondrer. Et puis selon l'endroit, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, la tension des structures humaines détruites ou délabrées qui sont reconquises par la nature et qui amènent un sentiment assez spécial. Celui d'être hors du temps, de ne pas être à sa place. Ce sont bien sûr des sensations qui ajoutent à la fascination et au mystère.

Si les différents acteurs de l'urbex ne sont pas en accord sur les pratiques, cela permet cependant de créer une diversité non organisée de ces pratiques et de conserver ainsi une forme de spontanéité. Cette spontanéité est par ailleurs beaucoup entretenue par le fait que l'urbex est une pratique solitaire ou en très petits groupes. Au-delà de la critique que l'on peut faire de la recherche d'image et de performance vers laquelle tend l'exploration urbaine, il semble que ce qui pousse un habitant à débiter l'exploration urbaine, avant que ce soit une projection pour établir un squat, peindre un graffiti, etc., c'est une envie, un besoin voire une nécessité selon les caractères des explorateurs. Celle de quitter la ville au sens de quitter le contexte urbain habituel qui l'entoure. Le quitter non pas en s'en détournant mais en changeant de pied, de main, de point de vue, dans le but d'atteindre une liberté que lui refusent les arrêts de bus, les portes fermées, les files d'attente, les péages, les horaires de fermeture, d'ouverture, l'heure de l'embauche, le prix de l'essence, les lettres de motivation, les notifications, les mails, les feux de circulation, et bien d'autres formes d'aliénation inhérentes aux conventions sociales qui régissent le bon fonctionnement de nos villes et de nos sociétés.

1 STATIUS Thomas, «Legz, graffeur solitaire des lieux à l'abandon», Konbini, 12 Mars 2013

Récit 1 : Exploration des anciens abattoirs de Rezé – été 2014

« Je connais un endroit sympa pour faire de la photo » La première fois que j'ai été personnellement au contact direct d'un espace abandonné, c'était l'été de la première année en école d'architecture. J'étais aussi en train de commencer à expérimenter la photographie. Un ami m'a proposé de façon assez improvisée d'aller jeter un coup d'œil aux anciens abattoirs de Nantes, abandonnés.

C'est parti, nous montons à quatre dans la Clio rouge qui nous emmène à travers Nantes vers sa périphérie avec une ambiance de légère excitation qui habite certainement même les explorateurs urbains les plus expérimentés à chaque fois qu'ils s'apprentent à s'introduire sur un site de manière plus ou moins illégale. L'ami en question connaît bien son affaire, nous nous garons discrètement, près d'Emmaüs et entrons par un bout de grillage éventré, signe que l'endroit est déjà fréquenté. Une fois la limite passée, la tension monte d'un cran, nous ne sommes bien sûr pas supposés être ici et par cette après-midi radieuse, nous ne sommes pas tellement invisibles. Il y a entre autre tout l'imaginaire de ces lieux abandonnés qui vient en tête, l'endroit est-il vraiment inoccupé ? Je ne saurais que répondre à cette question, ce que je sais c'est qu'en passant les premiers bâtiments, certainement d'anciens logements de fonction, perdus dans la friche, nous trouvons des objets très hétéroclites dont bon nombre ayant appartenu à des enfants. J'essaie d'écarter rapidement les suppositions glauques du comment ces objets ont atterri ici et nous continuons notre chemin après avoir bien compris que ces bâtiments servent de squats occasionnels et qu'il faut être courageux pour y dormir.

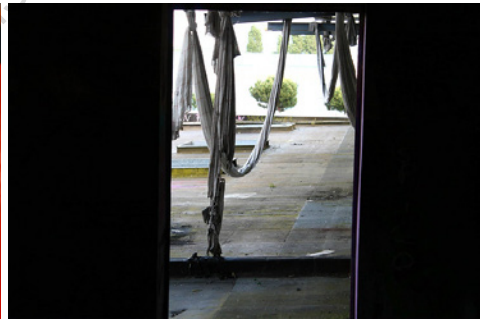
A l'orée des grands bâtiments de béton armés, s'aperçoivent de grands tags et pour la plupart situés hors d'atteinte des peintres raisonnables, Nous traversons après la friche une plaine bétonnée qui servait certainement pour les chargements et autres manœuvres liées à l'ancien usage du lieu.

En passant l'ouverture qui servait de porte, un calme différent impose son silence, Un calme d'intérieur sans animaux, sans déplacement d'air, avec une odeur différente. Le sol est couvert d'eau, et reflète les murs, tagués eux aussi. C'est comme marcher sur un sol de verre séparant deux mondes symétriques figés par leur vacuité. A partir d'ici, sûrement de par les dimensions vastes des pièces que nous traversons, plus personne ne dit grand-chose chacun s'occupant de ses clichés ou de ses sensations face à cet inconnu à présent bien plus fascinant qu'effrayant. Nous explorons ainsi des pièces très différentes les unes des autres, dont les ambiances convainquent du caractère rude du lieu. L'une est envahie d'une grille tridimensionnelle de métal rouillé, sans la moindre idée de ce à quoi cela pouvait servir, sa dimension esthétique est émouvante. Une autre a le plafond découpé, permettant d'apercevoir l'étage du dessus dans une traversée visuelle assez étrange et où la physique structurelle des matériaux est plus que jamais sensible et palpable. Sensibilité structurelle que nous éprouvons d'ailleurs en montant en haut d'un mur, qui découvre un point de vue sur un toit en tôle éventré plongeant vers l'intérieur du bâtiment, comme aspiré par la gravité. Sous nos pieds le mur bouge et nous jugeons préférable de redescendre sans mouvements brusques et de nous éloigner. Avec le recul, je crois que la pièce la plus impressionnante de l'endroit était un gouffre inversé que nous avons parcouru sans un bruit. L'obscurité était palpable et le seul repère spatial nous était offert par une fenêtre que je placerais à une vingtaine de mètres au-dessus de nous, Cette abysse inverse était impressionnante de par sa pesanteur, elle donnait presque envie de ramper. Les lampes torche que nous avons allumées perçaient à peine un pas dans l'ombre. Nous ne marchions pas ensemble, comme si chacun voulait faire l'expérience de ce désert aveugle. J'entendais les pas de mes compagnons, incertain de leur position. La seule évolution palpable était celle du sol, où défilaient d'anciennes fractures, des emballages, des boulons, des boîtes de conserve...

Quand surgit enfin la porte de la pièce la présence d'une limite est incongrue, elle se franchit avec étonnement et le monde abyssal et impénétrable s'évanouit en deux pas. Nous découvrons également que les grandes machines sont restées sur place, certainement trop chères à déplacer. Carcasses industrielles. Elles sont là, certaines avec des allures effrayantes, il y a de

grandes chaînes qui plongent dans la pénombre sur des rails vers les étages inférieurs. Elles sont présentes partout et caractérisent l'espace. Elles observent les visiteurs, les autorisent ou non à passer et leurs formes de mécanique tentaculaire dérangeante ne laisse nul doute quant à leur légitimité d'occupation.

C'est à la fois un lieu fascinant et difficile à photographier. Le temps, l'occupation, la structure originale provoquent des contrastes dont l'esthétique se prête à des clichés colorés, brutaux, voire géométriques ; mais les sensations à fleur de peau ressenties et qui touchent aux autres sens sont plus dures à exprimer. L'exploration urbaine comporte une part introspective, et les expressions de celle-ci sont des invitations à expérimenter soi-même ces voyages.



C'est pour moi un état d'esprit qu'explique très bien Alain Damasio dans *La zone du dehors* où il exprime cette envie sauvage d'une liberté inconditionnelle qui déchire les consensus et bonnes conduites qui polissent les vies pour retrouver un rapport à soi, en dehors. Le texte fondateur du récit :

« Que Je ne sois pas un autre. Que jamais il ne le devienne. Voilà la stratégie de fond d'un gouvernement moderne. L'assignation à personnalité. chacun sait qu'elle commence au sortir du ventre de notre mère. avec l'acte de naissance. qu'elle découle du prénom et du nom. qu'elle s'inscrit dans le dossier psychologique. signe le livret scolaire. s'étire sur le parcours professionnel répertorié par ce Clastre qui nous hiérarchise tous et qui nous attribue place. case. et rang. et s'exhibe au bout sur la Carte. qui a fini par ramasser sur une simple puce l'ancienne et presque rassurante dispersion des pièces d'identité. du permis de conduire. du carnet de santé. des cartes de séjour. de travail. d'allocation. de crédit. et jusqu'au dossier professionnel. jusqu'au casier judiciaire. Épingler chacun à sa personnalité. À sa biographie archivée. À son identité claire et classée. Que l'on prend soin de prélever tout au long de notre vie. Sans violence mais sans fléchir. Voilà qui permet de fixer les têtes. n'est-ce pas. de les arrimer à elles-mêmes comme on visse le fou à sa folie – une folie savante de bulletin psychiatrique avec ses notes et ses normes. ses seuils minima et maxima. ses moyennes et ses écarts à la moyenne... tout ce qu'un appareil rodé de savoir peut produire pour ordonner le désordre. Confisquer le rapport à soi dans l'épaisseur d'un dossier jamais clos. Vous dire qui vous avez été. Comment vous êtes. et qui vous devrez être. Non pas mutiler. non pas opprimer ou réprimer l'individu comme on le crie si naïvement : le fabriquer. Le produire de toutes pièces. et pièce à pièce. Même pas ex nihilo : à partir de vous-mêmes. de vos goûts. désirs et plaisirs ! Copie qu'on forme. tout simplement. Se libérer, ne croyez surtout pas que c'est être soi-même. C'est s'inventer comme autre que soi. Autres matières : flux, fluides, flammes... Autres formes: métamorphoses. Déchirez la gangue qui scande "vous êtes ceci", "vous êtes cela", "vous êtes...". Ne soyez rien : devenez sans cesse. L'intériorité est un piège. L'individu ? Une camisole. Soyez toujours pour vous-mêmes votre dehors, le dehors de toute chose. »¹

C'est un extrait littéraire et qui ne parle pas de l'exploration en tant que telle. Cet exemple est plus à envisager si l'on veut illustrer l'exploration urbaine, comme une image du désir de s'extirper du canevas de normes législatives et sociales que les individus vivant en société construisent nécessairement. On peut ressentir dans le texte une énergie et une certaine virulence en réaction à ces normes. Une énergie qui veut sortir des limites de l'individus ou des constructions sociales. Ceci est à mon sens intéressant à voir comme le moteur qui permet de remettre en question et donc de faire changer les formes des institutions. Les institutions comprises au sens larges comme étant tout ce qui est inventé et établis par les humains pour réguler la société.

1 DAMASIO, Alain. *La zone du dehors*. Gallimard, 2014.

Dans ce chapitre nous avons vu que depuis longtemps, les citadins ont eu le désir d'un certain exotisme dans la ville même qu'ils habitent et pratiquent au quotidien. Cet exotisme conduit à désirer prendre un certain recul par rapport aux carcans institutionnels, à désirer être sur l'espace public de manière gratuite sans but de production ou de consommation, en le considérant simplement comme un terrain d'aventure. Depuis les années 90, l'exploration urbaine a acquis une forme différente, celle de l'Urbex dont la spécificité est celle de l'illégalité, qui questionne la notion de propriété. L'exploration urbaine sous cette forme a différents usages comme ceux du graffiti, de la photographie, de la promenade, de la projection d'une occupation, etc. qui peuvent s'entremêler, être dans un rapport de valeurs conflictuel ou s'ignorer. Dans le chapitre suivant, l'on peut se poser la question des représentations et des réactions que suscitent les délaissés. De quels rapport ces endroits retournés a priori à un état de nature entretiennent avec les institutions humaines.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTRES

Chapitre 3.

CONSTATER UN ABANDON PERMET DES REPRÉSENTATIONS

•Le temps du vide, retour d'un état de nature

L'on reconnaît souvent un délaissé ou un abandon à un certain envahissement végétal, plus ou moins prononcé selon que le lieu laisse la place à un sol végétal. Cependant même dans les plus petits interstices du bitume ou du béton des façades, la végétation finit toujours par se frayer un chemin. C'est d'ailleurs aussi une raison forte d'attraction. Lorsque l'explorateur se balade, la végétation qui n'est plus sous le joug humain et prend des libertés sauvages est un signe très important. Même en repérant par vue satellite l'on peut présumer de l'inoccupation d'un endroit à l'apparence que prend le couvert végétal. La végétation dans ces lieux tend à un état que l'on appelle le climax. L'encyclopédie Larousse nous en donne cette définition :

« État durable d'équilibre atteint par l'ensemble d'un sol et de la végétation qu'il porte. Le climax est le plus souvent une forêt. Il correspond à une biomasse maximale avec un taux de renouvellement minimal. Le climax diffère selon le climat, la nature du sol minéral, et les terres abandonnées par l'homme n'évoluent pas toujours vers le climax originel, mais plutôt vers un paraclimax (forme dégradée, telle la garrigue) à biomasse moins élevée. »

Il y a une dimension d'ascension dans ce concept, de croissance jusqu'à cet état maximal. D'ordinaire, ce sont des états quasi accomplis que l'on retrouve dans les forêts vierges comme l'Amazonie ou celle du Ngorongoro en Tanzanie. Un état maximal qui est donc issu d'un écosystème luxuriant et qui n'est pas permis lorsque qu'une espèce végétale ou animale est prédominante. Des endroits qui s'acheminent donc vers cet état, même si les restes d'activité humaine sont autant de difficultés qui entravent ce chemin, renvoient notre espèce à un contexte où elle n'est pas dominante et donc d'autant plus en danger. D'un autre

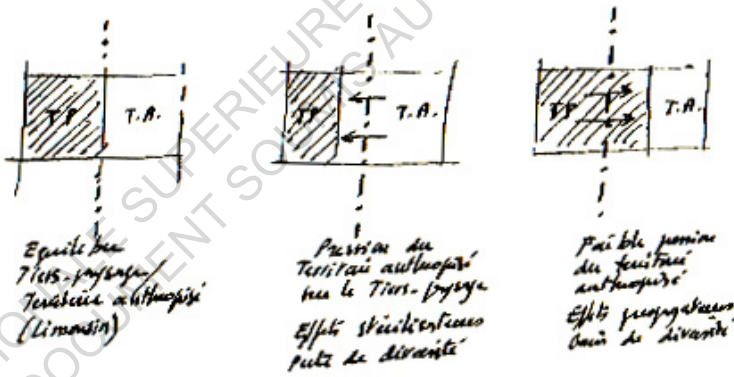
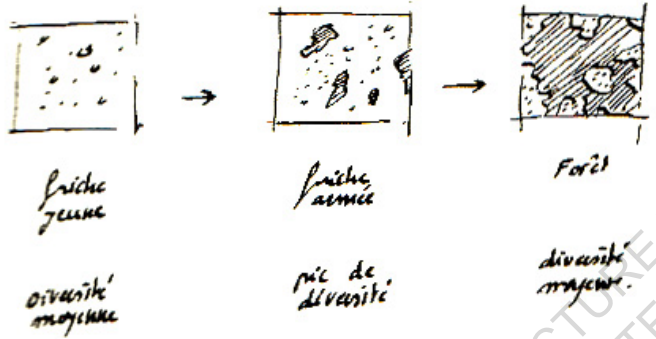
côté, c'est par la redécouverte d'une diversité de faune et de flore forte en ces endroits qu'il ne maîtrise pas, que l'humain renoue sûrement avec sa condition animale. Le paysagiste et écrivain Gilles Clément nous explique dans le *Manifeste du tiers-paysage* qu'il existe trois milieux sur le jardin planétaire, l'ensemble de la biodiversité du monde dont notre planète est l'enclos. Cest trois milieux sont les espaces primaires, vierges d'artificialisation, les espaces gérés par l'homme, et les espaces délaissés : « *Les délaissés résultent de l'abandon d'une activité. Ils évoluent naturellement vers un paysage secondaire. Une forêt secondaire peut provenir d'un délaissé. Une forte dynamique caractérise les paysages secondaires. Un jeune délaissé accueille rapidement des espèces pionnières qui bientôt disparaissent au profit d'espèces de plus en plus stables jusqu'à l'obtention d'un équilibre. Les paysages secondarisés sont hétérogènes et chaotiques.* »¹

Il nous explique ensuite que ces espaces délaissés sont des isolats qui se ferment aux espaces gérés qu'ils ont quitté par la densification et le boisage des espaces végétaux et qu'ainsi ils constituent des réserves d'exceptionnalité d'espèces. En effet le fait de séparer des dynamiques d'évolution biologique permet de les enrichir là où le brassage planétaire les appauvrit en généralisant les modes d'évolution du végétal. On pourrait dire par exemple que le blé ou le maïs sont les espèces les plus invasives de la planète puisque leurs qualités nutritionnelles ont conduit l'homme à les cultiver sur toute la Terre. Ce n'est pas seulement une considération biologiste ou paysagère que d'affirmer le caractère rare de la nature dans ces espaces, c'est aussi une considération presque philosophique. Elle échappe à l'anthropisation du territoire et a ainsi une symbolique forte. La conquête végétale est maximale lorsque la présence humaine ne subsiste plus du tout. L'humain a fait l'aveu d'abandonner à la nature un endroit qu'il avait conquis sur elle, si l'on reprend la vision classique qui scinde nature et culture et en fait un combat de la culture contre la sauvagerie. C'est ce qui rend conflictuel l'espace du délaissé contre l'espace de la ville, puisque le délaissé représente cette reconquête par la nature face à l'espace conquis et artificialisé de la ville.

Cependant, le paysage anthropisé exerce une pression sur le tiers paysage qu'explique également Gilles Clément. Par les pollutions produites par l'humain qui entraînent une perte de diversité, par des supports environnants produits par le paysage anthropisé qui propagent et soutiennent discrètement le tiers-paysage, et par l'activité de la ville qui produit et fait disparaître les espaces du tiers-paysage.

L'évolution végétale vers le climax dans un délaissé, c'est ce qui se voit, et qui inconsciemment nous renvoie à la fois à la peur et à la fascination de la nature, du sauvage. Le constat de la progression du végétal illustre un rapport que l'humain entretient avec les espaces du tiers-paysage, le temps. Le cycle naturel, biologique qui continue à évoluer et qui prend une ampleur visible, désynchronisé des espaces gérés. D'ailleurs lorsque sur ces lieux il y a le reste

1 CLEMENT, Gilles. *Manifeste du Tiers paysage*. Éditions du commun, 2016. p.18



Échanges avec le milieu environnant.
influences "naturelles".

T.P. = Tiers-paysage
T.A. = Terrains anthropisés.

physique d'une présence humaine, il entre en tension avec le lieu abandonné. C'est une portion qui est laissée ; que l'on n'a pas daigné emporter parce que devenue obsolète et inutile au moment de l'abandon.

• Revendiquer un patrimoine pour garder une identité

« *Le reste c'est vraiment ce qui est non informé, il n'y a pas de reconnaissance ni par un groupe pré-patrimonial qui défendrait le fait de garder le lieu et sa mémoire [...] le reste non encore informé, peut être juste par des marcheurs, des explorateurs urbains ou de manière encore plus informelle le lieu de réunion de groupes d'ados ou post-ados avec un usage contemporain qui n'est pas en rapport avec la mémoire des lieux* » C'est également un extrait de l'interview avec Amélie Nicolas lors de laquelle nous avons discuté du processus de patrimonialisation par la mémoire.. Elle explique ici que le reste symbolise « *ce qui est encore non informé* » dans la mémoire contemporaine parce qu'il a été occulté par le temps et que pourtant il a perduré et ne témoigne que par sa constitution physique, sa forme, son placement. Lorsque ce reste est redécouvert, il est une évocation qui témoigne d'un moment qui n'est plus, où l'humain a occupé et espace, et qui a disparu. Parce que le reste ne restitue pas le sens que son tout produisait, c'est un fragment qui comporte à la fois un mystère et un autre sens qui produit une certaine tension. Ainsi par exemple retrouver un rail sous une végétation qui l'a recouvert, témoigne que l'humain a eu une activité ici, que cette activité a disparu. L'observateur est alors renvoyé au passé du lieu, et en même temps constate que ce passé est terminé d'une certaine manière. Il constate que la nature est en train d'absorber et de faire disparaître ce passé. Le même raisonnement est applicable à un espace.

« *On parlait souvent à l'époque de l'après friche, comme si la friche c'était le non encore informé. Mais en fait c'est faux, quand on parle de friche il y a déjà un système d'acteur qui a reconnu le lieu et son potentiel de transformation comme étant une friche.* » Amélie Nicolas clarifie ici que la friche est un endroit en attente, et que cet espace est donc reconnu comme une ressource, ce n'est pas un espace oublié, ce n'est pas un rest. Amélie Nicolas a poursuivi avec le point de vue de Vincent Veschambre autour des concepts de trace et de la marque dans *Traces et mémoires urbaines*. Ici ce qu'il théorisa comme une trace est une manifestation physique de « *ce qui subsiste du passé* » qui n'est pas intentionnelle et qui n'a pas de signature, c'est-à-dire des auteurs difficiles à identifier et qui est en balancement entre possibilité d'effacement et de réinvestissement.¹ La différence avec le reste évoqué précédemment c'est le souvenir qui entoure les

¹ VESCHAMBRE, Vincent. *Traces et mémoires urbaines: Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*. Presses universitaires de Rennes, 2008. p.10-11

traces.

Ce souvenir individuel lorsqu'il est partagé par suffisamment de personnes devient une mémoire et garantit qu'une trace ne deviendra pas un reste, autrement dit qu'un espace ne sera pas oublié. Le passage à la mémoire et son maintien sont le résultat de diverses constructions sociales. Par exemple pour les anciens chantiers navals de Nantes, une part des ouvriers de la navale se sont organisés pour protéger les chantiers tout juste fermés et ont obtenu que la démolition ne soit que partielle, faisant naître ainsi des traces fortes, de par leur histoire symbolique industrielle et la personnification de celle-ci par la lutte pour leur conservation.¹

Pour le cas de traces plus anciennes, c'est par divers experts en histoire et en archéologie qu'elles pourront être maintenues, plus discrètement, comme des traces. Par exemple, le Service patrimoine des Pays de la Loire effectuent des inventaires des éléments remarquables et ainsi entament une patrimonialisation jusqu'à des éléments du XXe siècle qui ne sont pas forcément abandonnés pour la plupart d'ailleurs. C'est le cas aussi d'associations comme le Forum Nantes Patrimoine qui restent vigilantes par rapport aux Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) lors des mises à jour du Plan de Sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine (PSMV), mais qui peuvent également alerter grâce à une connaissance historique et archéologique de la ville par rapport à des traces qui n'ont pas encore été reconnues comme patrimonialisées. Tous ces acteurs autour des traces ont un rôle également important dans la fabrique et l'évolution de *marques*, qui sont dans la temporalité suivante du processus de patrimonialisation.²

Les traces sont donc entretenues grâce à un rappel historique que soutiennent ceux qui ont un rapport affectif avec la part d'histoire qu'ils défendent. L'on pourrait dire par inversion qu'une trace disparaît lorsqu'il n'y a pas un affect suffisamment important autour de l'histoire qu'elle représente. Amélie Nicolas décrivait ce processus ainsi :

« ...une sorte de gradient entre le reste, la trace, et la marque. [...] comme un processus de patrimonialisation. [...] du non informé ou par quelques mémoires individuelles ou pratiques individuelles tu passes du reste à la trace, c'est déjà le fait de se mettre à plusieurs autour de la table pour reconnaître l'intérêt de ne pas abandonner ce lieu dans la production de la ville contemporaine par exemple et la marque c'est l'action de la reconnaissance. C'est-à-dire est-ce qu'on le retourne, on le transforme... »

Le cas des ouvriers de la navale est très fort si l'on prend la dimension de

1 Nous reviendrons plus en détail sur le cas des chantiers de l'Île de Nantes au chapitre 7.

2 Les marques sont l'autre pendant de la théorie de Vincent Veschambre, cependant pour que le fil du discours soit cohérent nous développerons ce concept et ses implications également au chapitre 7.

l'affect, car ils sont directement reliés, individuellement impliqués dans ce qui a façonné le lieu tel qu'il sera laissé en 1987. Ils y auront passé une bonne partie des heures de leurs vies, à travailler mais aussi à discuter ce rapport au travail entre ouvriers ou en manifestant, à construire des rapports sociaux autour de ces temps, le temps de la pause entre deux tâches, le temps du repas collectif, le lancement des navires comme accomplissement, etc. Si la dimension de l'affect est forte c'est parce qu'elle touche à leur identité, qui a été façonnée par tous ces temps de vie, et que voir détruit et effacé l'espace qui les a accueillis tend à détruire et effacer cette identité collective, et donc une partie des identités individuelles. C'est ce qui a poussé assez de personnes à « *se réunir autour de la table* » pour qu'en premier lieu, les restes ne soient pas détruits et effacés mais deviennent des traces où l'on reconnaît une potentialité. Concrètement les bâtiments industriels et la configuration du site ont finalement été vus comme des ressources au lieu d'être détruits.

Dans un rapport intermédiaire entre distance et passion par rapport à la trace, et très en rapport avec la découverte du reste dont nous parlions avant, l'on peut pointer la figure du pionnier. L'explorateur qui découvre le reste, la friche ; et qui en se renseignant, en se documentant, en occupant, ou en se projetant dans le retournement de ce reste, en fait une trace. Une trace qui peut devenir populaire par sa médiatisation selon ce que le ou les pionniers décident d'en faire et qui ainsi est un autre mécanisme de la reconnaissance.

Ainsi l'on a l'historien qui agit par le biais du patrimoine, le travailleur qui agit comme témoin de l'endroit, et le pionnier qui agit comme découvreur de lieux abandonnés. Ces trois figures ne sont pas cloisonnées, elles s'entrecroisent et s'aident mutuellement ; dans les moyens d'action, dans les moyens d'information, dans les moyens de diffusion et peuvent constituer des groupes qui pèseront sur les décisions de retournement des traces qu'elles défendent. D'autre part, toutes les traces ne s'inscrivent pas dans des temporalités égales et ne sont pas forcément abandonnées. Celles qui nous intéressent ici, sont celles qui vont servir d'outil à la production urbaine dans le réinvestissement des délaissés, elles deviennent alors selon le concept de Vincent Veschambre des *marques*, ce que nous verrons dans la troisième partie.

• Percevoir le délaissé comme une attente

Qu'un endroit soit reconnu en friche n'est pas nécessairement lié à un processus de patrimonialisation, c'est aussi le rapport de proximité qui est entretenu avec le lieu qui provoque cette reconnaissance. Une proximité qui peut être spatiale, avec les riverains, ou légale avec les propriétaires. Les premiers pourront souvent d'ailleurs avoir un rapport d'usage discret avec l'endroit en

l'utilisant comme lieu de promenade ou espace vert par exemple. Marion Brun, a produit une thèse en urbanisme à l'université de Tours qui est intéressante à cet égard. Selon une méthodologie d'enquête assez statisticienne elle démontre que sur le terrain qu'elle étudie la perception change selon que l'individu questionné soit propriétaire ou riverain, cependant le propriétaire ou le riverain ont une vision commune certaine sur la friche, elle est un potentiel et est en attente de transformation. La friche est un état qui ne durera pas.

« Les citadins partagent également ce point de vue (« Les gens cherchent des terrains à construire alors que celui-ci reste à l'abandon » - habitant à proximité du délaissé n°50) et mettent en avant le caractère transitoire de l'espace. Ils ont majoritairement décrit les espaces délaissés en référence à leur affectation future ou à leur potentiel de construction (« endroit constructible », « espace en cours de construction », « terrain qui va être aménagé »). L'idée d'affecter un futur à ces espaces leur permet certainement de minimiser l'angoisse que leur vacance peut apporter. »¹

Cette certitude qu'il y aura un « après-friche » auquel faisait référence Amélie Nicolas, amène aussi d'autres acteurs durant cet état que l'on pourrait qualifier de végétatif. Des associations de riverains par exemple qui s'inquiéteront du projet qui prendra place et s'assureront de se faire entendre en amont du projet. Ces acteurs se projettent directement dans un après, ils considèrent la friche comme étant un endroit qui végète, c'est-à-dire inactif, et cette vision d'inactivité renvoie à un lâcher prise de l'endroit dont nous parlions avant mais qui est vu ici d'une posture défensive. Défensive d'un point de vue sécuritaire avec une certaine peur de ce qui peut se passer dans de tels endroits sans que ce soit prévu, et défensive de leurs conditions de confort en prévision de possibles nuisances apportées par un projet comme le bruit, l'ombre, la fréquentation. Il peut donc y avoir à la fois une crainte de l'inaction et une crainte de la future affectation du lieu.

Les acteurs qui fabriquent une défense autour des peurs suscitées par la friche sont souvent ceux qui n'y projettent pas d'usages discrets (promenade, repos...), il y a une différence d'a priori de la naturalité de la friche entre les différents riverains. « A l'inverse, pour certains citadins, ce devenir incertain est un point positif, des idées de « liberté » évoquées confirment la demande sociale d'espaces de respiration, de « rien » dans la ville par certains citadins. »² C'est aussi lié au fossé entre l'aspect de la nature dans les friches en fort contraste avec l'aspect de la nature dans les espaces verts entretenus. L'attente liée à la friche est source d'un conflit de pensée que l'on peut aussi interpréter comme le symptôme

1 BRUN, Marion. « Biodiversité végétale et délaissés dans l'aménagement urbain - Contribution potentielle des délaissés urbains aux continuités écologiques ». Thèse, Université de Tours, 2015. p.318-319

2 BRUN, Marion. « Biodiversité végétale et délaissés dans l'aménagement urbain - Contribution potentielle des délaissés urbains aux continuités écologiques ». Thèse, Université de Tours, 2015. p.319

d'un conflit de pensée politique entre une ville ultra-réglée et normée qui vise à garantir une sécurité absolue et une ville plus spontanée qui laisse une grande marge de liberté et d'action à ses citoyens et donc de danger.

« Les gestionnaires des délaissés relient d'ailleurs temporalité et naturalité de l'espace. Comme on l'a vu, en se référant à un contexte passé, l'acteur considère le délaissé comme naturel. En se référant à un contexte présent, l'acteur le considère comme à la fois naturel et artificiel. En se référant à un contexte futur, l'acteur considère que le délaissé est artificiel : « Pour moi les friches ne sont pas des terrains naturels car c'étaient des terrains anthropiques et ça redeviendra des terrains anthropiques » – ent.9. La naturalité peut donc être, aux yeux des gestionnaires, contradictoire à la notion de projet, ce qui corrobore les résultats des recherches juridiques et politiques et participe au manque de visibilité de ces espaces. »¹ Lorsqu'elle parle de gestionnaire, Marion Brun fait référence surtout aux aménageurs et aux acteurs qui vont présider à l'affectation du nouveau lieu. Les propriétaires privés ont beaucoup moins de scrupules et d'attention au fait de laisser un lieu en friche parce que leurs seules contraintes sont celles de vendre le lieu ou de pouvoir le transformer. Tandis que les acteurs liés au secteur public sont sous l'influence de la mairie qui elle-même est sous l'influence de ses électeurs. Ainsi les gestionnaires dans cette enquête affirment l'avis que de toute manière, l'endroit sera reconquis et qu'une friche n'a aucune vocation à se pérenniser.

Peut-on imaginer une friche se pérenniser ? Peut-être mais elle ne portera alors pas ce nom puisque celui-ci est indéfectiblement lié à la désaffectation et à la perspective de réaffectation.

« Ainsi, afin de valoriser le caractère naturel des délaissés et améliorer leur image, « il n'est pas question d'accepter la nature, il est question de la rendre acceptable » (Clément et al., 2007) »². La conclusion de Marion quant à l'acceptation d'une friche dans le milieu urbain est la préconisation de faciliter son investissement et d'amoinrir le caractère sauvage de la nature qui y est présente afin de l'approcher d'un espace anthropique. Ce qui a priori pose tout de même la question de l'inconnu et de la liberté que peuvent induire ces espaces non anthropisés.

Au début des années 2000, Patrick Bouchain, Gilles Clément qui n'a pas encore écrit sur le tiers-paysage, et d'autres personnes vont se réunir autour de l'atelier Forêt des délaissés. Ils vont se poser la question de quel rapport à l'homme les délaissés peuvent avoir. «Les politiques d'aménagement ont produit les

1 BRUN, Marion. « Biodiversité végétale et délaissés dans l'aménagement urbain - Contribution potentielle des délaissés urbains aux continuités écologiques ». Thèse, Université de Tours, 2015. p.320-321

2 BRUN, Marion. « Biodiversité végétale et délaissés dans l'aménagement urbain - Contribution potentielle des délaissés urbains aux continuités écologiques ». Thèse, Université de Tours, 2015. p.322

délaissés. Leur multiplication fait peur car elle est signe de quartiers en déshérence, de «déprise», de ruine, de crise. Un espace est délaissé parce qu'il coûterait cher à aménager: pollué, mal situé, victime de nuisances ou simplement non-rentable, nonattractif, impossible à planter et à entretenir en espace «paysager». Un espace délaissé coûte cher: il coûte cher à la société, à son environnement, il coûte cher en clôture et en gardiennage, il coûte cher en taxes foncières et en frais de portage financier...»

On retrouve ici le fait qu'un délaissé est un déchet coûteux durant son inaffectation. Patrick Bouchain s'appuie beaucoup sur le droit pour soutenir sa pensée, il questionne par ce biais la propriété d'un tel endroit et le droit d'exploitation de l'endroit.

Au même titre qu'un champ peut être prêté sans en percevoir les récoltes ou qu'un apiculteur ne loue pas les champs où ses abeilles butinent, l'utilisation d'un délaissé ne porte pas préjudice au propriétaire qui n'en a pas l'usage. C'est un concept qui défend des usages temporaires de ces endroits, en attendant, qui ne dénaturent pas le lieu et ne s'y fondent pas, de façon assez comparable aux anciens usages de la forêt pour se nourrir, se chauffer, se cacher, nourrir les animaux. Dans le texte du colloque Nature et Paysage à propos de la forêt des délaissés, les auteurs rapportent également que l'homme vient des forêts et que son usage a diminué avec la croissance de la ville. Cependant l'argument est de considérer les délaissés comme un possible retour de la forêt alors que l'on constate que nos villes sont de forts espaces artificialisés. Ce principe symbolise certes un usage de ces délaissés et donc un amoindrissement de leur caractère indéfini mais surtout la potentialité d'une ville alternative.

« Elles ne sont plus habitées; elles sont dangereuses, mais encore utiles: il faut construire, se chauffer et faire tourner les machines. Territoire agricole et territoire urbain progressent au détriment des espaces boisés. Urbain, l'homme regarde les forêts. Charbon, pétrole, métal et plastique relèguent le bois à d'autres usages (pâte à papier, emballages...). La forêt occidentale progresse, les autres régressent. Elle est nature, détente et régulateur écologique. Demain l'homme retournera-t-il dans les forêts ? Va-t-il les laisser prendre possession des villes comme il les laisse aujourd'hui prendre possession des champs, ou va-t-il bâtir des forêts pour y construire des villes ? »¹

« Ceci est une forêt plutôt qu'une terre vaine et vague, ceci est un espace occupé par un processus de reconquête naturelle. Ce lieu a un but, modeste certes, mais des hommes s'en occupent : il est préoccupé. »²

Ainsi selon ce principe, le délaissé devient un espace productif.

1 DEGEORGES, Patrick, et Antoine NOCHY. « "La forêt des délaissés". L'impensé de la ville. » NATURE ET PAYSAGE, 2002. p.46

2 DEGEORGES, Patrick, et Antoine NOCHY. « "La forêt des délaissés". L'impensé de la ville. » NATURE ET PAYSAGE, 2002. p.46

L'affectation à un usage affirme par contre l'anthropisation des délaissés et donc leur disparition. A moins d'y produire une forêt qui n'a pas de vocation de production forestière, et ainsi laisser croître des sortes de réserves naturelles en ville.

Permettons nous ici une digression en passant rapidement par Michel Foucault. L'hétérotopie est un concept qu'il a exprimé en 1967 dans une conférence intitulée « Des espaces autres ». C'est un concept complet dont les quelques lignes ici ne rendent pas la totalité du sens. Il présente ce concept qui décrit les espaces qui servent aux crises, puis aux déviations dans les sociétés modernes, comme les hôpitaux psychiatriques ou les prisons. Ce sont des espaces qui ont un rapport au temps différent du reste de l'espace, qui ont une fonction précise et qui peuvent contenir plusieurs lieux en leur sein. Ainsi le jardin ou le théâtre sont des hétérotopies. De plus, les hétérotopies ont un rapport au temps différent du reste de l'espace. Michel Foucault appelle ceci des hétérochronies, et compare l'exemple des bibliothèques où le temps s'accumule avec les installations éphémères où le temps est momentané et passe. Les hétérotopies ont à voir avec les espaces délaissés et indéfinis parce que ces espaces possèdent à la fois cette dimension d'uchronie, ils sont en dehors du temps traditionnel ; et parce qu'ils accueillent des déviances. Les usages qui s'y retrouvent sont ceux qui sont interdits ou mal vus.

«...des hétérotopies qu'on pourrait appeler de déviation, celle dans laquelle on place les individus dont le comportement est déviant par rapport à la moyenne ou à la norme exigée. Ce sont les maisons de repos, les cliniques psychiatriques, ce sont bien entendu aussi les prisons, et il faudrait sans doute y joindre les maisons de retraite qui sont en quelque sorte à la limite de l'hétérotopie de crise et de l'hétérotopie de déviation, puisqu'après tout, la vieillesse est une crise, mais également une déviation puisque, dans notre société où le loisir est la règle, l'oisiveté forme une sorte de déviation.»¹

il est intéressant ici qu'il discute d'oisiveté, car comme nous l'avons vu, l'oisiveté permet de s'émanciper des principes de consommation pour au contraire s'adonner à la flânerie. Michel Foucault voit en la vieillesse le temps de l'oisiveté absolue puisque l'on ne travaille plus. Par analogie, lorsque l'on se promène « juste pour voir », « comme ça », que ce soit ou non dans les délaissés on pourrait dire que l'on vit une uchronie. Un décalage par rapport au temps traditionnel, qui nous sort de l'espace traditionnel où l'on est soumis à des institutions comme le travail.

Le fait qu'un espace soit dans un état d'abandon, lui confère un rapport fort avec la société humaine, par ce qu'il contient, par les peurs ou les envies qu'il suscite. Il produit cependant souvent une volonté de remplir cette espace avec des projections ou des usages. Ainsi un endroit désaffecté, vu

¹FOUCAULT, Michel. « « Des espaces autres » », *Empan*, n°54, 2004, p. 12-19.

comme vide n'est pas vide de sens et de représentations. D'une part le rapport au temps qui, par l'arrêt d'une temporalité humaine, laisse advenir sans la réfréner une temporalité naturelle. Elle s'exprime surtout par le végétal qui tend vers un état maximum et conquiert les traces humaines qu'il reste. Ces restes peuvent par ailleurs produire qu'un endroit abandonné ne soit pas oublié parce qu'il est toujours actif dans une mémoire collective comme celle d'un groupe d'ouvriers. Si ce reste est encore actif il devient une trace, dont on reconnaît une potentialité et qui attend sa concrétisation. D'ailleurs, le voisinage, ou les gestionnaires de l'endroit, et par extension la population de la ville, voit apparemment un endroit abandonné comme un endroit où il ne se passe plus rien qui ressemble à la ville productive, et qui donc est en attente d'être transformé. Il y aura forcément un après-friche. Ce qui pose la question de reconnaître la valeur et la ressource d'une friche ou d'un bâti abandonné durant le temps de sa vacuité, voir de pérenniser cette valeur en en faisant un espace naturel réintroduit dans la ville.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Conclusion : I.

Une vacuité dans la ville se produit et s'observe à plusieurs échelles. Par les infrastructures qui localement peuvent produire des interstices, ou par des phénomènes d'abandon. Ainsi de grands sites peuvent être laissés en friche, ou bien des bâtiments inscrits dans un tissu urbain plus dense, abandonnés. Ce que l'on considère dans la ville comme vide, l'est par une absence d'usage programmé. Les lieux vides ne le sont cependant pas pour les humains qui les côtoient. Ces vides ne sont pas affectés à un usage clair, et ainsi acquièrent paradoxalement un rôle. Ce rôle peut être émancipateur puisque les usages qui y sont liés comme l'exploration urbaine peuvent naître d'une envie d'échapper aux activités plus usuelles de la ville qui sont ancrées dans une logique de consommation. Si l'oisiveté n'est pas un caractère inhérent aux friches et peut se retrouver ailleurs dans l'espace public, tout comme d'autres usages discrets comme le graffiti, la spécificité à utiliser les espaces vides est dans le fait qu'ils ne sont pas reconnus comme espace public. Et ceci remet en cause à la fois la notion de propriété et la détermination des usages de l'espace. Quelle légitimité ont les pouvoirs publics ou les propriétaires privés à interdire l'accès à un espace qui n'est pas utilisé ? La raison évoquée généralement est celle de la sécurité, et des moyens sont d'ailleurs employés à ces fins pour installer des barrières le long des limites de ces lieux. Mais ces barrières sont aussi un moyen pour affirmer un droit de propriété sur un espace dont le propriétaire n'a pas usage, peut-être momentanément. Ces barrières, comme la dégradation des lieux ou l'invasion par la végétation, sont des éléments qui produisent un certain mystère sur ces lieux. Ces lieux abandonnés et leurs usages passés peuvent d'ailleurs avec le temps tomber dans l'oubli selon qu'ils soient entretenus ou non dans la mémoire collective. C'est en tout cas un espace vu comme une ressource pour le futur aménagement de la ville et dont l'usage le temps de l'inactivité questionne les humains, entre contemplation ou production.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

II.

L'ESPACE VACANT COMME SUPPORT D'OCCUPATION

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS A L'AUTOUR

Introduction : II.

Si l'on statue que les délaissés, qu'ils résultent d'un abandon ou d'un interstice créé par une infrastructure, sont des lieux à part entière caractérisés par le fait qu'ils sont considérés comme vides d'usage ; on en conclue qu'ils ont un fonctionnement propre et une existence propre. Ceci signifie qu'ils véhiculent une symbolique, des images, et des projections de la part des humains qui les côtoient directement ou non. Par le fait que ce soit des lieux apparemment désertés par les humains, ils produisent un mystère qui provoque des extrapolations péjoratives ou fascinées. Et c'est ce mystère qui rend enclin des habitants à explorer ces lieux vides. Pour aller au-delà des usages discrets, ponctuels et éphémères que nous avons décrit précédemment, l'on peut s'interroger sur le fait qu'une fois passé la découverte d'un délaissé et son mystère déconstruit, une appropriation soit envisagée. Puisque le lieu est vide d'usage, c'est a priori qu'il peut en accueillir un. Un usage qui s'approprie plus fortement l'espace que ceux dont nous parlions tout à l'heure. Cet usage nous pouvons l'appeler occupation, puisque ce terme a le sens d'une appropriation forte. À la différence de l'exploration urbaine, du graffiti, etc., une occupation exprime un sentiment de propriété quant au lieu dans lequel elle advient. Et ce sentiment lui donne la légitimité d'exploiter le lieu pour l'usage que l'occupation y projette. Ces volontés d'occupations naissent de causes multiples et suscitent donc des formes multiples, tant liées à ces causes qu'aux espaces qu'elles occupent. Ces occupations spontanées sont souvent illégales et doivent donc discuter avec l'institution pour négocier leur existence, et mettre cette discussion avec les institutions en débats avec les idéologies qui ont possiblement conduit à la décision d'une telle action. Enfin ces occupations créent des espaces de rencontre et ouvrent les délaissés qu'elles exploitent aux habitants et en cela génèrent donc des lieux sociaux qu'il convient d'interroger.

Chapitre 4.

DES OCCUPATIONS NON AUTORISÉES

•Le campement, populations marginalisées

Le campement est un lieu d'installation provisoire d'un groupe de personnes et des installations qui les accompagnent. La définition du camp est très liée au domaine militaire. « *Espace de terrain où une armée dresse ses tentes. Déterminer l'emplacement d'un camp, établir ou asseoir son camp. Il leva le camp sans bruit. Forcer le camp ennemi, s'emparer du camp de l'ennemi.* »¹

Dans cette optique on peut voir le camp comme la conquête d'un espace par un groupe de personne qui est étranger au contexte qu'il occupe, c'est-à-dire qui n'appartient pas au lieu où il s'installe. L'on peut replacer cette idée comme prémices dans une vision de la ville comme accomplissement de sédentarisation d'un premier campement qui était un « *pré-habitat* » pour reprendre les termes de Patrick Bouchain dans l'émission de France culture *le campement, avenir de l'architecture ?*²

Si le campement a pu être une forme de genèse des villes lors de la sédentarisation des humains, dont on retrouve les premières traces dans le croissant fertile il y a quelque 11 000 ans, où l'on a fondé des bâtiments au sol plutôt que de penser des constructions facilement déplaçables. Et que de fait les communautés humaines se sont agrandies par agrégation, le campement n'a aujourd'hui plus la même signification. Pour l'occident, la sédentarisation est vue comme un progrès technique et la construction de bâtiments fondés qui ont progressivement épaissi et maîtrisé la limite entre intérieur et extérieur, en est la manifestation. De ce postulat, vivre par le campement a une connotation

1 « camp », Littre.org. <https://www.littre.org/definition/camp>.

2 BROUE, Caroline, « *Le campement, avenir de l'architecture ?* » France Culture. 13 Avril 2016

au mieux exotique, de peuples nomades ancrés dans un certain imaginaire de liberté ; au pire misérable d'individus et de familles qui ne veulent ou ne peuvent pas s'agréger à la ville contemporaine.

Au-delà de ces stéréotypes, la question autour du campement qui nous concerne est celle qui lie cette forme d'habitat à la ville. Effectivement la ville par son ultra-régulation s'arroge le droit de ne pas permettre l'installation d'habitat temporaire sur un sol libre, ainsi que le pouvoir de faire respecter ce droit. Il suffit d'observer un plan d'occupation des sols (POS), qui peut être vu comme aboutissant de l'invention de la propriété terrienne et immobilière qu'oblige l'invention de l'agriculture et la sédentarisation, pour s'en rendre compte. Les lieux qui permettent le campement sont ceux désignés par la ville et ils entrent d'ailleurs dans ce fameux POS. Ce sont les terrains de camping et les terrains d'accueil des gens du voyage.

« Gens du voyage » est un terme qui a été décidé par l'Etat avec le livret de circulation qui entre 1969 et 2015 désigne toute personne sans domicile fixe depuis plus de six mois¹. Cette difficulté à agréger de nouvelles populations à la ville se voit aussi par les centres et terrains d'hébergement mis en place lors de situation de crise suite à une immigration au-delà des capacités des centres d'hébergement de la ville. Tous ces exemples démontrent une chose : la ville régule le territoire et ne laisse pas d'espace à un habitat spontané. Elle le fait pour le compte de l'État au nom du respect des droits fondamentaux tant pour les citoyens appartenant à la ville que pour les étrangers qui voudraient s'y installer. Des droits qui touchent à la sécurité : celle de la santé et donc des conditions sanitaires de l'habitat, celle de la protection contre les agressions et donc la maîtrise de l'espace public, celle des accidents corporels et donc de la régulation du bâti, celle du confort des citadins et donc du contrôle des nuisances de voisinage.

Cependant la volonté d'un contrôle total est à la fois inefficace et conflictuel. Il est inefficace dans le contexte des migrations parce que ses mécanismes ne répondent pas aux impossibilités qu'elles provoquent. Les lenteurs administratives et les lois hiérarchisant les causes d'une migration à un niveau étatique conduisent vers une obligation à l'informalité voire à l'illégalité de l'habitat à un niveau urbain, sans parler de l'insertion par l'emploi qui ne reconnaît pas les compétences de diplômés étrangers, les garanties que les propriétaires demandent à un locataire pour un logement. Cette volonté de contrôle total est conflictuelle idéologiquement car elle ne laisse pas d'espace, sur le papier, pour un mode de vie autre que celui inscrit dans un cadre sédentaire admis, au mépris parfois de la dignité humaine pour ne pas avoir à remettre en cause ce cadre et les étapes qui permettent d'y accéder. Ceci concerne autant le travail, que le logement, le commerce, les loisirs, les déplacements. Tous ces domaines d'actions quotidiennes sont définis par des cadres légaux basés sur le

1 CAMBOT, Stany. *Villes nomades: histoires clandestines de la modernité*. Paris: Eterotopia France, 2016.



- 1 : Aire d'accueil des gens du voyage de Basse-Goulaine / Haute-Goulaine : 14 places
- 2 : Aire d'accueil des gens du voyage de Bouguenais : 28 places
- 3 : Aire d'accueil des gens du voyage de Couëron : 6 places
- 4 : Aire d'accueil des gens du voyage de Nantes - La Clarière : 16 places
- 5 : Aire d'accueil des gens du voyage de Nantes - La Fardière : 42 places
- 6 : Aire d'accueil des gens du voyage de Rezé : 8 places
- 7 : Aire d'accueil des gens du voyage de Sainte-Luce-sur-Loire : 8 places
- 8 : Aire d'accueil des gens du voyage de Saint-Herblain - La Rousselière : 12 places
- 9 : Aire d'accueil des gens du voyage de Saint-Herblain - La Rousselière 2 : 12 places
- 10 : Aire d'accueil des gens du voyage de Saint-Jean-de-Boiseau : 6 places
- 11 : Aire d'accueil des gens du voyage de Saint-Sébastien-sur-Loire : 10 places
- 12 : Aire d'accueil des gens du voyage de Thouaré-sur-Loire / Mauves-sur-Loire : 10 places
- 13 : Aire d'accueil des gens du voyage de Vertou : 15 places
- 14 : Aire d'accueil des gens du voyage des Sorinières : 8 places
- 15 : Aire d'accueil des gens du voyage d'Orvault - Le Bois Cesbron : 8 places
- 16 : Aire d'accueil des gens du voyage de Sautron : 8 places

droit de propriété et donc par l'exclusivité de leur production aux propriétaires. Ce qui peut entraîner un très inégale partage du contrôle des ressources et donc de l'exclusion.

Le campement peut ainsi être une forme d'habitat comme un choix d'expérience de vie à plus ou moins long terme, ou une solution vécue comme temporaire avant de pouvoir accéder aux cadres institutionnels dont nous parlions avant. Cependant, que ce soit une forme d'habitat choisie ou subie, l'on remarque qu'elle est au maximum encadrée par la ville dans des espaces délimités, et que ces espaces sont le plus souvent relégués dans les périphéries ou loin des espaces attractifs.

Les personnes ou les populations qui expérimentent le campement ont divers noms, catégorisations. Ce sont les voyageurs, les tziganes, les roms, les forains, les campeurs sauvages, les sans-abris, les exilés, et la liste n'est pas complète. Ils sont tous migrants : ils ont fait le choix d'une migration, de se déplacer. Des choix qui peuvent être cependant des choix de rupture. Une décision très contrainte, de survie pour les personnes qui fuient des guerres, des catastrophes naturelles, des famines, des discriminations violentes. On peut penser ici aux roms souvent persécutés en Bulgarie, Roumanie ou ailleurs en Europe de l'Est¹. Le choix d'une mode de vie nomade peut aussi venir d'une culture du nomadisme qui peut d'ailleurs venir de discriminations anciennes, afin de tendre vers une plus grande cohérence avec des principes de liberté, un choix qui n'est pas violemment contraint mais qui n'en est pas moins une rupture, comme de choisir de faire d'un camion son habitat et de vivre de manière nomade ainsi. Le campement peut prendre la forme d'un établissement de tentes, de caravanes, de camping cars, de camions, ou bien de cabanes.

La ville est en tension avec les habitants des campements parce qu'elle ne parvient pas à les absorber, et pourtant elle suscite des espérances d'intégration pour ceux qui aspirent à la sédentarité et surtout à des conditions de vie dignes. Ces habitants citadins ne peuvent pas toujours s'établir sur les espaces prévus par la ville. Ou ne le désirent pas, et l'on peut imaginer que les espaces prévus, en périphérie, soient vécus comme une relégation. Ainsi lorsque les espaces prévus ne suffisent pas, les habitants des campements ont pour seuls lieux d'établissement les délaissés, parce que justement ils échappent à la dénomination d'usage de chaque parcelle ou ensemble de parcelles par la ville. Certaines sont identifiées par la ville mais bien d'autres ne sont pas considérées comme en friche parce qu'appartenant à un propriétaire privé et pourtant à l'abandon ou étant un résidu de l'aménagement urbain comme les abords du périurbain.

L'exemple de la carrière Misery à Nantes est intéressant pour ce cas. Nous avons décrit le début de l'histoire de ce lieu au chapitre 1. La ville de Nantes

¹ BERGEON, Céline, « *Roms et gens du voyage : l'histoire d'une persécution transnationale* ». Le Monde diplomatique, 29 juillet 2010.

récupère la propriété du terrain en préemptant en 2004. Entre 2005 et 2009, un campement de familles roms s'installe dans la Carrière. Elles arrivent après une autre occupation du lieu. « *Il y avait une casse, les roms faisaient de la récup', il y avait un four aussi, notamment un four à cuivre pour fondre les matériaux. Avant les roms, il y avait d'autres gens qui étaient là, il y avait pas mal de cabanes et apparemment une ambiance plus toxico... Les roms, effectivement, ont un peu changé l'ambiance, ils se sont installés là en tant que familles. Il y a très peu de déchets ici finalement, ça aurait pu être une déchetterie ici mais en fait, les roms ont nettoyé, ils ont défriché.* »¹ C'est ce que décrit Tibo Labat, membre du collectif Fertile qui occupe alors la carrière Misery, dans une interview donnée au journal Fragil.

Les familles roms qui se sont installées sur la carrière Misery proviennent selon les explications de Dominique Raimbourg, adjoint au maire à la sécurité de Nantes en 2009², d'une arrivée plus importante de familles en provenance d'expulsions d'Italie et de la région parisienne suite notamment à des politiques sécuritaires promues par le gouvernement de Nicolas Sarkozy président à ce moment-là. Les familles sont attirées, selon l'adjoint, par un accès aux soins, et la scolarité des enfants particulièrement propice en Pays de la Loire. Elles trouvent alors sur la carrière un terrain relativement proche du centre-ville et assez discret pour pouvoir y rester longtemps.

Selon les photos qui ressortent du campement rom de la carrière Misery, et comme le décrit le documentaire *Cause commune* de Sophie Averty, l'habitat qui s'organise généralement peut être comparé à une rue. Avec le devant de chaque caravane, marqué par ses habitants d'aménagements domestiques. Ponctuellement, à l'angle des deux rues figurent une place, un atelier, des lieux de communs. Ainsi le campement est un habitat qui accueille bien sûr un quotidien, que des formes physiques montrent, et qui est différent selon le nombre d'habitants, la ou les cultures de ceux-ci, et les bricolages effectués avec des matériaux trouvés. La forme de la rue sera d'ailleurs répétée lors de l'accueil à Indre lorsqu'en 2009 les familles seront expulsées. Les familles du Bas Chantenay et d'ailleurs, à Nantes vont alors se disperser dans diverses communes de la métropole ou rester sur Nantes et à ce moment-là se faire progressivement reléguer vers les abords du périphérique en majorité à l'ouest et à l'est de Nantes. Les anciens abattoirs à Rezé seront également occupés à divers moments, notamment en 2010 où environ trois cent personnes seront expulsées du site à la demande du groupe Banchereau alors propriétaire des lieux.

Ainsi les familles roms qui vont rester à Nantes vont commencer une mobilité à l'intérieur de la ville, expulsés périodiquement des délaissés qu'ils occupent. Il est cependant important d'observer que des habitats vus comme

1 BELIN, Georgina, « *La carrière Miséry, une parenthèse insolite dans la ville* », Fragil.org, 15 Avril 2011.

2 AVERTY, Sophie (réalisatrice), *Cause Commune*. Z'azimut films, 2013, 59 minutes.

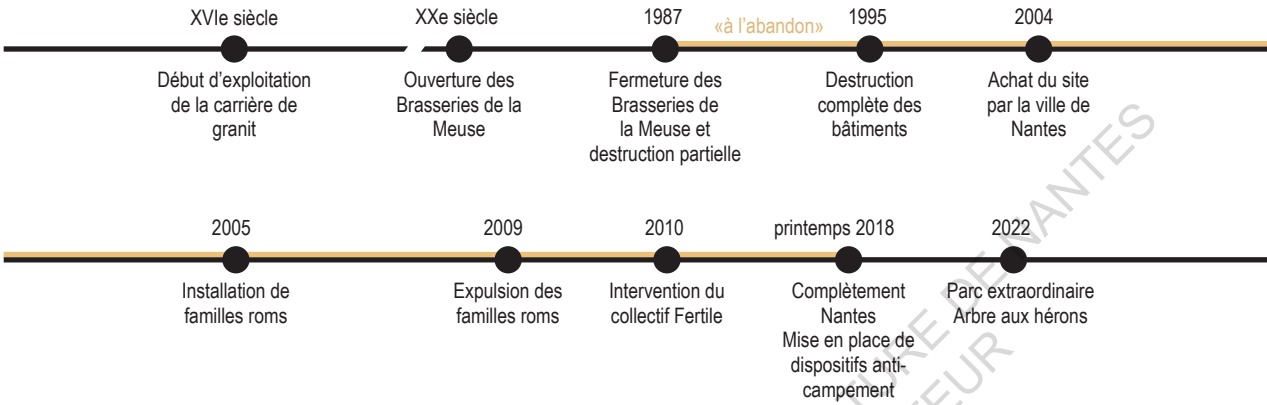
précaires génèrent des urbanités riches et que le temps d'occupation sur les friches joue beaucoup sur le développement de ces urbanités. On ne s'installe pas de la même façon lorsque l'on va être expulsé dans peu de temps. C'est un constat que fait Cyrille Hanappe sur le contexte de la Jungle de Calais qui fut sûrement l'exemple français de campement accueillant des exilés le plus impactant en terme d'échelle et de longévité : « *Les sentes sont devenues des chemins, puis des rues définissant un plan qui n'a jamais changé dans son tracé. Les églises et les mosquées ont grandi, se sont solidifiées et embellies. Sont apparus les écoles, le théâtre, les bibliothèques, les restaurants et les boutiques, et la fameuse boîte de nuit. Quant aux habitats, ils se sont définis au cours du temps, au croisement des cultures d'origine des habitants, des matériaux disponibles et des apports de différents groupes de bénévoles et des associations du monde entier.* »¹ C'est un exemple aux contraintes et dynamiques totalement différentes qui pose cependant le campement comme une entité urbaine qui prend de plus en plus de sens avec son temps d'établissement.

En 2010, le collectif Fertile se penche sur la carrière Misery et y mène des expériences qui visent à révéler la richesse du lieu, tel quel, et à l'ouvrir comme espace public et comme support d'évolution, où les usages générés créent la forme de l'espace public. « *... une ouverture du site nous semble d'ores et déjà envisageable. Le site mérite d'être ouvert à tous les nantais, son avenir doit être ouvert à débat. Son observation, sa situation, sa réalité, sa temporalité, sa topographie, nous ont donné l'envie d'expérimenter diverses intentions, réflexions, qui font échos à des préoccupations planétaires : l'évolution dans le temps, rapport de la nature et de l'homme, du rapport de l'imaginaire et du collectif, de l'envie de fédérer des projets enthousiastes et sobres.* »² Entre autres expériences et événements, le collectif va camper sur le site quelques jours d'Août pour y expérimenter un habitat, ils vont ainsi construire un abri, exploiter une cavité dans les falaises, construire des espaces de repos, délimiter des espaces de cuisine... Jusqu'en 2013, Fertile continuera à apporter de la convivialité aux lieux, notamment en se déplaçant sur *Le Caillou*, friche ferroviaire attenante à la carrière. Et en y faisant des événements ouverts au public pour encore une fois dédramatiser ce lieu. Le mode d'action qu'adopte Fertile est celui de créer des espaces avec un minimum d'interventions et pourtant que cela fasse sens en usage. C'est une méthode qui résonne avec l'idée du campement parce qu'elle propose que le support d'un usage soit le plus sobre et minimal possible en réaction à une infrastructure qui artificialiserait beaucoup le site. Un campement doit-il servir de logement pour être un campement ? Car ce type d'intervention a toutes les caractéristiques de précarité de l'installation humaine dans un milieu vu comme sauvage, et pourtant a peu servi à dormir aux membres du collectif. Les interventions de Fertile ont par contre, entre autre, servi de communs pour eux, et pour les habitants. Ceci pose donc la question de la limite entre le campement et la ville construite. Est-

1 HANAPPE, Cyrille, « *Les leçons urbaines de la jungle* ». Libération, 6 mars 2016.

2 COLLECTIF FERTILE, *Meuse-Misery, friche publique évolutive*, 29 Juin 2010

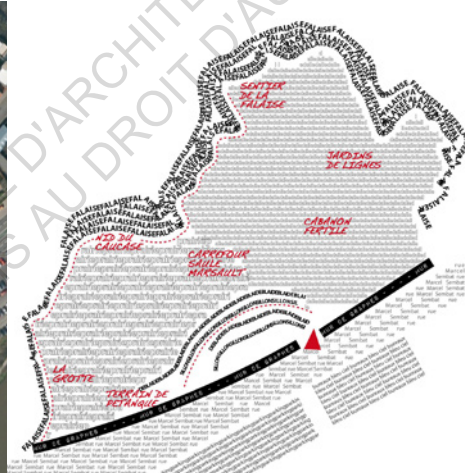
Etapes historiques de la Carrière Misery



2007



2010 - production du collectif Fertile



2014



2018



ce qu'un essai d'espace public temporaire dans une friche fait d'interventions sauvages plus ou moins artistiques, et qui n'auront pas de prégnance formelle forte, n'aurait-elle pas plus à voir avec les principes du campement qu'avec ceux de l'espace public que l'on conçoit plus généralement ?

En parallèle, sur le quai de l'Aiguillon, derrière le bâtiment du Cap 44 qui fait face à la carrière, un campement s'est aussi développé, des camions, des caravanes, des tentes, occupés par des marginaux, des récalcitrants. Ils ont choisi ce mode de vie et incarnent d'une certaine manière l'échec de la ville à ne pas produire un modèle qui convienne à tous. En tout cas ces campements ont une image péjorative puisque ce campement sera évacué en Avril 2018 en coïncidence avec l'ouverture proche de l'évènement *Complètement Nantes*. Le Caillou à côté de la Carrière Misery une fois abandonné sera occupé par des campeurs occasionnels qui y bivouaquent occasionnellement à l'abri des regards dans la végétation fournie.

Mettre en balance ces diverses formes de campement et observer les réactions de la ville renseignent quant à l'opinion public qui les entourent ainsi qu'aux craintes de la ville. Les habitants des campements ont souvent mauvaise réputation, concentrant les stéréotypes d'être voleurs, bruyants, sales, voire de profiter d'aides sociales. Ils suscitent des méfiances que l'on peut supposer dues au fait qu'ils constituent des communautés en marge, de façon choisie ou subie, et qu'ils ont donc une apparence hermétique pour les riverains, et pour la ville. D'un autre côté, les actions de Fertile, communiquées, et où les riverains sont invités reçoivent un plutôt bon accueil. Le collectif étant dans une optique de réflexion sur l'espace public et de possible influence sur les pouvoirs publics, il n'est pas en contradiction avec la ville.

Ainsi les villes comme Nantes, par peur de ne pas maîtriser les campements établis et de devoir en assumer la responsabilité si ceux-ci sont reconnus juridiquement, préfèrent expulser en vertu de l'illégalité des installations. Pour les campements comme à l'arrière du bâtiment Cap 44, c'est un peu différent puisqu'ils jouissent d'un droit de stationnement, mais comme le montre l'article du 20 Minutes du 4 avril 2018 des techniques sont mises en place pour contraindre une installation jugée gênante de par son image..

«Depuis une dizaine de jours, les services de la ville de Nantes installent d'énormes échafaudages sur le site de la carrière Miséry, au pied de la butte Sainte-Anne. Du 12 avril au 30 juin, «Complètement Nantes», une vaste opération de communication visant à promouvoir les projets urbains nantais s'y tiendra. Débats, expos, conférences et animations seront au programme. D'ici 2022, le très attendu Arbre aux Hérons s'y enracinera. Sur le quai en face, d'énormes blocs de béton viennent d'être installés. C'est là qu'une trentaine de personnes vivaient dans des caravanes ou des camions aménagés, sur un parking inoccupé. « Au début, on nous a dit qu'ils allaient faire un parking pour que les CRS se stationnent. Je n'y crois pas vraiment, c'était plus pour nous faire peur je pense », avance une des

2010 - Intervention fertile et obstacles à la Carrière Misery



© collectif Fertile



© Fragil.org

2018 - Campement à l'arrière du bâtiment Cap 44, et empêchement de ce campement



© G Leroux



2013 - 2018. Le Caillou: Journée Friche ouverte par Fertile, et abandon actuel



© Fertile



Equipements d'obstacles au campement



habitantes. Sur les panneaux installés à la hâte, il est précisé que des travaux sont imminents à cet endroit. « On ne sait pas, on ne nous dit rien, personne ne nous tient au courant. » Les occupants du lieu ont eu 48 heures pour déguerpir. Une grosse centaine de mètres plus loin en direction de la gare de Chantenay. Ils se sont installés, à l'abri des regards, juste derrière Cap 44, un immeuble de bureaux partiellement inoccupé, et le parking désaffecté adjacent. « Je crois qu'on cherche un petit peu à nous cacher, suggère une autre occupante, arrivée sur les lieux en début d'année. Regardez les blocs de béton, ils ont été posés tout au bout du bâtiment, pas un mètre plus loin. De la route, on ne nous voit plus. »¹

Des dispositifs sont également mis en place pour empêcher les campements en général et notamment l'accès par des véhicules tels que des fossés, des pierres, des grillages, des systèmes de surveillance, des barrières... qui sont un investissement économique certainement non négligeable.

Enfin, sur l'espace public apparaissent parfois des campements en lien avec les causes que nous venons d'évoquer. Ce sont souvent des campements militants sur des espaces publics visibles qui permettent d'interpeller et de contester des décisions politiques. Durant l'été 2018 à Nantes, le campement sur le square Daviais, en plein centre-ville de Nantes, qui comprenait environ 500 exilés, a beaucoup marqué les esprits et a souligné l'inefficacité des pouvoirs publics à répondre à cette crise. Le square Daviais n'était pas sciemment un campement militant, mais résulte des expulsions répétées de squats dans des bâtiments, et d'une nécessaire proximité des administrations et du centre-ville. La création de ce campement sur le square Daviais a d'autre part souligné que cet espace public était très peu fréquenté et que le fait qu'il ait été ainsi occupé démontre qu'il était comme un espace plus ou moins vide. Il a surtout permis d'exprimer dans un espace public très visible, les conséquences de l'inaction des pouvoirs publics quant à la question des exilés.

Le campement dans la ville souligne des dysfonctionnements différents, qu'il appartient à la ville de solutionner quand c'est une question de droit humain et de déni de solidarité mais auquel il faut aussi savoir ménager une place lorsqu'il est une altérité, un choix de vie différent qui vient bousculer les codes de bienséance établis. Puisqu'un campement est censé être une installation provisoire permettant la vie humaine, un campement en contexte urbain indique qu'il accueille des humains qui s'installent de façon précaire dans un milieu que d'autres humains ont artificialisé et qu'ils définissent comme civilisé. Cependant l'existence de tout type de campement dit donc que ce milieu n'est pas ouvert à tous que ce soit dans ses symboles culturels ou dans sa capacité d'accueil. D'autre part, établir un campement sans se préoccuper des délimitations préétablies qui indiquent où implanter tel usage et ainsi de remettre en question où est l'espace public, l'espace privé, permet aussi de remettre en question la légitimité

1 LEROUX, Guillaume, « Nantes: Les occupants du quai de l'Aiguillon, face à la carrière Miséry, contraints de se déplacer ». 20 Minutes, 4 Avril 2018

de faire, de fabriquer son habitat et les espaces communs. Selon les acteurs qui transforment l'espace public, la qualification de dégradation ou d'embellissement change parce ces acteurs n'ont pas la même légitimité. Ainsi des populations qui ne sont pas intégrées dans la ville parce qu'elles y arrivent en y étant étrangère, sont reléguées dans les espaces périphériques où l'établissement de campements ne dérange pas, et les campements en eux-mêmes seront vus péjorativement.

• Le squat, entre discrétion et lutte

Là où le campement est presque systématiquement relégué dans les espaces que les autorités estiment comme les moins dérangeants, le squat touche à la dimension bâtie que nous abordions dans la première partie et qui en ce sens est bien différent. Il est d'une part plus discret aux yeux du grand public parce qu'il n'est pas à ciel ouvert et donc plus difficile à localiser. Il est d'autre part plus difficile à expulser et plus dangereux à occuper parce qu'il touche aux notions de domicile dont la violation est extrêmement encadrée par la loi. Le domicile, c'est là où l'on est chez soi, là où l'on habite. De ceci dans un conflit, c'est au juge d'estimer à quel point le droit du propriétaire est bafoué et de le mettre en rapport avec le droit du squatteur de revendiquer le squat comme domicile.

Le squat naît en France entre la fin du XIXe siècle et le début du XXe, comme l'explique Luca Pattaroni dans *Les friches du possible*. « Elle prend sa source, en France, dans les « déménagements à la cloche de bois » organisés de manière collective par les anarchistes dès les années 1880. Il s'agissait d'organiser des déménagements express des familles redevables de plusieurs termes de loyer de sorte que les huissiers ne puissent pas saisir leurs meubles. En 1911, l'Union syndicale des locataires ouvriers et employés, sous l'impulsion de Georges Cochon, son secrétaire syndical, reprend et généralise cette pratique comme forme de protestation politique, à côté d'autres moyens d'action comme la grève des loyers. Les déménagements sont publics et accompagnés de « raffut » à la fenêtre des mauvais propriétaires. Dès 1912, on voit émerger dans la foulée des « emménagements » dans des appartements vides afin de loger des familles dans le besoin. S'inventent ainsi des formes d'action directe qui ont pour visée à la fois de répondre à un besoin et d'assurer une « propagande par les faits ». »¹

Ainsi dès l'origine le squat est une forme d'habitat qui révèle à la fois une grande précarité et une revendication politique de l'injustice de cette précarité. Tout comme le campement, le squat entremêle des questions de précarité et d'idéologie alternative en les rendant compatibles, car les raisons qui poussent

1 PATTARONI, Luca. « Les friches du possible, petite plongée dans l'histoire et le quotidien des squats genevois ». Squats, 2012, 95-119.

toute personne à entrer dans un squat sont aussi diverses et singulières que le nombre de ces personnes. Ce qui réunit indéniablement les squatters c'est l'ouverture d'une maisonnée, qui permette les besoins premiers de s'abriter, dormir, cuisiner, se laver. Et puis c'est parce que le risque d'une telle ouverture est prise à plusieurs et qu'un tel choix est animé par des nécessités ou des convictions politiques, que cette maisonnée est un lieu commun. Un lieu que l'on transforme pour tester une autre manière d'habiter qui s'adapte à l'espace parfois très réduit pour chaque occupant, et qui crée ainsi des communs autres. Que ce soit de manière militante ou non, un squat revendique la propriété d'un lieu, et c'est cette démarche qui réunit les habitants, autour de cette nécessité ou de cette cause.

Comme inadéquation fondamentale, pour ouvrir un squat, il faut qu'il y ait un vide. Un bâtiment, un appartement, une maison, qui peut l'être pour des raisons juridiques, spéculatives... Cette démarche met en cause le droit de propriété, nous l'avions décrit comme sacré. Sans l'abolir elle défend une propriété d'usage, c'est-à-dire une propriété dont l'habitant jouit réellement, en opposition à une propriété qui est dominante et concentrée dans une part réduite de la population. C'est pour cette raison que les squats ne s'ouvrent généralement pas dans des appartements où des propriétaires se sont absentés, ce qui exposerait les squatters à des punitions plus sévères que celles encourues pour le squat d'une construction qui est, peut-être partiellement, abandonnée.

La pratique du squat comme occupation d'un vide urbain construit met en lumière premièrement l'absurdité de ce vide. Que ce soient des propriétaires privés qui sont souvent des entreprises ou des propriétaires publics, ces entités laissent vacants des espaces construits, en attente de divers changements, sans réfléchir à leur temps de transition, qui peut durer longtemps. Ainsi en 2015, l'INSEE estimait le nombre de logements vacants sur la commune de Nantes à 11 114, soit 6,4% du parc de logements de la commune. Les bâtiments de service vacants eux ne sont pas recensés. Tandis qu'en miroir de cela, le mal logement subsiste, et la mairie ne parvient pas à fournir de quoi se loger aux sans-abris, aux sans-papiers, aux familles roms,... Alors effectivement la précarité et les revendications politiques s'emmêlent et se renforcent.

« L'espace habité à fond. Pas d'état des lieux dans un squat. Aucune objection à l'abattage de cloisons, à la pose de rampes, d'éoliennes, de gargouilles, de planchers vallonnés, de cours d'eau suspendus et de corridors en spirale. Finis les édifices identiques, les dimensions standard, les règles anguleuses de lointains propriétaires, vive les maisons qui suintent et qui bourdonnent, les maisons façonnées par ceux et celles qui les vivent. Habiter ne veut plus dire avoir juste un cadre pour nos préoccupations routinières et nos repos journaliers, mais répandre dans notre environnement immédiat le contenu fastueux de nos imaginaires, de nos cœurs et de nos caractères. Pour que ce droit ne soit plus réservé aux gens qui ont assez de briques dans leur bourse pour devenir proprios. Et pour que la ville

entière devienne un musée habité.»¹ Ce texte est un point extrait du *Manifeste d'un squat* produit à Grenoble en 2001 par une personne anonyme qui faisait alors partie d'un groupe qui avait choisi d'habiter un squat. Il est écrit ici une expression de l'appétit poétique et utopique qui guide une démarche volontaire d'ouvrir et d'habiter un squat.

Ce qui se joue avant tout dans un squat c'est une certaine tension entre des individus aux raisons et parcours très divers qui se retrouvent à vivre ensemble parfois sans se connaître avant, et donc l'apprentissage d'un vivre ensemble qui peut être assez complexe. Florence Bouillon a écrit une thèse qui sort en 2007 et qui est un travail de dix ans : *Les mondes du squat*. C'est un travail édifiant qui se sert beaucoup du récit d'expérience et de son analyse pour proposer une réflexion sur ce qui se joue par le squat, autant politiquement, urbainement que psychologiquement. Loin d'une figure un peu idéalisée du squatteur libertaire, ce passage permet de comprendre d'une part que les arguments qui motivent à ouvrir un squat sont très différents et peuvent être conflictuel. Et que les relations humaines ne sont pas évidentes d'harmonie.

« *Juliette n'a pas su présenter sa requête sur un mode politique, ou au moins impliqué ; elle n'a pas su non plus faire état de ce qu'elle était susceptible d'apporter aux habitants du squat et se comporte comme s'il s'agissait d'un espace assistanciel (ce qu'il est pour elle, qui est dans une grande détresse physique et psychique). Dans un contexte où le squat est déjà « plein » (toutes les chambres sont occupées), dans un squat où les occupants ne sont pas disposés à « supporter » des personnes qui ne font pas preuve d'autonomie, elle ne sera guère accueillie. Juliette quittera le squat quelques jours après son arrivée ; parmi ceux auxquels je pose la question, personne ne sait où elle est allée. Lucie et Loïc, à l'inverse, s'ils arrivent dans des conditions similaires (ils ont été expulsés de leur squat et n'ont pas de logement), savent très vite prendre leurs marques. Ils ne sont pas aussi rodés à la rhétorique militante que les leaders du squat, mais partagent avec eux une critique radicale du « système » et l'envie de « faire des choses » : les espaces d'adhérence et les affinités émergent rapidement.* »²

Cet extrait de récit d'expérience et d'analyse de Florence Bouillon illustre que si des squatteurs se retrouvent idéologiquement dans les raisons d'ouvrir un squat et d'en faire un projet, c'est aussi un espace qui permet à des personnes exclues et/ou fragiles d'avoir un toit. La question du vivre ensemble est complexe et doit donc s'inventer au cas par cas. Le cas de l'exclusion de Juliette semble ici, bien que hors contexte, assez en contradiction avec un idéal humaniste, où la liberté et l'égalité sont utilisés comme arguments militants. L'expérimentation donc d'un cadre de vie dans le squat, auto-organisé, pose la question de la tolérance que chaque individu a par rapport à ses co-résidents, et de s'il arrive

1 Anonyme, « *Manifeste d'un squat* », Squat.net, 2001

2 BOUILLON, Florence, AGIER, Michel. *Les mondes du squat: anthropologie d'un habitat précaire*. 1^{re} éd. Collection « Partage du savoir ». Paris: Presses universitaires de France, 2009. p.164

à ne pas imposer ses propres exigences au cadre de vie. Ceci tout en aillant un projet à mener, sur le plan de l'aménagement, de la défense juridique, de la vie et de l'image du squat. Il y a donc des travaux à exécuter et à réfléchir, pour les mener à bien sans être dans une gestion autoritaire. Parvenir à établir une vision commune du mérite par rapport aux tâches effectuées et de la tolérance par rapport aux faiblesses des résidents est un défi complexe.

Florence Bouillon énumère trois compétences nécessaires à l'ouverture d'un squat. « *Une compétence intégrative qui permet de s'insérer dans un squat et d'être intégré par ses co-résidents ; une compétence liée à la définition d'un projet et à la (re)définition de soi : enfin, des compétences techniques requises dans le cadre de l'organisation de l'espace et de son aménagement.* »¹

Ces trois compétences sont celles où réside l'expérience d'une alternative de l'habitat. Et ceci parce qu'en plus de s'adapter à des contraintes violentes socialement ou symboliquement d'exclusion des systèmes sociaux, elles concernent les rouages principaux de l'habitat. Le fait de pouvoir discuter avec ceux qui partagent son propre habitat, et d'être autonome dans la définition des limites spatiales d'intimité et d'usage, oblige les co-résidents à formuler et à débattre de ce qu'ils voient subjectivement comme étant la bonne manière d'habiter. Et comment ils décident avec qui ils veulent vivre, quelles concessions ils veulent faire et lesquelles ils ne veulent pas. Le fait d'avoir à interroger et à définir ce que sa manière d'habiter représente pour le reste de la ville, oblige à se positionner sur ce qu'engendre sa forme d'habitat et ne pas seulement s'inscrire dans une production d'habitat que l'on pourrait qualifier d'automatique. Enfin le fait de devenir auto-constructeur et/ou de devoir acquérir collectivement des compétences techniques pour façonner et aménager son habitat permet d'adapter aux valeurs précédemment pressenties des formes physiques, de les expérimenter, de les faire évoluer, sans suivre la prescription qu'induisent les modes, permet d'imaginer une ville à la fois moins standardisée, figée et plus juste dans ses formes. Ce sont donc trois compétences qui interrogent le vivre ensemble et les manières de fabriquer l'habitat urbain, et qui par ceci font du squat une recherche d'alternative dans la ville.

A Nantes, la pratique du squat a récemment été médiatisée par les luttes pour l'accueil et l'hébergement des exilés qui se sont intensifiées au printemps 2018. Une mobilisation rapide et nombreuse de militants a vu le jour et a permis notamment d'orienter les projecteurs sur nombre de bâtiments vides, en plus de souligner l'action trop modeste de l'État et de la municipalité à l'égard des droits des personnes qui se retrouvaient à la rue faute de proposition suffisante d'hébergements, et sans nourriture. L'ancienne école des Beaux Art de Nantes, place Dulcie September a été le premier endroit à être médiatisé pour avoir été un squat ouvert pour des mineurs isolés. Ce fut le début d'une succession

1 BOUILLON, Florence, AGIER, Michel. *Les mondes du squat: anthropologie d'un habitat précaire*. 1^{re} éd. Collection « Partage du savoir ». Paris: Presses universitaires de France, 2009. p.162

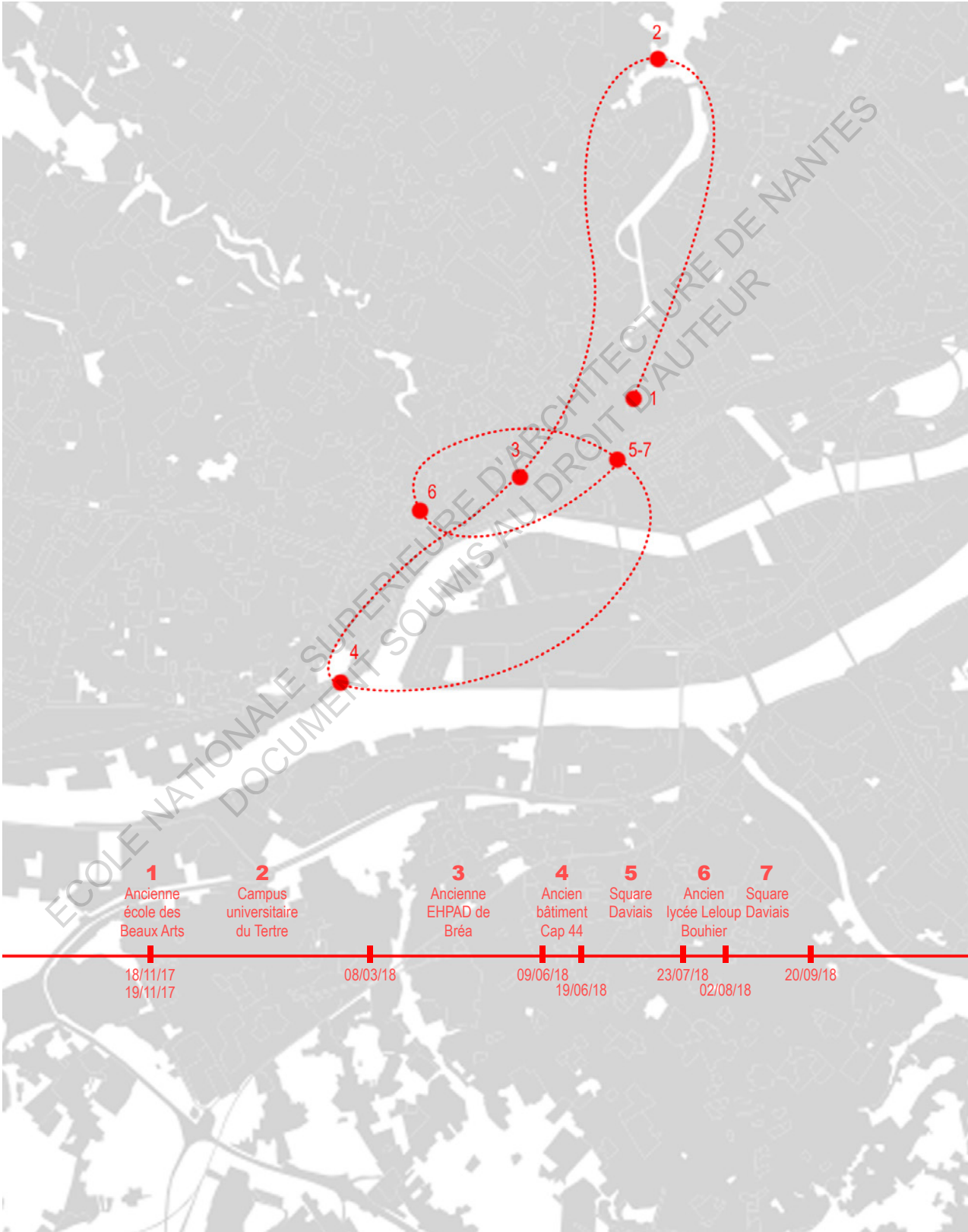
d'ouvertures de squats qui ont plus ou moins duré mais qui ont été médiatisés et ont ainsi acquis le statut de squat politique. Thomas Vauban a participé à ouvrir l'ancienne école des Beaux-Arts, et m'a expliqué comment le groupe s'était ainsi formé. En commençant par beaucoup d'exploration et de recensement de possible lieux et de lieux ouverts. Un point important est celui de la « technicité d'ouvrir un squat ».

« Toute la question consiste à comment rentrer dedans, [...] rentrer dedans en faisant le moins de dégâts possibles parce que s'il y a dégât c'est là qu'il y a possibilité de constatation d'effraction et c'est là que tu peux avoir des problèmes. [...] Une fois que t'es dedans tu vérifies l'état des sols, de la plomberie, mais comme un agent immobilier tu vois. [...] avant de loger des gens tu vérifies ça et une fois qu'il y a ça tu montes le projet d'ouverture. C'est-à-dire qui va y aller, alors nous des fois on ouvrait avec les exilés donc c'était plus simple, [...] mais sinon il faut savoir selon la typologie de la maison à qui tu vas pouvoir proposer ça. C'est pas la même chose de loger cinq mineurs, une famille, quinze gars... [...] Et après l'idée c'est d'aller s'installer dedans c'est toujours un peu rigolo, c'est le camping urbain, t'y vas avec ton sac à dos, ton matelas, un peu à bouffer et tu vas passer un peu de temps dedans. [...] L'idée c'est de mettre ton nom sur la boîte aux lettres [Pour que ce soit considéré comme un domicile]. Après tu campes là-dedans pour t'approprier le lieu. [...] Nous notre technique c'est qu'on appelle les flics, enfin on se fait passer pour des voisins, on appelle, et puis ils viennent constater l'occupation une fois que tu es tranquille dedans. Après tu peux entrer et sortir indifféremment. Ça n'empêche pas parfois qu'il y ait un malentendu et que les flics reviennent et t'embarquent, ça nous est déjà arrivé. [...] Il y a une main courante qui dit que c'est occupé par contre c'est l'huissier qui vient constater l'ouverture. [...] Une fois que t'es dedans, t'es un peu pénard, t'as l'huissier qui vient constater, et le propriétaire peut faire une demande d'expulsion. Et donc là tu vois avec les avocats et tu peux monter le projet avec les avocats. Pour gagner le plus de temps possible en fait, sauf si le propriétaire n'existe pas... »

On se rend compte ici que le rapport à la loi est très important dans l'ouverture d'un squat et que c'est une action qui nécessite une certaine expérience et une connaissance juridique et technique importante. On retrouve des illustrations de cette technique d'ouverture de squat dans *squat la ville est à nous*.¹ Il y a la première ouverture qui s'apparente à de l'exploration urbaine, avec la possibilité d'une effraction mais l'obligation de la discrétion sans laquelle l'excursion restera une simple exploration. C'est ensuite que se fait la différence. Un squat est un projet, et en tant que tel il convient d'en examiner les contraintes et les possibilités. Comme nous l'explique Thomas Vauban, l'on va alors vérifier le fonctionnement des installations techniques, l'état des parois, planchers, etc. Et puis en déterminer les possibilités d'usage et d'accueil. La démarche de Thomas Vauban est particulièrement politique en cela. Il revendique avec d'autres le fait

1 COELLO, Christophe (réalisateur), «Squat, la ville est à nous !», production GONZALEZ Annie, 2011, 94 minutes.

Le parcours des squats accueillant des exilés, médiatisés



d'ouvrir des squats pour d'autres personnes qui ont besoin d'un logement. Parce qu'il se pose toutes ces questions, un squatteur peut être dans une démarche habitante très autonome et consciente parce qu'il maîtrise jusqu'à la législation qui l'encadre.

« le fameux immeuble où les copains se sont fait déloger. C'est un immeuble d'habitation donc il y a sept huit appart' vides, et ça appartient à un bailleur social, en fait, il est vide, parce qu'il n'est plus aux normes. Quand ils ont viré les copains il se sont servis de dire c'est dangereux, les planchers ne sont plus aux normes, sauf qu'ils se sont servis d'un rapport d'expert qui explique qu'il est plus aux normes acoustiques certes, et que s'ils font une chape acoustique les planchers ne pourront plus supporter le poids. Et eux ils ont transformé ça en « les planchers s'effondrent ». » L'intéressement des squatteurs aux normes qui sous-tendent l'habitat sont aussi un moyen de défense, et qui met de manière fortuite à jour des faits que l'on peut considérer comme gênants pour l'intérêt public. L'immeuble dont parle Thomas est apparemment vide depuis trois ans et pourrait servir à du logement social, avec certes quelques problèmes d'isolation acoustique, mais qui a pu servir à du logement là où dans les normes il ne le pouvait plus. Ainsi y vivre démontre une certaine inadéquation entre des décisions prises par des bailleurs sociaux dont le but est normalement d'améliorer l'accession au logement, et le fait qu'il était possible physiquement d'y loger.

Nous parlions tout à l'heure de la récente médiatisation des squats à Nantes, les squats concernés sont ceux qui se sont ouverts suite à de nombreuses personnes exilées qui se sont retrouvées à la rue sans solution d'hébergement et en aillant l'obligation de rester en ville pour pouvoir continuer leurs démarches de demande d'asile. Les ouvertures de squat ont donc pris à ce moment-là un nouveau sens avec la nécessité de réfléchir à comment subvenir aux besoins basiques d'alimentation, de logement et d'hygiène. Ce sont des bâtiments assez grands qui ont donc dû être trouvés et ouverts selon les techniques évoquées précédemment.

Un paradoxe s'est alors créé entre d'un côté la ville qui ne peut assumer selon ses procédures la prise en charge des exilés, et qui est donc favorable à l'action des associations qui se sont spontanément montées comme le Collectif d'aide au migrants, le Comité de Réquisition et d'Action Nantais, la Cimade, ou L'autre Cantine. Et d'un autre côté la ville et la préfecture qui ordonnent l'expulsions de bâtiments ouverts dans la même idée de pouvoir subvenir aux besoins des exilés. Ainsi, une succession d'endroits se sont ouverts, et selon leur sensibilité ils ont été des solutions au logement d'urgence sur un court ou un moyen terme. L'on a pu voir ainsi que l'école Leloup Bouhier était un bâtiment sensible, évacué en très peu de temps tout comme l'ancienne école des Beaux-Arts, tandis que l'ancien EHPAD de Bréa a été une solution pour considérer le problème comme plus ou moins pris en charge. En effet cet ancien EHPAD a été ouverte dans un premier temps par des militants, à la manière d'un squat



Ancienne école des Beaux Arts, Ancien Lycée Leloup Bouhier, Ancien bâtiment Cap 44, un squat plus pérenne et domestique.

Occupation artistique Atelier du Dahu (Conventionnement avec un propriétaire privé)



et a ensuite été géré par l'association France Horizon, qui était mandatée par la mairie pour pouvoir faire en sorte que le lieu continue de servir pour le logement d'urgence mais qu'il soit contrôlable. Clément Marchessaux, qui est étudiant à l'ensa Nantes et discute dans son mémoire de ces événements, a bien voulu me raconter ses expériences et ses connaissances, d'une manière différente de Thomas Vauban, à propos des squats ouverts pour les migrants. Un passage de notre entretien est intéressant pour raconter cette relation à la fois aux idées politiques et aux administrations publiques :

« ... à l'université ça a touché plus de monde et il y a des collectifs qui se sont fait [...] et le Collectif de soutien aux migrants les a prévenus. Là les gars, nous on est d'accord avec vous sur vos idées politiques mais l'hébergement aux migrants et les idées politiques il faut les séparer parce que sinon tu te retrouves dans une position où la mairie elle te considère comme un anarcho' et au final tu peux pas mélanger les deux sinon tu dessers les personnes que tu essaies d'aider. Et ce bâtiment-là, ça a été le moment où ce collectif d'étudiants il s'est divisé en deux, il y avait le CRAN et le Collectif des sans-papiers. Et le Collectif des sans-papiers était justement plus pour une organisation dans ce lieu [l'EHPAD de Bréa] avec des règles de vie et peut-être un nombre maximum de personnes à ne pas dépasser parce que si tu acceptes trop de monde [...] tu te marches sur les pieds et ça fait des tensions et il y avait le CRAN, qui était beaucoup plus anarchiste, et qui était en mode, chacun fait ce qu'il veut. Et malheureusement, ils se sont retrouvés à cinq cent et à cinq cent c'est ingérable, ça a été évacué. Après la ville a désigné une association qui est France Horizon pour s'occuper du lieu et là c'était plus du tout n'importe qui rentre il fallait que tu aies une carte. [...] C'est à partir de l'évacuation de ce lieu que les gens ont commencé à aller à Daviais, et là ça a été évacué récemment [les cent vingt personnes qu'il restait]. »

Si un squat où l'on loge peut devoir être dissimulé le plus de temps possible pour pouvoir retarder l'expulsion, il y a un intérêt à médiatiser un squat pour créer une cause politique autour de l'injustice qui le provoque et ainsi avoir un poids grâce à une partie de l'opinion publique. Ce sont deux stratégies presque opposées, qui finalement dépendent beaucoup de la taille du squat. Cependant l'argument politique est compliqué à intégrer, car s'il est idéologique et va au-delà du fait de militer pour loger des personnes à la rue, il peut être source de discrédit par rapport à la mairie avec laquelle se passe la négociation de la pérennité du squat. Ainsi les pouvoirs publics au terme de cette négociation ont décidé de ne pas demander l'expulsion d'un squat, et il peut même exister une collaboration avec la mairie. Cependant des différences idéologiques existent au sein des militants comme le décrit Clément, ce qui provoque des scissions au moment de la négociation avec les pouvoirs publics.

La question de l'aide au migrants par rapport au squat, revêt un caractère particulier qui est celui de l'urgence et des populations qui sont aidés de cette manière. Par le peu de temps et le fait que les exilés soient étrangers et souvent

ne parlent pas français, il n'y a pas dans les squats qu'on leur propose et qu'ils occupent, la motivation première d'une vision idéologique de l'habitat. Le fait d'être nombreux, de ne pas pouvoir jouir d'espaces intimes choisis, d'être tributaires en plus des décisions administratives à leur rencontre quant au droit de travailler, et d'être sur le territoire, ne met pas les exilés ainsi logés dans la même position que des militants qui préparent et choisissent un lieu de vie par conviction. Même si cette conviction peut aussi être motivée par des conditions de vie précaires.

La conclusion que l'on par contre faire c'est que les différentes inadéquations, entre les pouvoirs publics et des besoins réels ressentis par une part des habitants, donnent aux alternatives à la fois de fonctionnement de l'habitat et de manière de le penser, une réelle légitimité. En plus d'une légitimité à remettre en cause les normes qui servent à encadrer la façon d'habiter dans une ville.

Les squats que l'on appelle *culturels*, se sont répandus pour leur part dans les années 90. Après des expérimentations aux Etats-Unis et en Europe, où des bâtiments abandonnés étaient occupés pour proposer des créations artistiques.

« De lieux spécialisés (sur les musiques actuelles, les arts plastiques...), ils sont souvent devenus des lieux pluridisciplinaires dans les années 90 du fait des nombreux croisements artistiques facilités voire incités par l'utilisation des nouvelles technologies, l'émergence ou la régénération de formes nouvelles (installations, arts de la rue, spectacles d'intervention) et les parcours, formations ou le caractère autodidacte des artistes ou nouveaux professionnels de la culture. L'objectif était bien de décloisonner les secteurs artistiques traditionnels, de relier en un même lieu les circuits de production et de diffusion, de les mettre en relation avec la société en général et les territoires d'implantation en particulier... Répondant à des manques de temps, de lieux, d'écoute de la part des pouvoirs publics à l'égard de ces mouvements (Marquis, 2002), les choix ont donc été guidés par des considérations de nécessité artistique, économique et administrative autant que par volonté propre. »¹

Ici, Fabrice Thuriot explique lors d'un colloque à l'université de Metz en 2002 intitulé *Les arts de la ville et leur médiation*, un aspect que l'on peut mettre en parallèle avec les squats de logement dont on a parlé avant, c'est le fait qu'ils naissent autant d'un besoin qui découle d'une précarité, ici d'artistes, que d'un projet qui relie l'art et la population directement. Ils sont peu à peu entrés dans des systèmes de conventionnement avec la mairie leur permettant de se pérenniser. Des conventions d'ailleurs plus faciles à faire accepter aux pouvoirs publics parce que ceux-ci peuvent justifier d'une activité culturelle

1 THURIOT, Fabrice. «*Les friches culturelles : de l'expérimentation artistique à l'institutionnalisation du rapport au(x) public(s)... et inversement*». Colloque : *les arts de la ville et leur médiation*, Juin 2002, université de Metz.

nouvelle. Thuriot dit également que « *L'objectif consiste à construire un rapport à la population, au territoire et à l'art et non un nouveau moyen de consommation culturelle, d'où l'expression d'« espaces intermédiaires ».* Ce sont en effet des espaces intermédiaires entre les artistes et les populations, essayant de briser les barrières constituées par la chaîne de professionnels, de dispositifs, de structures et de codes instaurés entre les productions et les publics. Cette position médiatrice les a fait reconnaître comme des éléments à prendre en compte, voire importants, dans la politique culturelle de l'État. »¹

On voit ici, qu'au-delà de revendiquer des locaux pour travailler, comme d'autres revendiquent un logement, il y a une expérimentation d'alternative, inspirée d'idéologies. En effet par le fait de réfuter la vocation de « *consommation culturelle* » d'une production artistique, et au contraire de la faire entrer en l'attachant au territoire, dans le quotidien de la population, donne à la démarche une intention d'alternative. Au-delà de désacraliser les codes qui entourent l'exposition de l'art, ces lieux permettent aussi des lieux de convivialité plus permissifs dans les comportements. Ainsi les squats artistiques sont souvent conventionnés mais gardent une liberté d'action qui leur permet de continuer à ouvrir auprès des habitants l'espace que les artistes occupants auront souhaité comme commun urbain. Par leur plus grande facilité de conversation avec les pouvoirs publics, la forme du squat artistique, couplé à d'autres formes de communs se démocratise beaucoup aujourd'hui et est même source d'inspiration pour des commandes d'occupation conventionnée.

Le squat confère à un espace abandonné un espace social intensif où l'on doit réinventer la manière de partager et d'utiliser l'espace. Et dont les occupants doivent très bien comprendre les pouvoirs publics ainsi que le droit, pour exister. Si des comportements semblables peuvent se retrouver dans le campement, un squat se déroule dans une construction est déjà présente et en cela demande des compétences techniques différentes. Un squat demande par ailleurs des compétences sociales d'auto-organisation et de réflexion sur son habitat. Il peut même aller vers l'animation d'un bâtiment ou d'un quartier entraînant le voisinage dans la recherche d'une vie sociale plus conviviale. Enfin les squats de logement comme les squats artistiques parviennent à décroïsonner les compétences, de plus en plus spécialisées, pour en faire des savoir-faire à partager. Ils sont vecteurs d'une plus grande spontanéité qui permet à la fois d'imaginer des habitats justes et adaptés à leurs habitants, mais aussi à signifier le mal logement et le manque de réponse de la part des pouvoirs publics. D'autre part ils permettent de dépasser les lourdeurs administratives qui peuvent entraver cette spontanéité nécessaire à l'expression d'une alternative.

1 THURIOT, Fabrice. « *Les friches culturelles : de l'expérimentation artistique à l'institutionnalisation du rapport au(x) public(s)... et inversement* ». Colloque : les arts de la ville et leur médiation, Juin 2002, université de Metz.

•La fête, aménagement d'une catharsis exutoire

« La techno est née sur les ruines de la société industrielle. A Détroit, berceau de la musique techno, avec le déclin de la General Motors, l'automatisation et les licenciements massifs ; ailleurs en Angleterre, Manchester et Sheffield sont des terres historiques d'acid house et de chômage. Elle est à la fois une musique et une culture, née du recyclage des machines et des espaces urbains obsolètes, rebuts de la société postindustrielle et des « nouvelles technologies » qu'elle a rendues familières jusqu'à les détourner. »¹

La techno naît d'une réappropriation de la musique électronique née en Europe, et éclot à Détroit. Les fêtes technos y sont alors contestataires du style majoritairement disco, et sont souvent portées par les communautés discriminées pour leur sexualité ou leur couleur de peau dans les fêtes populaires. Si l'espace de la fête techno reste confiné au club, elle va connaître un grand succès en Europe, de par la nouveauté des sonorités musicales du genre mais aussi de par la répression qui s'organise autour d'elle. A partir de 1988, l'Angleterre sous Margaret Thatcher ferme notamment à Londres de nombreux clubs, ou impose des horaires de fermeture à deux heures du matin. Les raves et les free party naissent en réaction à cette répression et trouve des lieux vides, assez grands, pour y installer des sound systems et organiser ainsi des fêtes gratuites, qui peuvent durer plusieurs jours, inspirées des festivals hippies des années 60. Après de violentes répressions policières en Angleterre, le mouvement va se répandre en Europe puis dans le monde. Dans le mouvement des free party, la gratuité d'installation et l'autonomie par les dons libres des raveurs, en fait des zones hors système, qui s'accommodent donc très bien des friches industrielles dans une rencontre entre espace et usage hors, voire contre la ville. Cependant les lieux de son expression d'origine, les friches industrielles, leur donnent un caractère urbain indéniable, par leur position plus ou moins périphérique dans la ville et souvent reliées aux grands axes.

« L'autonomie ensuite, rendue possible par l'utilisation de groupes électrogènes et des technologies de musique numérique qui permettent à un homme seul, le DJ, de s'émanciper des contraintes techniques qui pèsent sur la diffusion musicale en salle ou en club (présence d'équipements, de techniciens et/ou de musiciens). Cette recherche d'autonomie dépasse le seul cadre de la fête, renvoyant au mode de vie des organisateurs regroupés en tribus autour d'un sound system suivant le modèle de référence des voyageurs anglais. Figures centrales du mouvement techno, ils développent un mode de vie marginal qui s'appuie sur

¹ WESSEL-CESSIEUX, Thomas. « CITIES:MIXED pour une esthétique de la collision, mémoire de TPFE », septembre 2001, p.8

une économie parallèle fondée sur la création musicale, l'organisation de raves et divers commerces plus ou moins licites. Cette nouvelle autonomie s'inscrivant dans un contexte de mobilité croissante des populations urbaines (et notamment des jeunes adultes qui constituent le gros des troupes des raves), elle permet une grande liberté dans le mode d'investissement de la ville. Le lieu de la fête n'est plus déterminé par des contraintes techniques ou d'accessibilité qui la cantonnaient dans la centralité où se concentraient les équipements culturels. À l'inverse, la rave privilégie des lieux originaux et inédits (hangars, friches industrielles, tunnels, carrières, forêts...) souvent dans une lointaine périphérie, qui sont investis et détournés de leur fonction initiale pour le temps de la fête. »¹

Ce que Renaud Epstein ici montre la particularité des free party. C'est certes une pratique de la fête qui est radicale dans ses formes, aussi bien par la musique qu'elle diffuse que par les temporalités longues qu'elle met en place ; mais c'est aussi une pratique qui est liée à un mode de vie assez radical, celui des voyageurs, et qui prend place dans des friches, des lieux abandonnés, qui étaient considérés comme des espaces déchets au moment de l'expansion de cette pratique des free-party. Les free party qui ont débuté en réaction à une répression forte de la fête en ville, ont créé des formes d'évènements et des modes de vies qui ont inventé des alternatives aux répressions institutionnelles et ont ainsi ménagé un espace quotidien ou exceptionnel selon que l'on soit organisateur ou public, pour les personnes désirant s'affranchir de ces répressions institutionnelles.

Depuis, la techno a fait peu à peu sa place dans le milieu de la fête jusqu'à en devenir un genre majoritaire. Aujourd'hui Les fêtes illégales se sont généralement excentrées, bien que certaines subsistent dans les centres-villes. La popularisation du genre techno et sa commercialisation par les industries culturelles a permis un discours avec les pouvoirs publics et à des formes légales de s'installer dans les centres-villes. La techno a ainsi acquis une certaine ambivalence. En se popularisant et en devenant un style à la mode, les fêtes techno entraînent une reprise de fréquentation des lieux où elles se produisent, des lieux en résonance avec sa culture d'origine des rave party. C'est-à-dire des lieux abandonnés sous la forme de friches ou de bâtiments, mais aussi des parcs, des interstices, des espaces verts peu fréquentés. On a vu ainsi se régulariser les open air qui prônent la sortie des boîtes de nuit, de leur enfermement et des codes contraignants qui y gouvernent. Paradoxalement se sont ouverts de nouvelles boîtes légales dans des endroits à l'esthétique semblable aux friches industrielles.

De la même manière que l'esthétique des lieux renvoie à la démarche d'origine des free party, l'état d'esprit présent dans la techno, dans sa musicalité

¹ EPSTEIN, Renaud. « *Les raves ou la mise à l'épreuve underground de la centralité parisienne* ». Mouvements, n° 13, 2001. p.75

et la démarche de ses participants, se retrouve en filigrane dans les fêtes techno légales. Elles s'émancipent en partie des emplois du temps en pouvant surgir en plein après-midi, en extérieur, durer toute la nuit jusqu'à tôt le matin, ou bien parfois pendant des journées entières. L'on pourrait risquer un parallèle hasardeux entre la recherche de ce temps infini consacré à un oubli, une sortie sensorielle hors de carcans qui peuvent être aliénants, et l'échappatoire que peut représenter un lieu abandonné pour un explorateur. La différence étant que la fête a commencé par occuper temporairement des lieux, et a finalement revendiqué une existence dans ces mêmes lieux jusqu'à les mettre à nouveaux aux normes et les proposer à un large public.

Ainsi à Nantes l'on peut interpréter dans les lieux où est diffusé de la techno une réinterprétation de ces codes originels. Il est à noter que la techno en elle-même en prenant de l'âge et en devenant un genre populaire et ancré, s'est décliné en différents styles et s'est mélangée à d'autres styles. Empruntant au jazz, au funk, et en évoluant avec les instruments de musique électronique proposés au fil des années. D'autres styles comme le hip hop, la trap, la bass music ou l'électro ont d'ailleurs emprunté aux principes de création de la musique techno, entre autres styles. L'on peut donc voir à Nantes que des lieux de fêtes techno institutionnalisées ont émergé. C'est le cas du Macadam qui a ouvert en Septembre en 2017 dans un espace loué à un propriétaire privé. Celui-ci est dans une continuité légalisée de l'idée des free party, mais les entrées payantes et la mise au centre du dj sont assez paradoxales avec l'idée que la fête doit être gratuite, le dj presque caché, et que cette fête ne réside pas en un lieu mais qu'au contraire elle prend le droit d'avoir lieu presque partout.

Il est à noter qu'il y a une distance entre l'esthétique de ces endroits qui représente l'idée d'une fête libertaire et les lieux où ses évolutions prennent place. Ce sont d'anciens bâtiments qui ont été réaménagés pour convenir aux normes d'accueil du public mais où les matériaux et les signes de leur détérioration ont été volontairement laissés visibles, ils correspondent à l'esthétique des endroits abandonnés où peuvent avoir lieu les fêtes illégales. La notoriété de tels sites et de la diffusion d'une scène officielle de la musique techno contribue d'une autre manière à la portée touristique d'une ville. L'exemple le plus flagrant de ce phénomène est Berlin qui a vu se développer un véritable tourisme par rapport à sa scène techno.

Par ailleurs, cette réinterprétation des codes esthétiques d'une culture « underground » est visible également à Nantes dans des lieux de fête qui ne sont pas consacrés à la techno. Le Hangar à Bananes en est un exemple symbolique. Ces anciens docks servent à accueillir des bars de nuit, voire une boîte qui s'appelle depuis 2017 le Warehouse. Cette boîte qui s'appelle littéralement « entrepôt », mais dont la traduction anglaise a une forte connotation d'endroit utilisé pour une free party, accueille certes des événements techno mais aussi des programmations musicales très éloignées de ce style. Ainsi en 2018, se sont

partagés le lieu, le rappeur Booba, le dj Bob Sinclar, et le festival techno No Signal qui prône un retour à l'anonymat des dj et à une mise en valeur de la musique produite.

Le Warehouse, tout comme le Macadam, avait au moment de son ouverture refait sa décoration, pour changer l'image assez kitch du LC Club qui résidait ici auparavant. Les nouveaux propriétaires ont opté pour une décoration assez sobre et sombre, mettant en valeur quand ils le pouvaient les matières brutes du bâtiment. On peut voir par ces exemples récents que d'une part la techno s'est ancrée dans la ville au point de produire des « hauts-lieux » de sa production, mais que les pratiques des free party ne sont pas complètement compatibles avec cette institutionnalisation. On peut par la même occasion se demander quel est encore le pouvoir de subversion de la techno dans ces conditions ? Il me semble qu'il en reste un très important, c'est celui de la temporalité. La majeure influence qui a subsisté des free party dans l'organisation des soirées techno institutionnelles c'est la possibilité d'organiser des fêtes à tout moment du jour ou de la nuit, sur une durée de temps qui est au choix des organisateurs.

Le fait de réinvestir les codes esthétiques des lieux abandonnés dans l'ouverture de lieux institutionnels témoigne à la fois du pouvoir de fascination qu'ont acquise les caractéristiques physiques liées à l'abandon, et de l'argument commercial que ces codes ont pu devenir grâce à ce pouvoir d'attraction.

Une autre forme qui s'est réinterprétée en ville par l'influence des free party sont les *open air*. Des fêtes qui sont organisées en extérieurs dans des parcs ou des espaces verts, où des infrastructures légères prennent place sur un temps déterminé et produisent de la techno ou d'autres styles de musique électronique. C'est le cas à Nantes des Goûters Electroniques qui ont commencé en 2009 et qui prennent généralement place sur le Jardin des Berges, dans le Parc des Chantiers, sur quatre dates consécutives. C'est le cas également des Mini BPM qui ont généralement eu lieu au parc de Crapa mais qui explorent aussi d'autres parcs. Ces *open air* sont une forme à la fois qui découle des free party, mais qui emprunte aussi notamment dans son organisation aux festivals qui se sont créés, avec notamment Scopitone en 2002.

Pour les pouvoirs publics, c'est un arrangement pratique qui permet de ne plus avoir à encadrer des manifestations illégales, et d'avoir même des professionnels de l'organisation de ces fêtes qui sont enclins à discuter avec eux pour que les événements se passent au mieux. Par ailleurs, des élus peuvent défendre l'institutionnalisation de ces fêtes. Ainsi en 2001 un débat autour d'un amendement pour encadrer les rave party a fait l'objet d'un débat à l'assemblée nationale, un amendement soutenu par Thierry Mariani et qui sera perçu comme étant une loi liberticide. Ce débat à l'échelle nationale qui coïncide notamment avec l'expansion des festivals comme Borealis à Montpellier, Astropolis à Brest, ou le Scopitone à Nantes, montre un débat au sein des institutions sur les positions à prendre autour du phénomène. Entre une interdiction totale et une

médiation menant à une institutionnalisation¹.

Les fêtes ont donc évolué, et leurs formes également. On peut noter une évolution majeure d'ailleurs par rapport aux free-party, les sound systems n'existent pas ou peu dans ces fêtes institutionnalisées. Ainsi les organisateurs et les techniciens sont souvent des personnes différentes, obligeant les organisateurs à avoir un modèle économique soutenable pour payer les lieux où ils produisent, les techniciens qu'ils emploient, le matériel qu'ils déploient, les infrastructures de sécurité à appliquer. Par ces évolutions, le modèle économique courant est alors soit de mettre en place des entrées payantes, soit de rentabiliser l'évènement par les ventes du bar. Récemment, les dispositifs de sécurité qui se sont durcis sont une différence de plus avec les free party, où l'accès libre et la liberté de comportement étaient prônés.

Des formes libertaires de la fête, ici développées par le prisme des free party, ont été réinterprétées dans la ville et sont même devenus des institutions en elle-même. Si l'état d'esprit que ces formes institutionnalisées de la fête prônent est toujours celui d'une découverte musicale et d'une certaine remise en question des normes sociales par l'exubérance ou le détournement, les cadres qu'elles ont établis sont en contradiction avec cet état d'esprit. On peut également noter que l'exigence d'un respect des normes d'accueil du public a également éloigné ces manifestations des espaces abandonnés et en friche pour les contraindre sur des espaces mis aux normes. Ceci pouvant d'ailleurs passer par la réhabilitation d'anciens bâtiments abandonnés.

Dans ce chapitre, trois types d'occupation ont été décrites, le campement, le squat, les free party. Ce sont trois formes qui ont un historique fort et qui montrent ainsi plusieurs choses. D'une part que l'appropriation de l'espace dans laquelle elles s'inscrivent nécessitent une implication des occupants pour aménager l'endroit. Mais aussi pour pouvoir s'auto-organiser et ainsi négocier quelles formes prendra l'occupation et la faire vivre. Cette implication si elle est inhérente à l'acte d'occuper peut cependant être motivée par une idéologie et donc être vécue comme le choix de travailler à matérialiser cette idéologie, ou bien être la conséquence d'exclusion et d'abandon des personnes et donc être vécue comme un acte obligatoire pour créer un habitat viable. Les occupations entretiennent un rapport avec les institutions que ce soit pour gagner du temps et pouvoir exister, ou bien pour négocier leur légalisation et ainsi se pérenniser. Il est à noter que selon les occupations ce ne sont pas les mêmes arguments de négociation qui prévalent. En effet un campement dont les occupants n'ont pas de papiers par exemple aspirent à une autre forme d'habitat et c'est leur intégration à la ville qui se joue. Tandis que négocier des espaces de fête sauvage est plus orienté sur la défense de l'existence d'une pratique et du mode de vie qui s'y

¹ POURTAU, Lionel. « Les interactions entre raves et législations censées les contrôler ». *Déviance et Société*, n° 29, 2005

joint. Cette négociation avec les administrations publiques et les institutions qu'elles représentent sont directement liées au droit et au choix de l'illégalité. Car dans la négociation, se joue un compromis entre les idées défendues dans l'occupation, et les conditions d'une légalisation et donc l'arrêt des répressions encourues pour l'illégalité de l'occupation.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Chapitre 5.

DE L'OCCUPATION SPONTANÉE À SA CONTRACTUALISATION

• Prendre le droit d'occuper

Le mot occuper a un rapport conflictuel avec la propriété. Il a un rapport à l'espace qui est fort parce qu'il exprime une prise de possession d'un endroit, peu importe si celui qui prend possession est stipulé comme propriétaire sur un acte notarié. Occuper c'est ainsi à la fois se saisir d'un endroit et s'en rendre maître. Or lorsqu'une manière d'occuper est hors la loi, alors elle est une désobéissance. Une désobéissance qui a plusieurs intensités, plusieurs gravités, et qui n'est pas forcément consciente. Pour illustrer en forçant le trait : le militant qui occupe un squat en aillant une connaissance à la fois culturelle, politique et légale de ce dans quoi il s'inscrit, a un avis propre et une explication personnelle à propos de son mode de vie. Et d'un autre côté, le voisin d'une friche qui n'a pas de jardin, ou qui trouve sympathique le fait d'aller cultiver une partie de la friche voisine pour faire une pause ou rencontrer les personnes qui vivent autour de lui, ne revendique pas forcément un acte de désobéissance. La conscience de l'acte de désobéissance est complètement différente et pourtant aucun des deux n'a demandé l'avis du propriétaire pour occuper. Il y a dans l'occupation une certaine ignorance de la propriété juridique, mais une vraie affirmation de la propriété d'usage, dont nous parlions plus haut. Cette affirmation démontre une propension naturelle à rechercher l'autonomie, à pouvoir jouir d'un bien convaincu que c'est naturellement et non juridiquement juste. Et si cette autonomie ne réfute pas la propriété en soi, elle réfute l'ascendance par la propriété d'un individu sur un autre. C'est parce que l'on désobéi à des individus qui choisissent délibérément de laisser en friche des endroits, que l'on affirme l'illégitimité de ceux-ci à décider de l'état de ce qu'ils ont abandonné, c'est-à-dire de ce à quoi ils ont renoncé, même temporairement.

Une occupation illégale, de quelque ordre qu'elle soit, participe à détourner le lieu où elle s'installe, à y installer un usage autre déterminé par ses occupants. La refonte non légalisée de ces usages en fait alors un lieu à part, hors la loi. L'on peut alors rapprocher cette idée des zones autonomes temporaires (TAZ), dont parle Hakim Bey. C'est un auteur reconnu dans la littérature anarchiste, cependant assez controversé. Il tente une théorisation dans son texte *T.A.Z. The Temporary Autonomous Zone. Ontological Anarchy, Poetic Terrorism* en 1991 à propos des *enclaves libres*. C'est avant tout un concept qui parle d'espaces inspirés entre autre des utopies pirates tendus vers la liberté par l'autonomie. L'auteur précise à la fois qu'elles existent déjà, et qu'il ne définira pas cette notion afin de la laisser mouvante, interprétable et mutante. « *Bruce Sterling, un des chefs de file de la littérature Cyberpunk, a publié un roman situé dans un futur proche. Il est fondé sur l'hypothèse que le déclin des systèmes politiques générera une prolifération décentralisée de modes de vie expérimentaux: méga-entreprises aux mains des ouvriers, enclaves indépendantes spécialisées dans le piratage de données, enclaves socio-démocrates vertes, enclaves Zéro-travail, zones anarchistes libérées, etc. L'économie de l'information qui supporte cette diversité est appelée le Réseau; les enclaves sont les Îles en Réseau* »¹. Ces lieux seraient donc le support d'utopies fortes, généralement proches des pensées anarchistes qui, pour résumer rapidement, visent des sociétés anti-autoritaires régies par la nécessité de collaboration et de solidarité.

Il me semble intéressant de faire un parallèle entre ces zones autonomes temporaires et les occupations spontanées plus ou moins militantes qui ont lieu dans les espaces indéfinis et les lieux abandonnés. Sur la plupart des occupations se retrouve une forme d'organisation qui bien souvent se négocie dans l'action, à tâtons, où la solidarité et la collaboration sont les conditions indispensables au fonctionnement de l'occupation. Elle est a priori mise en place par un ensemble d'individus qui n'ont pas de relation de pouvoir les uns sur les autres, et qui donc ont la liberté de refuser les contraintes qui se décident au fur et à mesure. Elles peuvent à la fois quitter l'expérience et influencer dans son orientation. Et c'est par ce fait que l'occupation sort des contraintes hiérarchiques que réfutent les pensées anarchistes. Bien sûr dans les faits, chaque occupation est différente, soumise à des contraintes de la ville qui entravent cet idéal théorique d'autonomie absolue. Enfin l'intérêt ici est de discuter d'une ville autre qui s'exprime grâce aux vides créés par les contradictions de la ville régulée par les principes du capitalisme. Il y a une certaine poésie dans l'occupation, même si elle semble aussi anodine qu'aller cultiver des légumes dans une friche, parce que c'est une désobéissance qui dit une envie d'autre chose, d'alternative partielle à défaut d'une ville alternative.

Les usages des délaissés peuvent être comme nous l'avons dit très divers, et c'est d'ailleurs ces usages non organisés qui peuvent repousser dans les lieux indéfinis. L'on ne peut être sûr de ne pas y rencontrer quelque criminel y menant

1 BEY, Hakim. *TAZ, Zone Autonome Temporaire*. l'Éclat, 1997

une affaire sordide ou bien des amoureux ayant abandonné dans cette cachette leur pudeur. « ...un terrain sans occupant c'est un terrain sans valeur [...] il faut peut-être être tous dans une situation d'appropriation d'un morceau de la société pour être un individu social [...] mais ça peut être une entreprise amoureuse, c'est l'endroit où je peux rencontrer mon amie, ça peut être une entreprise illégale, c'est l'endroit où je désosse le matériel que j'ai volé... »¹. Ainsi les usages peuvent être très brèves et éphémères, servir pour cacher des comportements illégaux dans l'espace public. Cependant l'appropriation d'un espace peut aussi se traduire comme nous l'avons également vu en une occupation organisée qui peut aussi durer dans le temps, et à ce moment est confrontée à une inévitable transformation : institutionnalisation ou disparition.

•Disparaître en tant qu'alternative radicale

La démarche première d'une occupation ne peut durer, et à ses occupants revient la décision de conserver ou pas l'esprit de celle-ci, ainsi que la manière de le faire. La première manière de conserver inconditionnellement les idées qui ont sous-tendu une occupation est de disparaître, ou plutôt que les usages d'occupation et les manifestations formelles qui se sont mises en places disparaissent. Ce n'est pas un aveu d'échec, l'arrêt d'un possible projet sociétal qui aurai pris forme dans ce lieu mais plutôt la généralisation à tout le territoire, comme une sorte de travail de sape qui viendrait fragiliser les mécanismes inégalitaires et aliénant. Ceci parce que ce qui disparaît et n'est pas ainsi détourné et approprié par l'institution qui est vecteur de ces mécanismes, et garde donc une force contestataire, ce qui lui permet de réapparaître ailleurs, sous une autre forme, par d'autres personnes. Hakim Bey décrit ainsi ce phénomène : « *Telle que je la comprends, la disparition semble être une option radicale tout à fait logique pour notre époque et nullement un désastre ou une mort du projet radical. [...] [c'est une] « révolution de la vie quotidienne » de tous les instants: une lutte que rien ne peut arrêter, pas même l'ultime échec de la révolution politique ou sociale, parce que rien, hormis la fin du monde, ne peut mettre fin à la vie quotidienne, ni à nos aspirations aux bonnes choses, au Merveilleux.* »² Bey dit ainsi l'éternité d'un tel principe qui se niche dans le quotidien, c'est-à-dire dans tous les instants. Les occupations dont nous parlions sont une manifestation conséquente des TAZ, parce que l'on comprend ici que les TAZ commencent dès la simple pensée qui s'évade rêve des oasis poétiques. Et c'est justement parce que cela paraît futile, dérisoire, improductif, que ces pensées sont des petites TAZ individuelles, et que la TAZ commence ici avant d'être action concrète.

1 BROUE, Caroline. « "La forêt des délaissés" : l'enjeu politique des terrains vagues. » La grande table, France Culture, 21 décembre 2011.

2 BEY, Hakim. *TAZ, Zone Autonome Temporaire*. l'Eclat, 1997.

Hakim Bey postule également que la disparition est un refus. Elle va contre l'institution parce qu'elle la nie. C'est donc une démarche négative, mais alors elle ne peut exister sans inventer une *tactique positive* qui est en fait une révolution invisible qui passe donc par la négation mais surtout par le remplacement.

« *Le refus du Travail peut prendre la forme de l'absentéisme, de l'ivresse sur le lieu de travail, du sabotage, et de la pure inattention - mais il peut aussi faire naître de nouveaux modes de rébellion: davantage d'auto-emploi, la participation à l'économie «noire» et au lavoro nero, les magouilles des chômeurs et autre options illégales, culture d'herbe etc. - autant d'activités plus ou moins «invisibles» comparées aux tactiques traditionnelles d'affrontement de la gauche, comme la grève générale.* »

« *Le refus négatif de la Famille est évidemment le divorce, ou autre symptôme de « rupture ». L'alternative positive naît de la prise de conscience que la vie peut être plus heureuse sans la famille nucléaire; à partir de là s'épanouissent des centaines de fleurs - du parent unique au mariage de groupe et au groupe d'affinité érotique.* »¹

A travers ces exemples radicaux poignent une influence que peuvent avoir ces *tactiques positives* sur la ville car si de manière sous-jacente l'on se permet de s'affranchir des normes qu'imposent les *institutions coercitives* tel que les décrit Michel Foucault et d'inventer d'autres pratiques qui annulent ces normes, alors peu à peu il devrait se produire une distanciation entre la norme et la pratique, ainsi les usages évoluent et les formes urbaines qui les accueillent se doivent de faire de même. L'on peut ainsi considérer toute pratique réellement alternative comme vecteur de renouveau social et urbain. Ceci révèle également une piste d'exploration à propos de la dépendance des formes urbaines aux influences qui décrivent tel usage comme étant la norme et de savoir à quel point les unes influencent les autres.

La nécessité de la disparition comme refus s'explique par le fait que discuter avec les pouvoirs publics d'une pérennisation passe par le débat et la décision d'un ensemble de règles et de responsabilité quant à leur respect, qui incluent l'endroit occupé dans la légalité et dans l'espace urbain. Ainsi l'on peut devoir appliquer des ensembles de normes, notamment celles liées aux Etablissements Recevant du Public (ERP) qui influent physiquement le lieu. L'on devra également y pratiquer des usages légaux et limiter les nuisances sonores par exemple. Si au moment de l'occupation de la même façon les individus étaient soumis à la loi, ils n'avaient pas de responsabilité individuelle ou collective quant à ce qu'il se passerait sur l'endroit et qui ne serait pas de leur fait, ou en tout cas qu'il ne serait pas possible de le prouver. Ainsi l'on peut voir l'institutionnalisation d'une occupation comme la mort d'une TAZ dans son usage spatial et peut-être dans la philosophie de ses occupants.

1 BEY, Hakim. *TAZ, Zone Autonome Temporaire*. l'Eclat, 1997.

Cette promotion de la disparition est un point de vue car la critique que l'on pourrait y faire est que par le fait qu'elle évite la confrontation et n'influence les institutions par leur contestation absolue, elle est la manifestation d'une aspiration à tout ou rien. Ainsi l'entre deux semble en théorie inapplicable. Bien que dans les faits les pensées à tendances anarchistes s'adaptent aux paradoxes des individus qu'elles habitent. Une chose qui est complètement hors de cette réflexion, elle est même antinomique, c'est le fait de peser, par la manifestation des occupations comme exemple, sur les mécanismes qui président à établir une norme pour la faire évoluer.

• Discuter avec l'institution

Lorsque l'on décide que l'on ne peut accepter de disparaître ou rester hors la loi, l'occupation passe alors par un conventionnement qui est une contractualisation entre les occupants et le propriétaire, que celui-ci soit public ou privé. L'on peut distinguer ici le conventionnement dont font l'objet des squats d'habitat¹, des occupations culturelles et artistiques qui dans la plupart des cas sont signées entre des associations et la mairie. Ceci veut dire en passant que les occupants doivent monter une association, déclarer des statuts, donc se prescrire des règles contractuelles et fixer les domaines dans lesquels ils agiront, et faire une liste de leurs membres. La convention par ailleurs protège très peu les occupants devenus locataires dans le cas d'un squat d'habitation, puisqu'elle peut être annulée sans motif. En outre elle leur demande de respecter les conditions fixées par la convention. C'est-à-dire payer un loyer modique qui est fixé selon trois niveaux : *intermédiaire*, *social*, *très social*. L'on peut également s'accorder sur des travaux à effectuer dans le logement, orientés par le propriétaire. L'on voit ici que les squatteurs libres et idéalistes, certes précaires, se voient imposer des contraintes ici assez fortes, ils passent de squatteur illégaux à individus *très sociaux*... Une convention peut toutefois si le propriétaire et les occupants s'entendent amener à une situation plus stable et plus rassurante juridiquement. Pour les usages artistiques et culturels, qui peuvent d'ailleurs se mêler à des squats d'habitat, la discussion passe donc souvent avec la mairie et l'on peut alors définir de la même façon une convention d'occupation temporaire qui est cependant régie par une législation différente.

La *convention d'occupation temporaire* ou *convention d'occupation précaire*, permet à une commune de mettre à disposition un bien appartenant à son domaine privé, qui n'appartient pas à l'espace public donc. Cette convention est surtout encadrée par la jurisprudence mais le code du commerce possède un article qui nous apprend ceci : « Art. L. 145-5-1.-N » est pas soumise au présent

¹ En France, ce sont les articles L 321-1 à L321-12 du code de la construction et de l'habitation qui régissent les conventions d'occupation concernant l'habitat

chapitre la convention d'occupation précaire qui se caractérise, quelle que soit sa durée, par le fait que l'occupation des lieux n'est autorisée qu'à raison de circonstances particulières indépendantes de la seule volonté des parties. ». La notion de précarité est ici primordiale, elle est liée au fait que le lieu va subir des changements à une date ultérieure et qu'entre temps, son état est considéré comme précaire, l'usage antérieur ne continue pas, il est dans une sorte de pause. Lors de cette convention, il y a un débat et une discussion entre le propriétaire et les occupants qui va définir les conditions de la convention. Une convention peut avoir une durée déterminée ou pas, en tout cas elle peut être annulée sans préavis ni condition de la part de chacune des deux parties. Les occupants peuvent avoir à payer un loyer quoique modique, et doivent donc se plier au désir du propriétaire s'il décide que l'occupation a assez duré. L'on se rend compte ici qu'en acceptant ce conventionnement, l'on accepte de perdre la liberté que l'on avait prise, et que l'on réaffirme le droit de propriété que l'on avait mis en cause en créant l'occupation. La convention oblige également les occupants à se fonder en association et donc à écrire des règles qu'ils respecteront, à accepter une responsabilité légale dans leurs actions collectives, et à établir une liste de leurs membres. Ce qui, là encore est un abandon des libertés d'une occupation spontanée.

Le principe de la convention temporaire s'est considérablement développé ces dernières années jusqu'à constituer une méthodologie. L'urbanisme temporaire « *Des espaces souvent en attente d'être transformés ou détruits. Dans le même temps, des centaines d'associations, de jeunes entreprises ou d'artistes, aux finances incertaines, peinent à trouver des locaux. Permettre à ces deux mondes de se rencontrer, et mettre à profit les périodes de transition entre deux projets immobiliers, voilà l'objet de l'urbanisme temporaire.* »¹ Que ce soit les pouvoirs publics, privés, les aménageurs ou les bailleurs, tous ont compris qu'occuper un endroit c'était restreindre son occupation par d'autres, alors autant choisir des acteurs qui ne poseront pas de problèmes et qui au contraire apporteront une plus-value à l'endroit. L'on inclue à présent l'occupation comme partie prenante du projet urbain, comme une étape logique qui permet de ne pas rompre, voire d'enrichir le quotidien du quartier où a lieu le chantier. Ainsi, ces occupations conventionnées profitent surtout à des associations artistiques et/ou culturelles qui rencontrent de grandes difficultés à débiter dans un milieu précaire économiquement et qui ont besoins d'ateliers et d'espaces extérieurs dont ils ne peuvent pas payer les loyers à leurs débuts. C'est ainsi une sorte d'arrangement, où les propriétaires voient l'avantage de l'image à la fois de leur geste, et des usages qui vont être générés avec une symbolique culturelle forte, qui est devenu un critère de sélection lorsque l'on emménage dans une ville ou un quartier.

Les conventionnements ont commencé dans les années 70 et des

¹ Podcast France Culture, *Urbanisme temporaire : une nouvelle manière d'occuper la ville*, Déc. 2016

pratiques artistiques qui pouvaient avoir une mauvaise image initialement ont amélioré leur image auprès du public. C'est le cas du graffiti par exemple, qui d'une pratique vue comme une dégradation a acquis petit à petit une place dans les galeries d'art, position en partie critiquée par les artistes d'ailleurs par la codification et la pérennisation des œuvres produites pour les galeries. On peut voir un exemple flagrant de cette popularisation à Nantes avec les premiers évènements que Pick Up Production a fait à la commande du Voyage à Nantes, avec Villa Occupada en 2014, ou Grafikama en 2016. Dans les deux cas se sont des lieux abandonnés qui sont le support d'une occupation temporaire qui se transforme en résidence d'artistes et qui deviennent une étape phare du Voyage à Nantes. Ces lieux seront par la suite détruits en vue d'un projet immobilier qui bénéficiera de l'attraction générée, comme ce fut le cas de Villa Occupada. Les institutions anticipent ainsi des occupations en contractualisant des associations qui deviennent ainsi des acteurs et des intermédiaires avec des artistes qui exerce une pratique historiquement subversive. C'est une technique qui permet à la fois de communiquer sur une action culturelle et d'empêcher un squat de s'établir ici, qui engagerait dans des procédures judiciaires et ralentirait le projet.

L'on voit bien avec ces exemples que l'urbanisme temporaire permet de mettre en lumière des usages qui ont une mauvaise image dans l'imaginaire collectif, de les dédramatiser et de faire ainsi évoluer les pratiques à la fois de la ville et des citoyens. Il ne vient cependant quasiment jamais au secours des problèmes de logement et de précarité sociale, les idéaux du squat de logement ont également disparu de la majorité des occupations temporaires. A l'exception des grands voisins qui abordaient le logement des sans-abris et les services solidaires qu'il leur étaient proposés. Ainsi des occupations artistiques et d'habitat qui avaient à l'origine des idéaux et des obligations de solidarité pour subsister seraient-ils en train de se transformer en faire-valoir pour les activités de la ville ? Sans être complètement tranchée, la réponse est certainement dans un entre-deux, entre se rapprocher d'une institutionnalisation pour pouvoir influencer dans les pratiques urbaines et une réinvention constante pour ne pas enfermer l'usage proposé pendant ces occupations temporaires dans des étiquettes qui ne serviraient qu'à la communication et à rendre attrayant un endroit.

Thomas Vauban m'a glissé lors de notre entretien une illustration de la disparité d'avis quant à la discussion avec les pouvoirs publics :

« Après il y a des glissements où c'est une facilité de pactiser avec l'ennemi entre guillemets. Tu commences t'es un squatteur révolté et après tu finis, tu fais de la légalisation de lieux. La frontière est toujours ténue, moi je pense qu'il doit y avoir une multitude de pratiques et de méthodes sinon ça marche pas. On a ouvert Bréa, moi je me suis confronté à des gens qui m'ont dit oui mais vous êtes en train de tuer le squat. Un squat ça a des barricades sinon c'est pas un squat. Bon... en attendant on a logé quatre cent personnes. » C'est une position assez ambivalente, d'une personne engagée dans le squat et dans l'ouverture de lieux divers et qui

par ce biais reconnaît une nécessité de devoir discuter avec les institutions pour mener des projets qui puissent perdurer et être utiles à ses usagers. « après la partie élus et tout ce qu'ils voient c'est l'opportunité de mener un projet parce qu'il y a des gens qui sont quand même un peu animés par la volonté de faire germer des projets. [...] ma question c'est est-ce qu'il y a possibilité que des projets qui ne germent que par pilotage politique [...] ça peut générer des trucs qui marchent ou est-ce qu'il y a que les projets qui sont impulsés de l'extérieur ? [...] Il y a le postulat de partir du fait que les institutions ont beaucoup d'envies, de volontés mais pas beaucoup d'imaginaire. [...] Ils vont aller choper, digérer mais ils vont pas créer des trucs... il y a qu'à voir dernièrement ce que nous a proposé la mairie de Nantes que ça soit Complètement Nantes ou Transfert, [...] il y avait remettre en scène le « à la nantaise » mais... ».

Ici j'interprète les propos de Thomas Vauban comme allant même plus loin que le simple fait de discuter avec les institutions pour demander à pouvoir exister légalement, en affirmant que ces mêmes institutions ont besoin des énergies et des idées qui se dégagent d'actions d'occupation pour créer des projets cohérents et inventifs dans les usages et non dans les formes. Au cours d'une discussion avec Tibo Labat, un ancien membre du collectif Fertile qui a beaucoup travaillé autour de l'exploration urbaine, et des friches, nous est venu un questionnement, ou plutôt il exposa une inquiétude. Si les occupations illégales font un pas vers les institutions en se rapprochant de la légalité voir en répondant à des commandes, et que les institutions font un pas vers les occupations illégales en soutenant les usages alternatifs et une partie des idées qu'elles véhiculent ; quel part influence le plus l'autre part ? Et quel espace de manœuvre est-il laissé à la contestation ? Car si le conventionnement est de plus en plus possible, voire automatique, alors l'occupation illégale pourrait être de moins en moins légitime, et donc effacer cette possibilité d'alternative de fond qui puisse inspirer et guider les institutions.

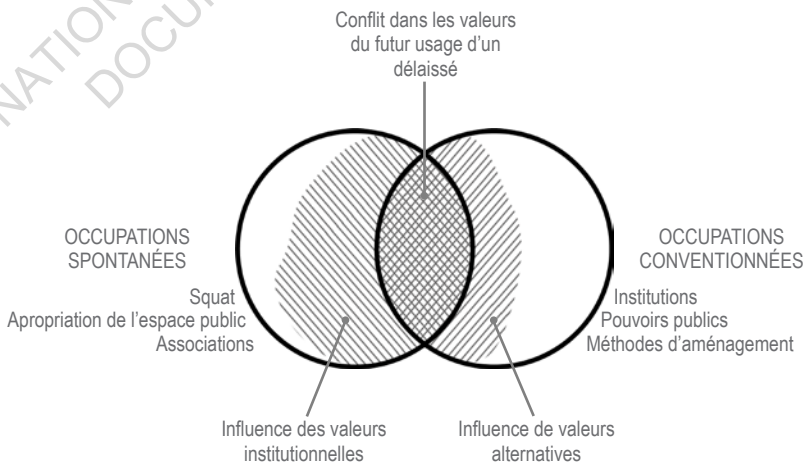


Schéma inspiré de la discussion avec Tibo Labat

Prendre le droit d'occuper, c'est se sentir finalement légitime d'une appropriation d'un espace plus ou moins intense. L'on parlera d'occupation lorsque cette appropriation est organisée et qu'elle a vocation à transformer l'usage de l'espace qu'elle s'approprie. Hors les occupations peuvent souvent être issues d'idéologies, qui se confrontent donc au réel. C'est là que se pose la question de la négociation avec le réel. Avec les institutions officielles mais aussi en tant qu'auto-organisation, les idéaux projetés par les individus se voient confrontés à des compromis. Un postulat radical quant à la préservation de l'idéologie qui sous-tend une occupation est celle de la disparition. Rester insaisissable par les institutions et les normes en s'évanouissant chaque fois qu'une occupation a attiré le regard. Et ainsi préserver une idée qui pourra renaître ailleurs. Dans les faits cette idée de disparition semble elle-même être un idéal théorique puisque la confrontation au réel engendre forcément des compromis qui pervertissent une idéologie. La question serait donc plutôt dans la négociation avec les administrations publiques, les propriétaires, ou l'opinion public, de décider de sa position par rapport à la légalité et aux diverses normes que l'on construit et influence en établissant une occupation qui revendique une alternative. D'ailleurs la disparition et la pérennisation ne sont pas liées, on a pu voir que selon le besoin comblé par une occupation celle-ci aura vocation à rester plus ou moins longtemps.

Chapitre 6.

DES BESOINS DE COMMUNS URBAINS

• Des lopins à cultiver

Le lopin est le morceau de quelque chose, il a été assimilé au travail agricole si bien qu'aujourd'hui il est directement assimilé au morceau d'un lieu, une part de son sol, un lopin de terre. Il renvoie aussi à une échelle bien plus réduite que celle d'un champ. En milieu urbain, cultiver un lopin de terre renvoie donc souvent à la culture d'un *potager*, qui à l'origine du mot dont on retrouve des traces depuis le XIII^e siècle était l'espace où l'on cultive ce qui ira dans le *pot* qui servira au *potage*, mais l'on peut aussi y cultiver des plantes médicinales voir implanter un verger qui permettra d'enrichir les variétés de fruits produites. C'est donc un endroit où l'on cultive le plus souvent des légumes qui serviront à subsister. L'on retrouve en milieu urbain de telles pratiques souvent dans l'espace clos des habitations individuelles que l'on appelle d'ailleurs *jardin*, ce qui atteste que le potager est devenu facultatif tant se nourrir en ville dépend aujourd'hui des productions rurales. D'autres formes plus collectives existent comme les jardins ouvriers ou jardins familiaux qui sont apparus à partir du XVIII^e siècle pour permettre aux ouvriers d'avoir une activité ressourçante en dehors de leur travail. Ceci renvoi à la violence de l'exode rural où la promiscuité et l'enfermement des individus a beaucoup bridé l'usage de l'espace qu'ils pouvaient avoir dans des contextes moins construits.

Les jardins familiaux ne sont pas assez nombreux dans les villes et des voisins prennent le droit de cultiver des lopins de friche quand l'espace leur manque ailleurs ou qu'ils veulent y trouver une activité commune avec d'autres voisins. Ces jardins communs sont source de rencontre et imposent une organisation qui doit se discuter d'autant plus quand ils sont illégaux parce que nul parcellaire n'est établis. D'autre part la pratique agricole domestique en générale est vecteur de troc dans les différents quartiers et de solidarité pour les

récoltes et l'éducation à la culture de la terre. Ainsi à Nantes, l'on peut observer de telles pratiques à travers des endroits différents : le Jardin des Ronces, la parcelle de l'ancienne ensa rue Massenet, l'Oasis du Cens ou le Bois Hardy. Tous ces projets sont inscrits dans de futurs projets immobiliers et y réagissent différemment.

Depuis les années 80 des friches maraîchères sont présentes dans le Vieux Doulon. L'ancien tissu rural de maisons et quelques fermes ont été abandonnées en raison de l'expansion de la métropole nantaise et de l'industrialisation de l'agriculture qui conduit à la disparition massive à cette époque des petites exploitations. De plus, le périphérique et les zones résidentielles ont transformé le lieu et le territoire attenant en une zone enclavée dans les infrastructures urbaines de la métropole, comme nous l'avons expliqué dans le premier chapitre. Le Jardin des Ronces est né en 2014 dans plusieurs endroits du Vieux Doulon, l'occupation principale est située sur une parcelle en friche en face du cimetière du Vieux Doulon. C'est un groupe de cultivateurs de potager volontaires qui s'y établissent et entrent en lutte à la découverte du projet de la ZAC de Doulon Gohards. Le presbytère du vieux Doulon, en attente de réhabilitation a servi d'hébergement à des exilés entre 2014 et 2016. Avec l'accord de la paroisse. Il a été expulsé pour cause d'un risque sanitaire et de la réhabilitation du bâtiment. De plus, de nombreuses zones sont utilisées comme lieux de campements suite aux expulsions de sites près des centres villes comme la carrière Misery. Les associations qui aident ceux qui ont été relégués sur ce territoire sont actives ici, et entre tous ces acteurs des liens se font notamment à l'occasion d'événements festifs au Jardin des Ronces. En effet, les occupants communiquent régulièrement sur leur blog des invitations à des chantiers agricoles, et des fêtes conviviales ouvertes.

En 2015, Nantes Métropole Aménagement annonce la ZAC Doulon Gohards qui jusqu'à 2034 prévoit la construction d'un maximum de 3000 logements et de locaux pour des activités tertiaires. La société publique locale (SPL) prévoit par ce projet d'expérimenter une manière innovante d'aménager, en protégeant une part plus importante d'espaces naturels qu'à l'habitude et en intégrant à la ZAC des projets de fermes en milieu urbain pour exploiter huit des hectares d'espace naturel préservés. Malgré une apparente convergence d'opinion par rapport à l'usage et à la préservation de terres agricoles abandonnées, de ce projet de ZAC est née une contestation du Jardin des Ronces. Dans une invitation à une discussion du 12 Octobre 2014, le Jardin des Ronces publie sur son blog ces intentions et questions :

« Avant que les immeubles ne poussent comme des champignons, les jardinières et jardiniers des Ronces souhaitent engager une réflexion collective sur ce mode d'urbanisation, qui suscitent de nombreuses questions: ce que les promoteurs et élus nous concoctent correspond-il aux attentes des habitantEs du quartier? Quelle place restera-t-il pour le maraichage et les jardins ouvriers, eux



Fête au Jardin des Ronces - Août 2017

<https://lesronces.noblogs.org/>

ZAC Doulon Gohards, carte des fermes urbaines - Janvier 2018

Document Nantes Métropole Aménagement



qui ont fait l'histoire du Vieux-Doulon ? Quels nouveaux modes de vie va imposer cette urbanisation forcenée ? Comment produire et consommer localement ? Quelle place pour la voiture et les modes de transports alternatifs ? Comment éviter la spécialisation des territoires (ici on travaille, ici on dort, ici on consomme, ici on se divertit...), la laideur et la solitude des zones industrielles ou des lotissements dortoirs ? Qu'est-ce qu'une ville à taille humaine ? »¹.

Les années ont passé et en 2017 le projet s'est précisé avec la communication du nombre de logements prévus, l'implantation des fermes urbaines, le zonage et le découpage du territoire. Le Jardin des Ronces a en parallèle effectué diverses actions de contestation et de communication quant au projet de ZAC. La précision du projet a d'ailleurs entraîné l'implication d'acteurs préalable au début du projet comme par exemple l'association ECOS qui travaille à la fois sur l'écologie urbaine et les pratiques alternatives dans les espaces communs et publics de la métropole. Elle a pour le projet obtenu une mission de mise en relation des différents jardiniers. Le Jardin des Ronces a refusé de participer à cette mise en relation en argumentant que l'objectif poursuivi était une vitrine écologique pour la mise en place du projet. Les interactions et les conflits entre le Jardin des Ronces et le projet de ZAC piloté par Nantes Métropole Aménagement mériterait un développement bien plus détaillé pour en restituer une analyse juste et fidèle. D'ailleurs une explication assez synthétique du positionnement du Jardin des Ronces est disponible sur le blog avec cet article². C'est en tout cas deux positionnements opposés, et deux visions de la ville qui sont ici en conflit. La métropole nantaise d'un côté veut continuer à être attractive pour se développer économiquement, et une des composantes de cette attraction est sa proposition en logements dans un cadre de vie perçu comme agréable. Pour ce faire elle doit donc développer des quartiers confortables et bénéficiant d'une bonne image, c'est ce que permettent des expérimentations comme les fermes urbaines dans ce projet. Avec en même temps la volonté communiquée d'expérimenter des formes urbaines écologiques en préservant des espaces naturels et en les rendant productifs sur un modèle d'agriculture écologique. Et d'un autre côté les idées que représente le Jardin des Ronces contestent la véracité de ce dernier engagement arguant que c'est un argument vitrine qui permet de donner au projet une légitimité, mais qui n'enlève en rien les nombreuses terres qui seront bétonnées en vue de constructions. De par ce fait, il est contesté le principe d'aménagement urbain qui considère que les zones construites doivent s'étendre et se densifier en suivant une évolution naturellement croissante des populations citadines : *« l'augmentation de la population nantaise mise en avant par nos élus n'est pas naturelle, contrairement à ce qu'ils laissent entendre. Elle provient de ce fantasme d'attractivité et de croissance illimitée. Cette hyper-concentration dans*

1 LES RONCES. « Dim 12 oct : Discussion autour du projet d'éco-quartier des Gohards (Vieux-Doulon) et fête au jardin des Ronces – Jardin Collectif & autogéré ». 12 Octobre 2014

2 LES RONCES. « Retour sur le rassemblement du 2 décembre – Jardin Collectif & autogéré ». 10 Décembre 2017.

les métropoles a des conséquences désastreuses, non seulement pour les quartiers transformés mais aussi pour les zones rurales qui subissent le développement de ces métropoles. Nantes n'est donc pas victime de son essor démographique. Ceux qui la gouvernent font tout pour cela, au détriment d'autres zones qui se vident. Il faut donc repenser l'équilibre avec les zones rurales, sortir de la concurrence entre les villes. De fait il y aura alors moins de besoins de construction de nouveaux logements à Nantes, et les habitats vides des zones rurales désertées pourront retrouver leur usage. »¹

Le conflit autour de la ZAC de Doulon Gohards et du Jardin des Ronces est épineux, mais démontre assez simplement que cultiver une friche peut s'inscrire dans un acte de contestation, contre un projet à grande échelle. Il démontre également que des pratiques que l'on pourrait considérer comme semblables ici réunies sous l'étiquette d'agriculture urbaine, peuvent en fait être opposées par leur contexte et par les acteurs qui les mettent en place. Le réinvestissement de ces pratiques vues comme alternatives pouvant servir d'outils pour la légitimité d'un projet urbain. Il est intéressant de remarquer que le simple fait d'ouvrir et de cultiver un jardin dans une friche maraichère est le support d'une contestation politique et de la création d'un commun urbain et convivial, des usages qui vont bien au-delà de l'exploitation de la terre et qui sont pourtant permis et symbolisés par celle-ci.

Ainsi, les jardins urbains sont des supports de commun et peuvent devenir un soutien dans l'apport en nourriture pour les habitants. C'est une des exigences de commun qui ressort de l'évolution des usages urbains et ils commencent à s'inscrire à la fois dans les projets urbains et les projets immobiliers. Cependant la recherche d'une alternative par la pratique de l'agriculture dans des espaces communs pourrait se faire à plus grande échelle en ville, et elle est centrale dans un débat autour de la nécessité de construire toujours plus de logement et des espaces publics minéraux. Car ces projets d'une part retirent des terres potentiellement cultivables ou en tout cas qui sont des réserves de biodiversité et d'autre part, la recherche d'attraction pour ces nouveaux quartiers est pointée comme génératrice de gentrification et donc de relégation. D'ailleurs de nombreux campements se sont installés dans le Vieux Doulon parce que c'était un quartier peu attractif de Nantes et qu'ils n'étaient donc pas expulsés, s'il devient un quartier prisé, les campements ne seront pas longtemps tolérés, et ses habitants non plus. D'autres exemples comme les Petits Planteurs sur l'ancien site de l'école d'architecture rue Massenet ou les jardiniers du Bois Hardy montrent des situations différentes de discussion avec l'institution. Nous ne les développerons pas ici, cependant il semble qu'à chaque fois qu'un projet immobilier est décidé par la métropole, si les jardiniers peuvent négocier des lopins de terre dans la parcelle à cultiver, ils ne l'affecteront pas beaucoup plus que l'implantation des bâtiments dans leur négociation.

1 PDF. Comprendre la ZAC des Gohards pour mieux y résister, 2017. <https://lesronces.noblogs.org/files/2017/12/Comprendre-la-ZAC-des-Gohards.pdf>

Ainsi l'esprit d'une alternative par le jardinage et qui a comme dimension forte de donner une responsabilité aux jardiniers pour à la fois connaître le site et l'ouvrir selon leur vision comme un commun, ne semble pas être la même définition que l'image d'alternative vantée dans les projets immobiliers qui intègre des jardins communs ou des fermes urbaines.

• Des ateliers à ouvrir

Les ateliers dont nous allons parler ici sont ceux qui se sont ouverts en inspiration des squats artistiques. Ils se sont mêlés à des pratiques de l'artisanat mais de façon distincte à une démarche entrepreneuriale. En effet, une occupation précaire, même légale, est compliquée à envisager pour un artisan qui peut avoir besoin de pouvoir prévoir son activité sur des temps relativement longs pour pouvoir en vivre. Ce qui permet aux ateliers en occupation temporaire de pouvoir être viables, c'est généralement de fait d'y implanter des activités qui sont facilement déplaçables, et de les hybrider avec un planning d'évènements qui permette au lieu de motiver sa fréquentation, et de rémunérer ses activités. Chaque lieu a son fonctionnement propre bien sûr, à commencer par le fait qu'il soit conventionné ou illégal.

À Nantes par exemple, L'Autre Cantine peut également être considérée comme un atelier, solidaire, qui a répondu à une situation de crise et d'insuffisance en terme d'aide des pouvoirs publics. Le lieu qu'elle utilise pour préparer à manger et récolter des dons matériels qu'elle redistribue ensuite aux exilés que l'association aide en coopération avec d'autres associations nantaises, a été réquisitionné sur la même méthodologie que les squats qui ont été ouverts. C'est-à-dire que les pouvoirs publics ont été informés après l'ouverture de l'endroit. Ainsi c'est un type d'endroit qui s'ouvre pour une urgence mais qui n'a pas vocation à se pérenniser. Il y a fort à parier que si des solutions sont trouvées pour accueillir dignement les demandeurs d'asile à Nantes par les pouvoirs publics, le lieu sera fermé ou bien il sera réorienté différemment.

Les Ateliers de Bitche, quant à eux sont des ateliers de sérigraphie, de peinture, de photo et de son, qui sont en partie ouvert au public. Le lieu est également un lieu de vie quotidienne et organise ou abrite des évènements ponctuellement. Jusqu'à 2018, l'occupation était illégale. Il y eu une discussion avec la mairie pour savoir si oui ou non le lieu serait conservé et conventionné, finalement le lieu sera conservé après une mise aux normes pour recevoir du public. C'est une occupation que l'on peut plus lier aux besoins d'artistes et d'artisans précaires dans le besoin de lieux pour pratiquer. L'ouverture de ces lieux coexistent avec des mises à disposition par les institutions pour des associations et des artistes. Les Ateliers de Bitche se veulent être un lieu de commun pouvant



Jardin des Petits Planteurs - Ancienne école d'architecture - rue Massenet - 2018



Atelier Magellan - Bureau d'Etudes Spatiales - clip *Laissez danser les abeilles*

© Bureau d'Etudes Spatiales



Quartier des Olivettes - Pol'n - événement *Kraft Klub 73'*

© Clara Masson

recevoir du public, qui peut utiliser leurs ateliers selon certaines règles, ou venir aux évènements organisés par l'association.

Dans une autre manière, le Bureau d'Etude Spatial, a obtenu ses locaux en négociant directement une convention d'occupation temporaire avant de s'y installer. Ils y pratiquent des activités de fabrication et de réparation, et de spectacle vivant. L'association Pol'n a agi un peu de la même manière en anticipant la fermeture d'un atelier de costumes et en discutant directement une convention d'occupation également. L'association pratique dans ses locaux l'accueil de divers évènements théâtraux, de ventes d'artisanat, de fêtes, destinés au quartier des Olivettes et à Nantes par son implantation en centre-ville. On voit ici se dessiner une évolution du conventionnement des occupations avec des associations qui ne passent pas par une occupation illégale, mais convainquent de leur projet les institutions qui peuvent ensuite les appuyer dans l'ouverture de l'endroit. Notamment si comme pour Pol'n, les locaux appartiennent à un propriétaire privé. L'on peut d'ailleurs aussi postuler que l'occupation conventionnée de locaux est paradoxalement une technique pour éviter le squat de ces endroits. Ainsi ce n'est pas tant l'usage qui poserait problème à la ville dans les squats artistiques mais plutôt l'absence de contrôle qu'ils peuvent susciter.

Ainsi ces ateliers deviennent des communs forts dans les quartiers où ils s'implantent et permettent par des évènements ponctuels un certain rayonnement du quartier dans la ville. On voit également qu'au-delà de l'évènement récréatif ces lieux peuvent mettre à disposition des services solidaires indispensables et apporter des activités à moindre coût. La plupart du temps les travailleurs investis dans ces projets fonctionnent grâce au bénévolat ou bien grâce à la rémunération de leurs productions.

Cependant, ces ateliers qui peuvent cependant avoir une grande utilité sont souvent mis en cause par des prérogatives d'aménagement. Ceci renvoie à la question de la disparition... D'un autre côté, les aménageurs ont aussi compris qu'il y avait un besoin d'espaces communs dans les quartiers. Ainsi dans le projet immobilier de la Caserne Mellinet, une première maison du projet est incluse et des ateliers qui vont se développer au fur et à mesure des constructions de logement vont pouvoir accueillir des artistes et des artisans. L'inclusion de ces dimensions dans les projets urbains et immobiliers permettent de donner à nouveau de l'espace pour la production en ville, à petite échelle de produits manufacturés, et de faire entrer les artistes dans des circuits moins précaires. Cependant si ce type d'initiative peut effectivement permettre à la foi d'amorcer une mutation des façons d'habiter vers des formes plus collaboratives, et inspirer une diminution des individualismes, l'on peut y critiquer la direction probable de ces services de quartier. L'engouement autour de ce type d'intervention a suscité une sorte de mode, et si l'on met ceci dans un contexte de nouveau quartier, ce ne sont pas les personnes pauvres qui pourront considérer l'option d'acheter ici pour avoir un meilleur cadre de vie. Les activités présentes dans ces ateliers

vont donc s'adapter logiquement aux habitants du voisinage et à leurs envies. Les services solidaires que l'on voyait émerger dans les occupations spontanées illégales ou non vont donc certainement disparaître de ces ateliers, obligeant en même temps les populations qui en ont besoin à les chercher ailleurs. Certes sur la Caserne Mellinet des logements sociaux et des logements en accession abordable sont présents garantissant ainsi une relative mixité de population, dans les personnes qui peuvent accéder à la propriété ou au logement locatif ceci dit.

Le sens et la direction qui est prise comme volonté au début d'un squat artistique semble être à la fois celle d'une volonté de liberté et de moyens de création, ainsi que celle d'une entraide qui permette d'annuler la précarité d'existence des occupants, et de créer un lieu qui permette d'être aidé. Il faut donc être vigilant à ce que ces lieux ne perdent pas leur caractère solidaire et qu'au contraire il produise de la gentrification dans les quartiers où il serait implanté en y produisant une image de marque culturelle. Les prémices des services solidaires mis en place par exemple avec les actions de l'Autre Cantine inspirent des moyens de faire des communs ouverts, et réfléchir à propos des usages à promouvoir dans ces ateliers.

• Des agoras à revendiquer

L'occupation de lieux vides, construits ou non, peuvent être réunis sous un même argument d'organisation collective. Une organisation collective, collaborative qui fait écho dans les façons de construire, réinterprétées, qui prouvent une demande, et donc un besoin de ces lieux où il est possible d'organiser collectivement le commun. « *Dans le champ social, faces aux offensives sécuritaires et néolibérales, fortement individualisantes, précarisant les communautés concrètes, ce travail du commun réengage la question de nos constitutions communes, qu'elles soient de vie ou d'activité, dans une visée d'autonomie.* »¹

Au-delà d'être une envie, l'organisation du commun est un besoin émancipateur comme le décrit Pascal Nicolas-Le Strat. Il permet d'organiser l'utilisation de ressources pour les intérêts de ceux qui participent au débat, il permet également aux citoyens de prendre confiance dans leur savoir-faire d'être sensé, d'abolir la scission entre citoyen et l'expert qui ne partage pas sa légitimité. Il est important cependant dans les exemples que l'on a vu de faire attention dans ces possibilités données au commun légal ou illégal, à ne pas seulement créer de nouveaux lieux de simple consommation événementielle. En effet les

1 NICOLAS-LE STRAT, Pascal. *Le travail du commun*. Saint Germain sur Ille: Éditions du Commun, 2016. p.46

enjeux pour arriver à concrétiser les envies de collaboration qui naissent des occupations, Pascal Nicolas-Le Strat les listent au nombre de trois. L'enjeu de coopération, celui d'association, et celui du travail. Ces trois enjeux ne sont pas des institutions, c'est tout bonnement se poser la question de comment travailler à plusieurs sur des actions et des pensées qui animent le groupe.

Ces enjeux contestent à la fois « *l'appropriation privée* [des ressources] et *leur marchandisation* » et « *la gestion managériale et étatique des biens et services publics* »¹. C'est une contestation de la propriété et une invitation à se rendre à nouveau compte que les ressources sont des biens communs et que leur accès doit être égalitaires et sans discrimination. L'on en revient donc à la question de la propriété d'usage. C'est aux individus à qui sont censés profiter l'usage d'un endroit à qui la propriété pourrait revenir et ainsi espérer des décisions plus justes quant à l'exploitation de l'endroit en question. Dans la création de communs se situe la demande d'une démocratie directe, qui pose toute une remise en cause sur notre rapport aux institutions et au travail puisqu'il faut consacrer du temps libre aux communs. Cela pose également ce que Pascal Nicolas-Le Strat appelle la *capacité*, le fait d'être capable de dire, d'argumenter, de penser, de rêver, et de formuler les alternatives, les idées. Ceci suppose une pensée foisonnante que ne doit pas être avalée par l'action.

Dans cette réflexion, le rapport à l'institution n'est pas aisé. Comme nous l'avons vu, l'occupation a de multiples positions par rapport à l'institution. Mais si justement cette volonté du commun devient instituante, qu'au lieu de réfuter l'institution elle devient celle-ci et qu'elle garantit des contrepouvoirs que l'on peut exercer sur elle, alors l'on pourrait comparer certaines formes que prendraient ces communs instituants de TAZ. C'est complètement paradoxal effectivement, cependant un tel commun serait instituant en contre-proposant une part de vie politique, très localement à l'échelle de quartiers, niant une représentation vue comme lacunaire, et finissant par la remplacer.

Ceci est théorique et n'existera peut-être pas. Cependant il soulève une vigilance que nous devons avoir lorsque les pratiques alternatives d'occupation tendent à se normaliser dans la production urbaine. Les pratiques d'occupation ne peuvent être des faire-valoir commerciaux pour des ventes immobilières ; si l'on veut qu'ils soient vecteurs de démocratie ils doivent permettre aux citoyens d'éprouver l'organisation collective libre. Ces lieux de communs doivent également être attentifs à ne pas être exclusifs ou à devenir des microcosmes. «...un commun n'a de chance d'aboutir que si des personnes aux intérêts divers, voire disparates, acceptent de s'impliquer collégalement dans un processus, en ayant conscience qu'il leur appartiendra de définir et de délimiter ce processus, de le caractériser et de le négocier. »² Ils doivent pour exister être diversifiés pour

1 NICOLAS-LE STRAT, Pascal. *Le travail du commun*. Saint Germain sur Ille: Éditions du Commun, 2016 p.51

2 NICOLAS-LE STRAT, Pascal. *Le travail du commun*. Saint Germain sur Ille: Éditions du Commun, 2016 p.61

être équilibrés.

Tout ceci n'est pas sans évoquer les ouvriers qui deviennent décideurs de leurs entreprises ou les mouvements municipalistes de Barcelone qui justement se nourrissent des revendications fortes que les squats de logement ont créées. Cette question des communs, au-delà de remettre en cause les systèmes de gouvernance et juridiques, remet en cause la production urbaine, ses règles, son systématisme, sa production de masse, son échelle décisionnaire et l'identité des individus liés à ces décisions. Car de la concertation habitante pourrait bien advenir la collocation instituée, avec les conflits et les débats qu'elle engendre mais aussi les obligations de trouver des solutions communes et justes.

Des trois figures d'occupation vues au quatrième chapitre, peuvent être distinguées celles vues ici de l'atelier et du potager. Ce sont des exemples d'occupation qui, par une activité et un usage, deviennent des communs urbains au sens où ils sont plus ou moins ouverts au public. Tout comme le campement, le squat ou la fête qui comportent des communs ouverts au public. Cette dimension d'accès au public est mise en tension avec l'appropriation des espaces de manière illégale. Elle comporte des degrés différents selon chaque occupation et les décisions que les résidents d'une occupation prennent quant à cette question. Cette question est assez paradoxale puisque l'installation d'une occupation conteste la légitimité d'une propriété dans un délaissé et instaure un usage dessus. En faisant cela cette occupation peut priver d'accès une partie de la population qui pouvait y avoir des usages discrets. C'est-à-dire qu'un délaissé qui pouvait être perçu comme un espace plus ou moins public est restreint par l'appropriation qui en est faite. Cependant dans les communs urbains ainsi créés, il semble qu'il y ait nécessairement une activité première qui nécessite une appropriation comme cultiver une terre, fabriquer, qui est ensuite le prétexte à l'aménagement d'un lieu qui devient un support de relations sociales. Ces communs urbains posent finalement la question de la gouvernance de l'espace par les citoyens et par les institutions qui les représentent.

Conclusion : II.

Des raisons diverses dont naissent les occupations illégales, surgissent des formes tout aussi diverses. Leur illégalité est intrinsèquement liée à leur caractère alternatif, dans le sens d'être autre et différent du contexte urbain et social dans lequel elles s'inscrivent. C'est donc un conflit idéologique que ces formes d'occupation transmettent car elles remettent en question les idéaux sociaux vers lesquels tend une société, et les formes qui interprètent ces idéaux.

De ce conflit idéologique naît le choix de discuter avec les institutions en place ou non. Et ainsi de se positionner dans un débat idéologique. Selon les occupations, ce débat est plus ou moins ouvert, plus ou moins considéré comme légitime à la fois par les institutions gouvernementales et par l'opinion public. Il soulève des questions liées par exemple au droit au logement, à l'aménagement urbain, à la propriété, au travail, à la nationalité. Et finalement remet en cause les réactions d'une société ces questions. Elles posent également des questions de l'ordre de la gouvernance et du fonctionnement démocratique.

Dans le sixième chapitre nous avons vu qu'une occupation pouvait être le support de communs urbains, ceux-ci peuvent a priori être le support de ces questions en étant des occupations qui produisent des espaces sociaux et de discussion. Le sentiment qu'un espace, à la fin, appartient à tout le monde permet de revendiquer les ressources en général comme ne pouvant se passer d'un débat entre tous les citoyens. Impliquant les ressources spatiales et leurs usages. Ces communs, de quelque nature qu'ils soient discutent donc à la fois avec les institutions administratives et les citoyens qui peuvent s'en sentir plus ou moins propriétaires. La question sous-jacente, si l'objectif est d'améliorer le caractère démocratique de la société, est donc de réfléchir à propos de l'accès et de l'appropriation de l'espace et en quoi ils incluent ou excluent les citoyens. Finalement de la légitimité à l'usage d'un espace et donc à sa nécessaire appropriation par les individus qui implantent cet usage.

D'autre part, la discussion avec les autorités administratives nécessaire à la pérennisation d'un commun, et donc l'intégration à l'institution d'une gouvernance directe sur les ressources spatiales d'une ville, est un processus ambigu. En effet la reconnaissance de la propriété comme droit absolu est structurant dans la construction des institutions, et la création d'une occupation comme prise de liberté autonome demande de le remettre en cause. Il y a donc un débat qui se joue entre liberté et propriété, qui demande sans doute à faire évoluer les institutions qui arbitrent ce débat.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

III.

L'OCCUPATION COMME MÉTHODE D'AMÉNAGEMENT URBAIN

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Introduction : III.

Certaines occupations illégales, notamment celles héritées des squats artistiques ont évolué dans leurs formes en raison de leur institutionnalisation. Les occupations sous la légalité d'une convention d'occupation temporaire ne sont pas forcément distinguables d'occupations illégales tolérées, parce qu'elles ont des usages semblables. Cette forme d'occupation qui produit des communs comme des ateliers d'artistes, de petites scènes musicales, des lieux de convivialité, est celle qui s'est le plus facilement institutionnalisée. Notamment parce que ses demandes d'espaces communs, et sa production majoritairement artistique ou culturelle, ont à priori, plus facilement fait consensus à la fois dans l'opinion public et dans les institutions gouvernementales. La pratique des conventions d'occupation temporaire s'est diffusée, avec la municipalité de Nantes ou Nantes Métropole qui peuvent avoir une autorité sur les lieux revendiqués et ainsi les mettre à disposition. Mais la pratique de ces occupations a en parallèle influencé les méthodologies d'aménagement. La culture semble à la fois être devenue une industrie principale dans la ville de Nantes et un argument d'attraction pour la métropole. Quelle réinterprétation a donc été faite des squats artistiques, et comment toutes les pratiques abordées précédemment se retrouvent-elles dans ces nouvelles formes institutionnelles ? On peut également se poser la question de la professionnalisation de l'industrie culturelle et de la production de ces espaces. Si comme nous l'avons expliqué, les communs urbains pourraient potentiellement être une source de participation à la gouvernance sur un mode démocratique plus direct, leur réinterprétation institutionnelle ne l'est pas forcément, et il convient donc d'examiner les conséquences de ce phénomène.

Chapitre 7.

L'EXEMPLE DU PARC DES CHANTIERS, 1990-2010

Comme préambule à ce chapitre, il convient de résumer la situation politique de Nantes pendant les années 80, elles seront déterminantes pour le virage politique qui adviendra ensuite. Cette introduction et le chapitre 7 sont en grande partie tirés de la thèse d'Amélie Nicolas, qui étudie avec une approche historique et sociologique, comment l'héritage des chantiers navals et l'utilisation de la mémoire des lieux a permis la naissance d'un lieu emblématique du projet urbain de l'Île de Nantes, qui participe aujourd'hui au rayonnement de Nantes.¹

En 1977 est élu Alain Chénard à la mairie de Nantes. C'est une liste *de gauche*, qui atteste d'un basculement dans le pays, suite à une classe ouvrière forte en opposition avec une vision conservatrice prônée par les notables et les propriétaires. Des mouvements ouvriers auxquels s'ajoutent les mouvements étudiants et les employés du secteur tertiaire émergent. Une forte demande de changement parcourt le pays, elle est visible notamment par le bien connu mouvement de Mai 68, et va se concrétiser dans les élections suivantes. Ainsi l'on aboutit à Nantes en 1977 à l'élection de Alain Chénard, et l'élection présidentielle qui suivra, avec l'élection de François Mitterrand en 1981, renforce le fait que des espoirs sont fondés dans les futures actions politiques pour « *changer la vie* » selon le slogan de campagne de Mitterrand. Les politiques qui vont découler de cette époque de confiance et d'espoir envers le Parti Socialiste sont, entre autre, sociales et culturelles. Il y a également un changement fort de politique

¹ NICOLAS, Amélie. *Usages sociaux de la mémoire et projet d'aménagement urbain: Les héritages industriels et portuaires à l'épreuve du projet de l'île de Nantes*. Thèse, Université de Nantes, 2009.

urbaine avec une réflexion sur comment les jouer à l'échelle de la commune de Nantes et des communes alentours. C'est ce qui aboutira à une métropole nantaise aux communes difficilement dissociables. Ainsi en 1978 est créée en société d'économie mixte l'Agence d'urbanisme de l'agglomération nantaise, aujourd'hui devenue l'AURAN. Ainsi que d'autres instances intercommunales qui grâce au fait que les élus des différentes communes soient du même parti politique, vont renforcer peu à peu le sentiment de cohésion de l'agglomération nantaise.

Dans ce contexte, en 1982, Jean Blaise est missionné par Alain Chénard pour créer à Nantes une Maison de la culture. C'est un concept utilisé par André Malraux vingt ans auparavant qui est né d'une volonté populaire de rendre accessible les arts au peuple, dans une démarche que l'on pourrait rapprocher de celle de l'éducation populaire. Le projet prendra fin un an plus tard, coupé net par la déception des promesses du Parti Socialiste et une punition électorale en 1983 avec l'élection de l'opposition en la personne de Michel Chauty. Celui-ci va faire machine arrière sur les politiques culturelles et sociales qui dépassent les conventions admissibles par la droite conservatrice et paradoxalement, ceci va être un élément de renforcement du militantisme d'actions culturelles et solidaires. Ainsi les milieux *de gauche* militants vont durant ce mandat vivre dans l'opposition et sans un grand soutien de la municipalité. Dans ce contexte, Jean Blaise ira à St Herblain, où Jean Marc Ayrault alors maire l'appuiera dans la fondation du Centre de Recherche et de Développement Culturel (CRDC) et dans l'organisation d'évènements culturels sans attachement à un lieu en particulier, dans les communes restées à gauche, autour de Nantes. Cette période est une prémisse de la méthodologie culturelle que nous allons voir ensuite, et les évènements culturels qui s'organisent deviennent un argument politique pour une nouvelle politique de gauche en vue des prochaines élections municipales de Nantes. « *On va faire des choses à Saint-Herblain qui seront vues comme ce qu'aurait pu faire encore en plus grand la ville de Nantes et qu'elle ne fait pas, on va tendre un miroir aux Nantais* ».¹ Jean Marc Ayrault sera en 1989 dès le premier tour, et ce sera le cas jusqu'en 2008, instaurant une véritable main mise sur Nantes qui crée une grande stabilité politique, liée à la confiance que la population accorde à sa municipalité.

• Un traumatisme industriel

En parallèle des évènements que nous venons d'énoncer, les différents chantiers navals de Nantes sont depuis les années 50 soumis à des transformations qui les orientent vers des regroupements nationaux et à Nantes

¹ Citation de Jean Blaise utilisée dans : Delavaud, Laura. « *Espace politique/espace culturel : les intérêts d'une alliance* ». Terrains & travaux n° 13, 2007.

les sites de Chantenay ferment, concentrant les chantiers Dubigeon sur la prairie au Duca. Les commandes vont s'amenuiser jusque dans les années 80, avec des plans de licenciement successifs, des réductions de salaires, qui vont causer de nombreuses manifestations des ouvriers *de la navale*. En 1987, neuf mois après le lancement du dernier navire construit sur les chantiers Dubigeon, le site fermera ses portes. Une décision de Alsthom, propriétaire des chantiers depuis 1983, qui prévoit un transfert des activités à St Nazaire. « *Ce qui est vécu comme une humiliation par les ouvriers de la Navale nantaise qui ne se reconnaissent pas dans l'histoire de la Navale nazairienne.* »¹ C'est la fin d'une histoire longue, les chantiers navals de Nantes sont nés en 1760 et ont participé à la construction urbaine et économique de Nantes en occupant les quartiers de la Prairie aux Duca et de Chantenay pour les chantiers et en attirant une population nombreuse d'ouvriers constructeurs. C'est aussi une activité qui, au long des générations a traversé des époques historiques plus ou moins heureuses auxquelles elle s'est liée fortement, à commencer par la colonisation, la traite négrière, en passant par la Seconde Guerre mondiale et l'occupation allemande, jusqu'à l'après-guerre, la reconstruction et la mondialisation. Elle s'y est liée en construisant des bâtiments commandés par les exigences de ces périodes historiques, des trois-mâts, des sous-marins, des navires de fret, des cargos et des ferrys. C'est pour cette raison qu'assumer sa disparition, équivaut à déclarer à ses ouvriers que l'histoire du site s'arrête ici et que l'histoire de la navale continuera sans eux, ailleurs.

L'impact de l'activité des chantiers Dubigeon à Nantes était donc très forte, et ceci est attesté par le fait qu'Alain Chénard ne sera pas réélu en grande partie parce qu'il n'aura pas été capable de sauvegarder l'industrie navale, c'est un argument qui sera utilisé par l'opposition et qui permettra de la faire élire, contre celui qui a déçu un espoir nantais. « *En 1988, six mois à peine après la fermeture des Chantiers, les bulldozers arrivent sur le site et commencent les démolitions ; la volonté d'exorciser les souvenirs de la Navale à Nantes semble être la première option prise tout autant par Alsthom que par les pouvoirs publics en place.* »². Il y a là une réelle volonté de la municipalité de Michel Chauty de tourner la page, de passer à autre chose. Cette future direction est tournée vers le néo-libéralisme et compte faire du site des chantiers une cité internationale des affaires, dans l'idée que l'estuaire deviendrait un nouveau pôle d'affaires et de négoce. C'est une politique de la *tabula rasa* qui ne prend pas en compte la mémoire du lieu et la violence qu'il y a pour la population nantaise de l'effacer. D'autant plus que des conflits d'intérêt et des actions douteuses ressortent du projet envisagé. C'est encore une fois autour des chantiers navals et du devenir de leurs décombres que vont se jouer les élections municipales, et Jean Marc Ayrault va accéder à la

1 NICOLAS, Amélie. *Usages sociaux de la mémoire et projet d'aménagement urbain: Les héritages industriels et portuaires à l'épreuve du projet de l'île de Nantes*. Thèse, Université de Nantes, 2009. p.64

2 NICOLAS, Amélie. *Usages sociaux de la mémoire et projet d'aménagement urbain: Les héritages industriels et portuaires à l'épreuve du projet de l'île de Nantes*. Thèse, Université de Nantes, 2009. p.64



Chantiers Dubigeon XXe siècle



Chantiers Dubigeon 2006

© Gi Br

mairie de Nantes en 1989.

Ici l'on peut donc retenir deux choses essentielles. D'une part la vie politique de Nantes est indéniablement liée au chantiers navals, leur arrêt est la blessure qui cause un traumatisme à la ville et l'ignorer ne permet pas de soigner celui-ci, au contraire l'on attend des pouvoirs public une attention particulière autour du site. D'autre part, la mise au placard de la gauche à Nantes a permis aux évènements culturels organisés par les défenseurs d'une vie collective conviviale voire solidaire, généralement proches de la gauche ou de l'extrême gauche de se réunir pour faire vivre une alternative à une politique centrée sur l'économie et des valeurs conservatrices, et de fédérer des envies populaires autour de ceci.

• Le temps de l'attente

Un peu avant la fermeture des chantiers, diverses associations se sont créées pour défendre le patrimoine implanté ici. À commencer par une association d'anciens ouvriers des chantiers : *Histoire de la construction navale à Nantes* qui réussissent à conserver des maquettes, des archives, divers éléments du quotidien du chantier. D'autre part le Cercle de Marchix qui rassemble des militants PS notamment et qui créent entre autre Nantes la Bleue. « *La mobilisation de ces deux réseaux permet le sauvetage de la gare de Nantes-Etat [actuelle Maison des syndicats], des locaux administratifs des ateliers de Nantes et de la grue Titan même si les craintes que ces espaces soient rapidement squattés conduit la municipalité à organiser quelques démolitions en ne décidant de sauvegarder, sur le site, que l'ancien bâtiment de direction des chantiers Dubigeon.* »¹ Le site est donc conservé, et la nouvelle municipalité met en pause les projets qui pourraient avoir lieu ici. Elle commence même à « *adopter stratégie de conquête publique de ce territoire, d'acquisition du foncier* »². Ainsi donc un premier bilan commence à se dresser. L'on a conservé des traces de l'ancienne activité des chantiers, parce qu'elles ont été activées, revendiquées notamment par les ouvriers et par une partie de la population nantaise, et l'on reconnaît à présent qu'elles ont un potentiel. Puisque ces traces attirent déjà et ont une reconnaissance auprès de la population, leur transformation dans la continuité pourrait décupler ce potentiel d'attraction, ce qui intéresse à une époque où la concurrence inter-métropolitaine commence à prendre de l'ampleur dans le pays.

1 NICOLAS, Amélie. *Usages sociaux de la mémoire et projet d'aménagement urbain: Les héritages industriels et portuaires à l'épreuve du projet de l'île de Nantes*. Thèse, Université de Nantes, 2009. p.66

2 NICOLAS, Amélie. *Usages sociaux de la mémoire et projet d'aménagement urbain: Les héritages industriels et portuaires à l'épreuve du projet de l'île de Nantes*. Thèse, Université de Nantes, 2009. p.66

De ce bilan, la municipalité décide une pause, pour acheter le foncier de la Prairie au Duc et réfléchir un projet urbain. « *Prendre son temps* » est une première intuition qui va permettre de doucement apaiser les tensions autour des chantiers. Puisqu'ils sont laissés en place, les inquiétudes quant au patrimoine et à l'identité du site sont tranquillisées. Le fait qu'il ne soit pas aménagé pendant vingt ans va aussi permettre petit à petit de faire passer l'époque ouvrière dans le passé, et de la reconnaître comme faisant partie du patrimoine nantais. Pendant l'attente, Nantes va orienter son image vers une ville culturelle, à la population qualifiée, où il fait bon vivre et qui est à la pointe de l'expérimentation artistiques et culturelle grâce à la culture festivalière présente dans la ville. Celle-ci provient du mandat d'Alain Chénard et a été un des arguments principaux, les événements organisés difficilement durant le mandat précédent aillant conquis une part de la population. Ainsi de 1990 à 1995 ont lieu six éditions du *festival des Allumées* dans divers lieux désaffectés de Nantes sous la direction de Jean Blaise, le CRDC qu'il avait créé à St Herblain revient à Nantes, ainsi que les festivals *Trafics* en 1996 et 1997, et *Fin de siècle* en 1997, 1998, 1999 qui se finit par l'opération *Grenier du siècle*. Durant ces événements, est mis à l'honneur l'art contemporain, souvent étranger, intercontinental. Il y a une réelle volonté de lier la Culture et les cultures locales ainsi que les quotidiennetés. Comme le font les troupes artistiques comme celle des *Royale de luxe* à cette époque qui mêlent l'artisanat et la convivialité à l'évènementiel spectaculaire de rue et le métissage culturel.

Portée par l'engouement qui commence à prendre autour de la culture, Nantes commence à changer d'image et à attirer. Le centre-ville devient presque étroit et l'on commence à considérer la future Ile de Nantes comme une extension possible. Jean Marc Ayrault a solidement installé en deux mandats une nouvelle direction politique et économique, comme Jean Blaise a solidement installé les couleurs culturelles qui démarrent peu à peu un nouveau moteur d'activité et d'attraction. D'ailleurs, en 1999, Alexandre Chemetoff est officiellement en charge de la maîtrise d'œuvre de l'Ile de Nantes, le projet démarre et va notamment nommer l'île ainsi et la réunir au sein d'un nouveau grand projet urbain. C'est une méthodologie nouvelle à Nantes, que de définir un territoire à grande échelle et de penser son développement sur le temps long pour pouvoir l'adapter et qu'il soit habité durant toute sa transformation. Cette méthodologie naît notamment à la suite de l'étude exploratoire menée par l'agence Perrault en 1992. Bien évidemment dans ce projet urbain est présente la Prairie aux Ducs, elle est le potentiel principal du projet Ile de Nantes en terme de quantité d'aménagement et d'identité. Puisqu'il est à présent accepté que les chantiers font définitivement partie du passé, la blessure des chantiers va pouvoir devenir le symbole d'un soin apporté aux quartiers industriels.

La leçon méthodologique que l'on tire ici est premièrement celle du temps. Attendre et projeter sur le temps long permet à la fois d'amoindrir la violence d'un aménagement rapide, et de créer en plus une attente de la part des habitants en laissant « en friche » des quartiers entiers. L'on commence aussi à voir se

dessiner la volonté d'aménager à la grande échelle dans une volonté de cohésion et qui va de pair avec la temporalité longue, et dans cette grande échelle un lieu symbolique est présent, c'est par lui que l'on commence, c'est sur lui que l'on va communiquer.

• Le récit par les marques

En choisissant la Prairie aux Ducs, les anciens chantiers navals, comme le premier projet à sortir de l'Ile de Nantes, la problématique principale est de réussir à reconfigurer le site en lui donnant un caractère d'effigie équivalent à celui des chantiers Dubigeon. Nous parlions au chapitre 3 de Vincent Veschambre et du patrimoine qu'il analyse en distinguant les *traces* comme des éléments activés par différents acteurs et où un potentiel est reconnu. Et les *marques* qui sont ces *traces* réappropriées par une institution et qui deviennent une signature physique du réinvestissement du lieu, et qui peuvent servir à affirmer son identité.

Le support principal de ces marques est une grande friche portuaire. Comme nous l'avons vu précédemment, les friches sont depuis les années 70 des supports d'expérimentations artistiques et sociales forts, souvent illégales, une génération et un mouvement dont viennent une part des acteurs du projet Ile de Nantes, à commencer par Jean Blaise. Ils sont donc habitués à utiliser ces espaces, les connaissent et ne les voient pas forcément avec une grande crainte de perte de contrôle. Ainsi le temps de l'attente, Amélie Nicolas l'analyse comme un *deuil nécessaire où l'après est déjà en train d'être pensé*. « *Le mot friche est par ailleurs associé à une nouvelle donne de l'urbanisme, la régénération urbaine, associant urbanisation et réqualification des espaces délaissés* »¹. Plutôt que de créer de toute pièce de nouveaux lieux, rendre attractifs d'anciens lieux par la réhabilitation permet à la fois de jouer de ses anciennes affectation et forme, et d'être conciliant avec les défenseurs du patrimoine présent. Les éléments qui ont échappé aux destructions seront reprises et implantées dans le projet d'aménagement du Parc des chantiers. Ainsi les *traces* utilisées sont à la fois celles des chantiers navals mais aussi celles du moment de friche qui rappelle à la culture alternative prônée par le CRDC, devenu le Lieu Unique. L'on va mélanger et arranger les tracés au sol, les rails, la table à tracer, les quais, les calles et les infrastructures comme la grue, les halles de fabrication et le siège administratif des chantiers Dubigeon pour qu'ils deviennent espaces et équipement publics. Cependant l'on va aussi y laisser certains espaces végétaux avec une esthétique de friche à l'inverse de parcs très soignés dans leur entretien, imposer la couleur rouille à tous les équipements rajoutés avec l'acier corten qui deviendra la marque de fabrique de l'Ile de Nantes, laisser dans beaucoup d'endroits un bitume brut

1 NICOLAS, Amélie. *Usages sociaux de la mémoire et projet d'aménagement urbain: Les héritages industriels et portuaires à l'épreuve du projet de l'île de Nantes*. Thèse, Université de Nantes, 2009. p.109

et dégradé, comme usé par le temps. Et puis de toutes ces *traces*, l'on va en faire un récit.

Premièrement par l'aménagement, on nomme les différents endroits en évoquant le passé naval, et en mettant en valeur les réhabilitations des ressources industrielles dans le cheminement.

Deuxièmement par les usages affectés aux bâtiments réhabilités. Une place va être attribuée au récit littéral du patrimoine par la Maison des hommes et des techniques pour répondre à la revendication de sauvegarde du patrimoine naval. Elle ouvre en 1994 et est aujourd'hui composé de l'Association Histoire de la Construction Navale à Nantes (AHCNN) qui a constitué la majorité du fond de l'exposition permanente et a été aux origine des revendications de sauvegarde du site, à laquelle s'ajoute d'autres associations orientées sur une démarche semblable de sauvegarde des traces historiques des formes du travail et des patrimoines qui y sont liés. L'endroit accueille une exposition permanente et organise visites et conférences. Son financement est en majorité dû à des budgets publics, que ce soit ceux de la ville de Nantes, de Nantes Métropole, du conseil départemental de Loire Atlantique, ou du conseil régional des Pays de la Loire. Comme lieu de représentation fort de l'histoire du site, l'endroit est donc dépendant des différentes institutions publiques et les échelles de gouvernance de celle-ci attestent que ce qu'il produit a une résonance symbolique jusqu'au niveau régional. Le fait de placer une telle fonction sur le Parc des Chantiers, permet d'afficher une position de continuité. Comme nous le soulignons plus haut, l'histoire ouvrière et d'autres formes de travail qui ne correspondent plus aux nouveaux enjeux de libéralisme économique et de tertiarisation propre au futur des métropoles, n'est pas violemment effacée, elle devient muséifiée. L'on peut l'analyser comme une habile méthode de médiation qui empêche un conflit qui contesterait les nouvelles orientations politiques et économiques puisque d'une part elles invoquent des phénomènes qui dépassent apparemment les décideurs et d'autre part que ceux-ci veulent démontrer avec ce projet qu'ils seraient du côté de l'histoire et des valeurs populaires et qu'ils sauvent ce qui est possible en en faisant les symboles du projet urbain¹.

Le Parc des Chantiers doit incarner le futur de Nantes. L'on va alors y implanter des usages symboles du renouveau nantais par la démocratisation de la culture, du spectacle vivant et de l'art contemporain. Démarche amorcée comme nous l'avons vu avec la création du CRDC, renforcée avec les Allumées, le Lieu Unique... Les Nefs seront ainsi le lieu de villégiature de la compagnie La Machine, très inspirée de la compagnie Royal de Luxe que François Delarozière a quitté pour créer et devenir le directeur artistique de La Machine en 1999, Nantes Métropole octroie à la compagnie des locaux dans les Nefs réhabilitées

¹ Cela se retrouve d'ailleurs dans la phase actuelle du projet Ile de Nantes qui invoque la richesse de l'habitat ouvrier sur le centre de l'île comme terreau des orientations urbaines avec le projet de République les Ponts.

qui deviendront les Machines de l'Île en 2004. Les productions qui seront alors produites, et la démarche de déambulation sont réinterprétées, de manière plus sédentaire. L'éléphant géant, fait sur le Parc des Chantiers de petites balades régulières, surtout destinées aux touristes, tout comme le Carrousel, qui sont les deux premières œuvres de la compagnie. Ces deux réalisations participent grandement au récit imaginaire du Parc des Chantiers, empruntant dans les formes des références à Jules Verne et un imaginaire Steampunk. La Machine serait en quelque sorte le pendant institutionnalisé de Royal de Luxe. En acceptant un lieu destiné à devenir emblématique, et en fabriquant l'emblème que deviendra l'Éléphant, la Machine a fondé une collaboration avec la municipalité qui les lie fortement et les conduits à se fixer des objectifs communs, là où Royal de Luxe peu garder une relative autonomie par rapport aux villes où elle livre ses prestations.

Sous les Nefs et dans le bunker à côté, avec les Machines l'on va y ajouter un des trois lieux de la Fabrique avec deux bâtiments, le Stereolux et Trempolino qui vont permettre de produire et organiser des manifestations culturelles. C'est entre autre un des principaux lieux de concert aujourd'hui à Nantes. A ceci s'ajoute enfin la direction des Nefs, très en lien avec les deux précédents acteurs qui administrent et organisent d'autres événements dans l'espace des Nefs. Sur le reste du parc, d'autres acteurs associatifs sont présents comme la Conciergerie ou la Cale 2 l'île, la Cale 2 Créateurs. Tous ces acteurs vont construire une vie culturelle riche qui va être largement utilisée par la ville de Nantes comme argument de son image culturelle.

Au-delà d'une grande institutionnalisation des acteurs artistiques sur le Parc des Chantiers, le récit qui mêle le passé industriel, un imaginaire steampunk et des expérimentations d'art orientées à la fois sur le spectacle vivant et les arts numériques produit un cocktail très efficace qui assemble des projections de la richesse patrimoniale de la ville et de ses orientations vers le progrès et l'innovation. La transition post-industrielle fut ainsi assurée et du même coup, les occupations artistiques en difficulté dans les années 80 et 90 furent mises en valeur, leur création aidée notamment par la mise à disposition de locaux, faisant ainsi presque disparaître les conflits que pouvaient avoir ces occupations avec l'institution.

D'un secteur industriel qui faisait l'identité et l'attractivité de Nantes s'est produit, avec la fermeture du site, un rapport traumatique à cet espace. Le projet du Parc des Chantiers a établi le revirement de Nantes vers une industrie culturelle et le secteur tertiaire. Pour ceci le projet a utilisé le passé industriel pour asseoir une identité physique aux nouveaux usages et un imaginaire hérité des récits de Jules Verne et du steampunk pour conforter un récit qui va au-delà d'une muséification de l'endroit. Ainsi en réinvestissant la mémoire de l'endroit et la pratique des occupations artistiques, le Parc des Chantiers a acquis une légitimité. Une légitimité et des programmes culturels

qui en ont fait un lieu symbolique de la nouvelle identité de Nantes. Ce qui a permis de fédérer ses habitants autour d'une nouvelle direction politique, celle d'une métropole orientée sur le secteur tertiaire, construisant des fleurons culturels, à l'instar des fleurons industriels devenus vestiges. La résolution de cette question d'identité a suscité un regain d'attraction pour la ville, attirant de nouvelles populations travaillant dans le secteur tertiaire en leur assurant un cadre de vie confortable, riche d'accès à la culture, symbole d'un niveau de vie en amélioration. Le tandem qui s'est ainsi construit entre le Parc des Chantiers et le projet Ile de Nantes, en cours d'achèvement aujourd'hui en 2018, a démontré qu'un espace locomotive attractif par une activité culturelle et spectaculaire, était un formidable moteur de développement et de médiation quant à l'aménagement urbain. Cette méthodologie miracle est aujourd'hui appliquée plus largement, nous allons le voir, et peut être source de conséquences critiques.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Chapitre 8.

LA GÉNÉRALISATION DES FRICHES CULTURELLES À PARTIR DE 2010

• Des vocations touristiques

Le Parc des Chantiers est ouvert en 2007 au public, et devient progressivement une attraction touristique. Il est inauguré notamment avec le lancement de l'Eléphant construit par les Machines de l'Île, gérées par la société publique locale (SPL) Le Voyage à Nantes. Ainsi le lieu devient très fréquenté au fur et à mesure des années, à la fois par les habitants, et par les visiteurs qui passent à Nantes. En 2012, commence l'événement Le Voyage à Nantes (VAN) qui chaque été, propose une déambulation aux visiteurs entre des lieux où se tiennent des expositions temporaires et des installations qui seront parfois pérennisées. Ainsi en commençant par le Parc des Chantiers, puis par le VAN, Nantes se dote d'un nouveau pendant à son attraction : le tourisme.

Dans le chapitre 2 nous parlions de la déambulation comme d'une liberté d'explorer une ville autre, dégagée des obligations d'une ville productive et consommatrice puisque l'activité de déambulation n'oblige en rien cette attitude. La ligne verte à Nantes est un exemple frappant de la façon dont la ville s'est appropriée cette idée et l'a détournée. Ainsi le fil directeur du Voyage à Nantes (VAN) est repeinte chaque année comme le guide d'une déambulation, invitation à voir une ville formidable et festive. Ainsi elle égrène un chapelet des lieux en vogue à chaque édition et réussit même à passer par des lieux assez cachés, peu fréquentés du centre de Nantes, comme un pied de nez à une balade alternative qui la critiquerait. Mais si elle inclut quelques passages que le touriste ne découvrirait peut-être pas par lui-même en déambulant dans la ville, elle l'invite tout de même à s'engager à toute allure sur un circuit lui promettant les merveilles de la ville. Polariser ainsi la ville par rapport à un agenda événementiel qui est spatialisé selon des endroits dont l'atypisme est essentiel comme argument d'attraction, mais orientent le regard et la critique. Car derrière une volonté de

diffusion culturelle et d'événements festifs, la ligne verte et ses hauts lieux, invite à une attitude consommatrice, typique d'un comportement touristique.

Le tourisme est un anglicisme qui vient de l'expression « grand tour », que l'on pourrait traduire par grand voyage mais qui est caractérisé par la notion de loisir, une activité qui a trait au plaisir et au divertissement, c'est-à-dire au détournement de ses activités et pensées habituelles. Dans ce but, le tourisme est devenu une activité où l'on associe détente et facilité. Une facilité où ce que l'on va faire de son temps est libre, mais où l'injonction à la détente passe par des activités proposées et ne demandant pas ou peu d'effort. D'ailleurs, lorsque l'on fait du tourisme, on est souvent en vacance. Une vacance bien différente que celle dont nous avons parlé jusqu'à présent, c'est une vacuité dans les emplois du temps des travailleurs, où par opposition l'on ne ferait rien. Une sorte de récompense d'oisiveté en regard d'une peine au travail subie précédemment.

Or construire des lieux ainsi est une vision de faire la ville qui apparaît comme assez préoccupante. En effet là où des occupations spontanées publiques peuvent interpeller les citoyens sur divers sujets, d'ordre politique ou social, questionner les actions de la ville ; créer des lieux et un rail les reliant qui ont comme but affiché de procurer uniquement du plaisir aux nantais et aux touristes que le VAN réussit à attirer, pose une question du temps libre qu'il reste aux habitants pour réfléchir aux lieux qu'ils occupent, aux contextes de ceux-ci ou à la direction politique de la cité. D'autant que les occupations du VAN tendent à se pérenniser de plus en plus. L'on pourrait extrapoler en disant que le tourisme ne s'oriente plus seulement envers les étrangers à la cité mais surtout envers les habitants et les futurs habitants de la métropole que l'on entretiendrait par la construction d'un récit dans l'idée qu'ils vivent dans une ville fantastique, en occultant les inégalités sociales.

« Dans cet élan, on planque l'idéologie derrière la médiatisation de quelques écoquartiers de façade, l'énième palmarès de la ville-où-il-fait-bon-vivre, des attractions plus ludiques les unes que les autres. Puisqu'il faut se divertir, détourner les esprits des profits colossaux réalisés par les aménageurs et planificateurs de tout poil. Puisqu'en digne et vorace rejeton du capitalisme, le néolibéralisme gère et massifie à son profit le temps dit « libre » et les loisirs culturels. C'est l'emprise des industries culturelles. L'empire de la culture, la culture de l'empire. C'est le Service du Tourisme Obligatoire. Serions-nous condamnés au divertissement à perpétuité, en parallèle des incantations à toujours plus de croissance ? »¹

Cet extrait est tiré du chapitre « Nantes, tête de gondole », de l'édition de 2016 du *Guide indigène de détourisme de Nantes à St Nazaire*. Tout comme le reste du chapitre, ce passage illustre assez bien la critique que l'on peut faire à ce détournement massif de l'industrie culturelle à des fins touristiques. Car le

¹ BUREAU DE LA MAIN D'OEUVRE INDIGÈNE. *Guide indigène de détourisme de Nantes et Saint-Nazaire*. Rezé: Éditions À la Crieée, 2016. p.16

monopole de la société Le Voyage à Nantes sur les lieux culturels et patrimoniaux majeurs, et le contrôle de leurs programmes peut être une source d'inquiétude premièrement de la diversité des productions artistiques et culturelles nantaise, et de leur médiatisation. D'autre part la médiatisation massive des productions du Voyage à Nantes, majoritairement financées par des subventions municipales, n'entretient pas vraiment un discours critique quant aux agissements de la métropole par ailleurs. En choisissant ce que l'on montre de la ville, de ses lieux à visiter et de ses projets, cela polarise l'attention sur une certaine image de la ville. Celle d'un vivier culturel, qui innove dans ses politiques publiques pour fabriquer un cadre de vie agréable à ses habitants. Si cette image est vraie pour une part des habitants, pas pour tous, ces mécanismes dans lesquels la ville semble mettre tous ses efforts n'ont jamais pour rôle d'inclure les habitants dans la production des espaces.

L'on peut voir dans les projets contemporains se généraliser le fait d'implanter des lieux culturels et événementiels en amont d'un projet. Ces nouvelles *locomotives* de projet urbain font aussi partie du chapelet de lieux touristiques de la ligne verte en plus de lieux qui se sont pérennisés. Cependant l'on peut noter un certain mimétisme par rapport au Parc des Chantiers. La transformation de la carrière Misery se base sur un schéma assez semblable à celui du Parc des Chantiers. Elle se place dans un contexte historique assez fort et a eu un temps d'attente long, de 1985 à aujourd'hui en 2018. Elle a été occupée spontanément pendant son temps d'abandon de diverses manières comme nous l'avons vu précédemment par des campements roms ou par le collectif Fertile. De ces occupations ne transparaîtront aucunes traces physiques puisqu'elles ont été effacées et de l'occupation industrielle précédentes des Brasseries de la Meuse, ne reste qu'un morceau du mur d'enceinte qui est actuellement un spot de graffiti connu à Nantes qui serait conservé. Les *traces* majeures qui seront mise en valeur dans le projet sont les falaises de granit du site qui sont le résultat de l'usage premier du site, la carrière de granit qui entre autre servit à paver les rues de Nantes. Ce sont des traces anciennes, naturelles, qui évoquent une activité industrielle ancienne et qui n'a plus aujourd'hui beaucoup d'écho pour la population. Ce qui est donc mobilisé ici, c'est l'imaginaire à la Jules Verne qui a été un succès sur le Parc des Chantiers et qui est d'une certaine manière plaquée sur le site. Ainsi est proposé le Jardin Extraordinaire et son Arbre aux Hérons de la même manière qu'a été proposé le Parc des Chantiers et ses Machines dont l'Eléphant.

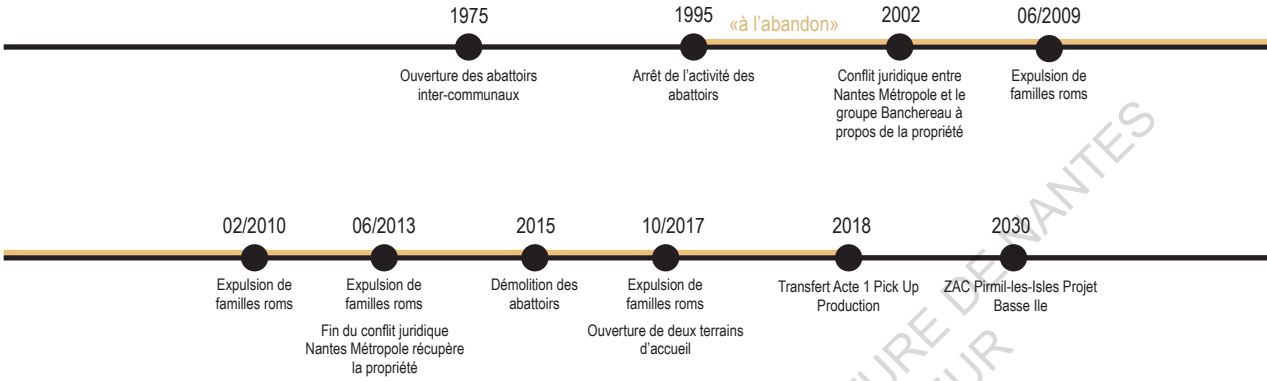
L'on comprend bien ici la volonté de créer un personnage supplémentaire dans le récit imaginaire métropolitain. Si La Machine a prouvé ses aptitudes techniques à construire des objets de l'ordre du futur Arbre aux Hérons, c'est un projet qui questionne sur un certain conflit d'intérêt. En effet, le projet est envisagé depuis 2003, et est poussé par François Delarozière et Pierre Oréfic depuis comme en atteste le prototype de branche qui a été construit. Un projet famineux, porté par une autre entreprise aussi compétente soit-elle, aurait eu

beaucoup de difficultés, voire n'aurait jamais pu, faire entrer dans le programme du parc de la carrière Misery un projet aussi couteux et complexe. C'est parce que le Parc des Chantiers a été un succès quant à l'image qu'il a grandement contribué à donner à la ville que la compagnie de la Machine a une telle confiance de la part des décideurs de la métropole pour mener à terme ce projet. Or si l'on comprend bien la volonté de réitérer le *buzz* qu'ont généré les machines l'on peut se poser la question de l'intérêt général pour la ville d'une telle construction. L'esthétique très forte qui est prévue ici fera sans doute sensation et le parc sera certainement un endroit agréable. Cependant les intérêts réels sous-jacent apparaissent plutôt comme la valorisation du projet urbain du Bas Chantenay dans lequel il s'inscrit. De la même manière que le Parc des Chantiers avec l'Ile de Nantes. Et puis un intérêt pour un atout de plus au rayonnement métropolitaine

Dans la liste des *locomotives*, s'inscrit également Transfert. C'est le nom du nouveau lieu installé sur le site des anciens abattoirs de Rezé, abandonnés depuis 1995, et qui est censé précéder l'implantation de la ZAC Pirmil-Les-Isles piloté par Nantes Métropole Aménagement et qui prévoit quatre mille nouveaux logements d'ici à 2030. L'édition 2018 du Voyage à Nantes utilisé le lieu pour son ouverture et Transfert a été un support d'événements festifs durant tout l'été. Il était durant cette période le nouveau lieu, et annoncé comme tel, où visiter et sortir à Nantes, tant pour les nantais que pour les touristes. C'est un cas intéressant qui mêle à la fois le Voyage à Nantes et son rôle dans la vocation touristique et culturelle nantaise, Nantes Métropole Aménagement et les acteurs qui seront liés au développement de la future ZAC, un site abandonné qui a longtemps été connu comme un site d'exploration urbaine, et qui fut le support de campements roms. Les bâtiments y ont été détruits en Avril 2015 et des travaux de terrassement ont été effectués, rendant la quasi-totalité du site plate, presque semblable à un désert aride en été. Dans ce contexte Pick Up Production a été mandaté par Nantes Métropole Aménagement, dans une convention d'occupation, pour être résidents du lieu jusqu'en 2022. Ils y ont pour la première année, implanté des installations qui se voulaient spectaculaires et organisés des événements. C'est le lieu en lui-même qui était ainsi médiatisé et rendu attractif, et qui ainsi est devenu le temps d'un été un nouveau « haut lieu » du tourisme culturel nantais. Nous verrons un peu plus loin les aspirations de commun urbain qu'entretien le lieu.

Ce sont des intérêts d'image de métropole, qui vont de pair avec l'attraction touristique à susciter pour se faire une place dans les classements des métropoles de France. Or si l'on analyse les intérêts d'apparaître dans un tel classement, l'on peut plus tendre à penser qu'attirer plus d'habitants à emménager dans la métropole nantaise a surtout un intérêt de croissance économique. Ainsi plus d'habitants demandent évidemment une plus grande quantité de logements mais provoque aussi des créations d'entreprises, surtout dans le secteur tertiaire actuellement avec notamment le cluster numérique vers lequel l'Ile de Nantes s'oriente après avoir affiché pendant des années une orientation vers la création

Étapes historiques des anciens abattoirs de Rezé



2007



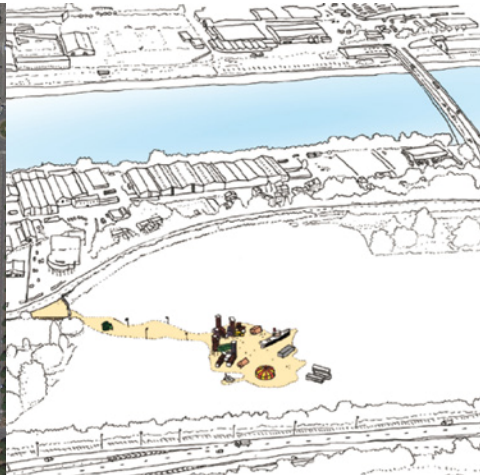
2014



2017



2018 - production de Pick Up Production





Les anciens abattoirs - 2014



Transfert - 2018

© Transfert

culturelle. Ainsi l'économie tertiaire de la ville se renforce et termine le virage post-industriel amorcé dans les années 90. Cette politique interroge sur la ville qui est produite en conséquence, orientée vers les employés du tertiaire et où les nouveaux privilégiés sont les travailleurs des entreprises créatives profitant de la douceur de vivre nantaise.

Si autrefois à Nantes c'était les chantiers navals qui faisaient la réputation nationale voire internationale de la ville, ce sont aujourd'hui des endroits culturels et spectaculaires qui assurent cette notoriété. C'est un modèle récent qui a environ vingt ans, qui s'inscrit de manière totalement différente dans la ville. Auparavant les sites industriels étaient des zones larges, orientées sur la production de ressources ou de produits tels que les navires pour le cas nantais. C'est aujourd'hui l'attraction touristique et la reconnaissance de lieux culturels vu comme innovants qui président aux critères de rayonnement d'une ville qui mute en plus dans une échelle métropolitaine. Leur implantation dans la ville est complètement différente de l'implantation d'une zone industrielle, plus diffuse qui s'appuie sur des lieux abandonnés issus des anciens parcs d'activité industrielle laissés vacants. Ainsi à partir de l'inspiration des free party, des squats artistiques et d'autres occupations libertaires, la forme qui s'est institutionnalisée a complètement perdu les volontés d'auto-organisation et de remise en cause du modèle social que véhiculent ce type d'occupation. Ceci pour s'orienter vers une production de loisirs qui certes peuvent être qualitatifs, mais qui semble avoir instauré un modèle nouveau de consommation plutôt que de réflexion sur les principes de propriété et de décision collective. Et qui pourtant se revendique comme inventeur d'une manière alternative.

• Méthodologie de la médiation

Nous avons vu précédemment qu'une friche est une attente, un lieu en devenir. Or ce devenir suscite des conflits. En effet puisque l'espace n'est pas encore décidé, et s'il peut être déjà dessiné il n'est pas encore construit, la question de son avenir est un débat entre les personnes que cela affecte. L'on peut même avancer que ces conflits contribuent à entretenir l'état d'abandon des friches, par le fait qu'un statu quo qui advient dans un rapport de force bloque les différents devenirs de l'endroit et donc fige l'espace en attendant que le conflit soit résolu. Dans l'utilisation des lieux en friche par leur occupation, l'on peut voir une médiation qui atténue les possibles conflits.

Ces conflits ont différentes formes, à commencer par la modification d'un cadre de vie, avec de nouveaux habitants, une plus grande densité, de nouvelles activités économiques, une hausse du prix du foncier, une modification de l'espace public. Et ce sont des modifications qui sont encore plus importantes

lorsque la friche en question est incluse dans un projet urbain, qui peut réunir d'autres friches et où l'aménagement, est pensé à grande échelle. En cela le voisinage d'un quartier en transformation qui pouvait d'ailleurs avoir des usages sauvages d'espaces en friche, peut contester les projets qui affectent directement son cadre de vie. Pour ce cas, l'atténuation passe par la concertation habitante, qui s'est beaucoup répandue ces dernières années et est souvent menée par des cabinets d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, d'urbanisme, comme Ville Ouverte qui travaille sur la ZAC du Bois Hardy dans le Bas-Chantenay ou What Time Is It ? qui travaille sur le quartier République les Ponts sur l'île de Nantes avec le projet Ilotopia. Ces acteurs, relativement neufs dans la démarche de projet, sont censés être l'intermédiaire auprès de la population locale, d'un futur projet. Ceci afin de l'influencer et de construire au mieux ce nouvel aménagement. Cependant, force est de constater que ces actions sont aujourd'hui plus dans un objectif de médiation et de persuasion quant au futur projet. D'une part les orientations économiques sont déterminées avant les concertations, le programme également, et les désirs des habitants n'ont pas un réel poids par ce biais s'ils ne sont pas organisés par ailleurs. Ainsi la ZAC du Bois Hardy sera construite, une part étant laissée aux jardins parce que des voisins se sont organisés pour les défendre mais jamais la construction de nouveaux logements n'a été remise en question. Cette médiation donc qui d'une part construit un récit qui permet de communiquer sur le quartier et d'autre part rend moins légitime la contestation puisqu'un avis a été demandé à la population concernée. La manière de cette concertation pose cependant question.

C'est un cas de figure semblable pour les occupations spontanées illégales qui sont conflictuelles par les possibles nuisances qu'elles peuvent occasionner : le bruit, le sentiment d'insécurité, le désaccord de valeurs sur les usages de cette occupation. Et la confrontation à la fois avec l'autorité de la ville, qui doit pouvoir garantir le contrôle partout et les désaccords du voisinage. L'on peut voir cependant que des occupations discrètes ne sont pas empêchées, voire qu'elles sont tolérées, tant qu'elles ne se placent pas dans un projet urbain et qu'elles ne posent pas de problème de sécurité. C'est le cas des Petits Planteurs sur le site de l'ancienne école d'architecture.

Cependant ici le fait que les conventions d'occupation temporaires se multiplient atteste tout de même d'une discussion entre la mairie et les différentes occupations. Ces conventions sont cependant bien plus orientées sur les créations artistiques, culturelles, quelque peu l'artisanat, que sur la question du logement par exemple. En donnant la possibilité de sortir du conflit d'une occupation illégale ou de ne pas en créer, par le conventionnement, la mairie a ainsi un regard sur l'ensemble de ces occupations et s'évite ainsi une contestation par rapport au lieu. Même si cette contestation peut exister par ailleurs dans les productions de ces acteurs. Cette anticipation se traduit aussi dans le comportement des associations comme Pol'n ou le Bureau d'Etude Spatial qui ont négocié leur conventionnement avant de s'installer sur les lieux.

Cette médiation pose la question du jeu qu'il reste dans l'accord entre la mairie ou la personne publique ou privée qui conventionne et ladite association pour expérimenter une alternative puisque la convention banni l'illégalité des actions de l'association et qu'elle est en cela bien plus facilement contrôlable.

La troisième forme de cette médiation est celle qui est faite par le biais du patrimoine. En effet l'aménagement peut être fait au détriment d'espace bâtis abandonnés ou non dont la réhabilitation est trop coûteuse, dont la forme ne s'adapte pas facilement au futur usage qui est prévu ici. Ainsi souvent par intérêt économique et par intérêt foncier sur un endroit, de nombreux bâtiments sont détruits. Les associations de défense du patrimoine comme le Forum Nantes Patrimoine, peuvent se mobiliser pour faire reconnaître l'intérêt à la conservation d'un bâtiment entier ou une partie de celui-ci. Ils sont cependant ouverts et même favorables au réinvestissement et à la réhabilitation de lieux anciens. La question du patrimoine post-industriel est assez complexe puisqu'il n'est pas très vieux et est donc présent en quantité dans la ville. Se pose donc la question de ce qui est gardé ou non. Ainsi par exemple le service de l'inventaire qui est une compétence de la région des Pays de la Loire, recense les lieux remarquables qui sont susceptibles de devenir un patrimoine « officiel ».

Ainsi le Bas-Chantenay a bénéficié de cet inventaire, ce qui peut permettre d'identifier de futurs lieux forts pour orienter le projet urbain, et profiter de l'esthétique et de la symbolique que peuvent avoir les traces post-industrielles pour les mettre en valeur et en faire des marques, comme nous le disions précédemment. C'est une forme de conservation du patrimoine qui s'arrange également avec les intérêts économiques de l'aménagement, voire qui en suscite de nouveaux puisqu'il a été fait la preuve avec l'Ile de Nantes que des équipements qui occupent d'anciens sites industriels attirent les clients, qu'ils viennent de Nantes ou qu'ils soient touristes. Il y a donc une réelle utilisation de la symbolique et de l'image des lieux post-industriels, communiqués comme un patrimoine fort, qui résulte de cette médiation entre volonté de conservation et volonté de développement économique.

« Revenant à Bilbao en 2014, on est surpris de voir à l'œuvre une nouvelle manière de faire la ville qui tranche largement avec les options plus spectaculaires de la période précédente. Dans le temps long des aménagements bloqués par une lourde crise financière ont émergé des occupations temporaires de locaux désaffectés par des « jeunes créatifs », une nouvelle sensibilité à la mémoire et au patrimoine industriel local, ainsi que des pratiques de concertation et de mobilisation habitante. C'est notamment le cas sur le territoire de Zorrotzaurre, en aval de la Ría, dont le master plan de Zaha Hadid lancé en 2004 a été presque bloqué en 2007, et a fait depuis l'objet de nombreux amendements. Désormais critiques à l'égard des choix des années 1990, et attentifs à d'autres expériences urbaines, les acteurs de Bilbao initient des stratégies urbaines plus adaptées à un contexte économique qui limite clairement leurs marges de manœuvre

urbanistiques. »¹

La médiation dont nous venons de parler est à la fois une composante et une conséquence de cette méthodologie d'aménagement que l'on essaie de décrire. Elle est très forte et si Nantes n'en est pas la seule origine, il est intéressant de noter que la méthodologie précédente d'un aménagement post-industriel orienté sur une activité culturelle et tertiaire dont Bilbao était l'égérie a véritablement été remplacée par celle que l'on peut décrire actuellement orienté sur les activités culturelles, tertiaires, mais aussi des activités d'artisanat et de jardinage, qui au moment de la première méthodologie étaient inscrits dans une vision expérimentale et alternative. C'est-à-dire que ces activités n'étaient pas considérées avec sérieux, soit qu'elles étaient insignifiantes ou utopiques. Ce changement de méthode atteste que la première ne fonctionnait plus, qu'elle avait atteint une limite et que justement ce qui avait coïncé était la médiation.

• Une patte « à la nantaise »

Le jeu à la nantaise caractérisait dans les années 90 le style du FC Nantes « ce terme à l'origine assez flou a été rapidement galvaudé. Les journalistes parlent aujourd'hui d'une équipe qui joue « à la nantaise » lorsque ses joueurs parviennent collectivement à développer un jeu fluide, enchaînant rapidement actions offensives et buts, à l'aide de phases collectives en réalité simples et répandues »² Cette expression a été détournée notamment pour parler de la scène culturelle nantaise et de comment elle est produite dans la ville, qui serait une manière unique et exceptionnelle.

En 2018, le Voyage A Nantes (VAN) prend comme fer de lance « l'éloge du pas de côté », une ode à la manière nantaise de vivre, de créer et de fabriquer la ville. Ou en tout cas, c'est l'image véhiculée par le choix de cette communication et de son œuvre phare, la statue de Philippe Ramette au centre de la place du Bouffay. « ...la sculpture devient l'allégorie du pas de côté et rend hommage à l'audace de la ville... »³ Une ville qui apparemment rejette l'idée de d'installer des statues qui représentent le pouvoir et la suprématie. « Au lieu de quoi, la ville a préféré laisser s'installer la représentation d'un éloge, celui du Pas de Côté, donc de la marge, du chemin qui n'est pas tracé, pour ne pas dire de la singularité. Pourquoi pas de l'anormal ? »⁴ (Extrait de l'Edito écrit par Jean Blaise dans le

1 NICOLAS Amélie. « Le projet urbain nantais : une mise à l'épreuve du modèle Bilbao », Métropolitiques, 23 juin 2014.

2 « Jeu à la nantaise ». Wikipédia, 27 septembre 2018.

3 Extrait : programme du Voyage à Nantes, p.5

4 Extrait : programme du Voyage à Nantes 2018, p.1

programme du Voyage A Nantes 2018). Nantes préfère les représentations d'une pensée alternative qu'elle désire insuffler dans son développement. De cette manière, se revendique également l'événement de promotion des projets en cours et futurs de la ville, *Complètement Nantes* à l'ancienne carrière Misery durant le printemps 2018. Une façon à la nantaise donc, mais de quoi se targue donc tant Nantes par cette médiatisation ?

« Nos territoires sont des laboratoires d'imagination, d'expérimentation, de solidarité. Parce que dans nos territoires nos concitoyens fourmillent d'idées sur des idées aussi diverses que l'aménagement urbain, les transports, l'énergie, le sport, la culture, les solidarités. Ces idées se multiplient, il nous appartient de nous en saisir, de leur donner un cap, parfois de les fédérer dans un dialogue constant avec tous les acteurs. Le mouvement, la singularité, la sérénité, ce sont les trois piliers de notre force collective ici à Nantes. [...] faire de Nantes une métropole en mouvement, qui se réinvente et trouve son propre chemin. [...] La nature en ville donc, la culture et puis, troisième marqueur le patrimoine [...] Nous ne voulons pas d'une ville musée, d'une ville figée, bien au contraire. C'est le sens de l'appel à projet 15 lieux à réinventer. Il fait appel à la créativité des nantais, à votre imagination [...] Cette dernière démarche elle illustre assez bien le quatrième marqueur qui est le nôtre. Faire ensemble. Construire cette ville de manière collective. Imaginer cette ville collaborative de demain. Oui à Nantes nous avançons parce que nous avançons ensemble. Et nous le faisons avec les associations. Ici on sait qu'elles tissent du lien et qu'elles donnent du sens. Alors nous continuerons d'être farouchement à leurs côtés. [...] nous avons décidé de le faire (Complètement Nantes) dans le cœur du Bas Chantenay dans ce lieu qui sera demain un des endroits emblématiques de la singularité nantaise puisqu'il conjuguera patrimoine urbain, nature en ville et créativité. »¹

Ainsi s'exprime Johanna Rolland en Janvier 2018. L'on peut retrouver dans ce discours les éléments de la méthodologie que nous avons décrypté avec le Parc des Chantiers. La culture et le patrimoine sont deux des « piliers » du développement de Nantes. Elle ajoute à cela la nature qui est un nouvel objectif notamment mit en valeur par la nomination de Nantes comme capitale verte en 2013. Cet ajout atteste qu'aux enjeux précédents du post-industrialisme, de la tertiarisation et de la métropolisation, s'ajoute l'enjeu écologique pour répondre à la demande politique de la population, enjeu dont la communication passe beaucoup par le végétal puisqu'il en est l'élément le plus visible. Ensuite l'on voit dans ce discours que l'institutionnalisation des organisations spontanées, associatives, a pris en expérience jusqu'à devenir ce fameux « à la nantaise ». Le « pilier » faire ensemble qui décrit l'idée selon laquelle la ville se construit avec les habitants et les associations et que la municipalité les soutient en étant « farouchement à leurs côtés ».

L'on peut presque y lire que la municipalité est devenue militante au

¹ Extrait : discours de vœux 2018 de Johanna Rolland

côté des associations, mais contre quelle institution ou quelle cause ? Car en parallèle d'une activité associative et culturelle soutenue par la commune, par l'agglomération, le département et la région, l'activité immobilière est montée en flèche à Nantes et les promoteurs investissent massivement notamment dans la construction de logements. La hausse de la demande en logement à Nantes s'explique en grande partie par l'attractivité qu'elle a construite en tant que métropole depuis 2000. Une attractivité qui n'est pas étrangère aux gros événements culturels tels que le Voyage à Nantes et la réussite touristique du Parc des Chantiers, ainsi que le développement de l'industrie culturelle. Cette attractivité due aussi à une activité économique en augmentation fait que la population de Nantes augmente. Or pour ce faire la politique adoptée et conduite par la Samoa et Nantes Métropole Aménagement est de mettre en place des Zones d'Aménagement Concerté (ZAC). Dans la construction de logements par des opérations immobilières sous forme de ZAC, l'on peut constater diverses formes d'occupation événementielle qui interviennent avant le chantier, ou des formes de communs construits dans l'opération.

De cette manière, les projets qui bénéficient de tels endroits créent une attraction forte sur un endroit qui sera aménagé, mais où l'occupation temporaire qui a lieu n'a aucune garantie d'influencer puisque la plupart du temps le projet est déjà en grande partie dessiné. Finalement, la méthodologie utilisée là et qui devient assez courante, celle de l'urbanisme transitoire, obéit au même schéma que celui du Parc des Chantiers. Dans un futur projet urbain, une friche est trouvée, le lieu a donc été inscrit dans un temps d'attente et de délaissé, l'on vient y installer une occupation qui va détourner le lieu, réfléchir à ses usages, servir d'attracteur et donc mettre en lumière le quartier, pas forcément le projet urbain, ce qui permet de redorer l'image du quartier en question. Et donc à terme l'un des grands avantages de ceci c'est que les logements s'y vendront mieux, il y aura eu l'organisation d'une envie à fréquenter le lieu mit en valeur. C'est la même méthodologie de la *locomotive*, où le projet urbain et ses promesses d'aménagement est mis valeur mais passe dans l'ombre de son occupation exceptionnelle, artistique. Tout en étant la cause et la raison principale.

Ainsi par exemple, le quartier du Bas-Chantenay à l'origine construit pour les nouvelles populations ouvrières des chantiers navals et laissé en dehors de la plupart des orientations d'aménagement pendant des décennies, est aujourd'hui promis à un changement long dans un projet urbain qui rappelle la méthodologie de l'île de Nantes, où de grandes orientations d'aménagement et de constructions immobilières sont définies, avec différentes phases, avec des projets immobiliers médiatisés notamment par leur concertation et des usages dits alternatifs comme des jardins partagés. De la même manière que sur l'île de Nantes d'ailleurs l'on cherche à la fois à valoriser et à communiquer le patrimoine industriel ancien des chantiers navals, un inventaire en a été produit par le service patrimoine de la Région des Pays de la Loire. De plus, des locaux d'artistes, de collectifs s'y sont installés depuis quelques années, rappelant la configuration de la Prairie

aux Ducs avant leur aménagement. Et selon la méthodologie précédemment expliquée, la carrière Misery, et son futur Jardin Extraordinaire, devient le lieu qui permettra l'attraction du quartier à la manière des Machines de l'Île. Nous l'avons vu tout à l'heure, ici c'est surtout une vocation touristique qui prédomine. La volonté d'alternative s'est d'ailleurs ici traduite par le fait de construire un lieu imaginaire, une sorte de décors. Cependant ce n'est pas un lieu où s'exprime de nouveaux mécanismes du « à la nantaise ».

En effet depuis le modèle du Parc des Chantiers, se sont incluent de nouvelles méthodologie dans les projets urbains, qui sont communes à beaucoup de métropoles, et se répandent. Ce sont celles de la *participation habitante*, et de *l'urbanisme transitoire*. Elles peuvent d'ailleurs être combinées. La participation habitante peut prendre différentes formes, l'objectif y est cependant toujours le même : faire remonter sur le site d'un futur projet immobilier, des paroles habitantes et organiser pour les riverains divers ateliers. Des ballades, des ateliers, des présentations, où peuvent se rencontrer des élus, des promoteurs, des aménageurs, et des habitants. Des agences diverses se sont même fait une spécialité de ces démarches de concertation. C'est le cas de l'agence Scopic, ou de What Time is It par exemple. Il apparait souvent cependant que ces concertations sont une vitrine pour d'une part pour démontrer que les institutions se dirigent vers une ouverture de leurs processus de décision au public. Et d'autre part ces concertations permettent de désamorcer des conflits qui pourraient entraver un futur projet immobilier.

On peut ici citer rapidement les exemples à Nantes du Bois Hardy ou de l'ancienne ensa Nantes qui sont des sites où vont avoir lieu des projets immobiliers et où sont présents des associations qui ont sur les friches concernées des activités plus ou moins ancrées. Et qui en tout cas sont déjà des habitants qui se sont concertés pour prendre soin de l'évolution du quartier. Des réunions ont été faites avec ces associations et une concertation s'est organisée autour du Bois Hardy. Cette concertation a apparemment fait quelque peu évoluer l'implantation des bâtiments dans le projet, cependant la majorité des décisions n'est pas passée par ces réunions et les habitants n'ont pas pu peser dans le nombre de logements, discuter le projet en lui-même, les méthodes constructives et les matériaux... L'objectif n'est pas ici de faire une critique complète de la participation habitante, mais de montrer que la volonté de commun urbain et d'auto-organisation qui est présente dans les occupations spontanées est ici d'une certaine manière réinterprétée. Cette méthode est d'ailleurs couplée à l'urbanisme transitoire. C'est le nom que l'on donne au fait d'occuper, sous une convention d'occupation temporaire, un délaissé en attendant qu'il soit remis en chantier, et pour ce faire d'y implanter des activités qui sont semblables aux occupations que nous évoquions précédemment.

Par ces deux principes, on voit une réelle réinterprétation institutionnelle de prise de liberté spontanée que traduisait les occupations. Cette

institutionnalisation a d'ailleurs pris le nom de *friche culturelle*. Et de ce principe, ponctuellement émergent de nouveaux lieux à la mode qui sont médiatisés sur le temps de leur existence comme des immanquables à Nantes. « C'est là que ça se passe ». Cependant l'on peut questionner d'une part en quoi ces lieux intenses ne sont-ils pas finalement en décalage avec les lieux dans lesquels ils interviennent. Puisque la portée, l'objectif de l'attraction est métropolitain voire interrégional. Ainsi Transfert s'inscrit dans cette dynamique, pour amener la ZAC Primitif-les-Isles. Le lieu qui accueille Transfert est implanté sur la partie du projet appelé Basse Ile. Le projet s'est monté avec Nantes Métropole et la municipalité de Rezé, qui sont les deux institutions publiques ayant eu l'autorité pour valoriser le projet. Une partie du financement du projet est lié à celles-ci, mais également à deux mécènes privés : le Crédit Agricole Atlantique Vendée, et la société Cogedim qui est spécialisée dans la promotion immobilière de logements. Les quatre financeurs du projet ont ainsi doté le projet d'un budget de trois millions d'euros en 2018. C'est un projet qui a été produit par Pick Up Production. Ce qui n'est pas anodin.

Pick Up Production est une association créée en 1999, qui s'est fait connaître notamment par le festival annuel Hip Opession, qu'elle a fondé en 2005. Par ce festival elle met en avant les disciplines artistiques liées au Hip Hop comme la danse, le graffiti et autres arts graphiques, la musique. Dans cette continuité l'association va construire un partenariat assez solide avec Nantes Métropole et le Voyage à Nantes. Ceci passe par des commandes pour certaines liées à de l'urbanisme transitoire. Ainsi en 2014 a lieu Villa Occupada, qui précède le projet immobilier Désiré Colombes. Le lieu sera une des étapes de l'édition 2014 du Voyage à Nantes. Pick Up y amène des artistes notamment sud-américains pour repeindre les anciens locaux de la Mutualité Française. Ce premier projet sera suivi de Asie Riderz et de Grafikama. Qui seront sur des principes similaires : ouvrir un lieu, y produire des œuvres liées au hip hop, et en faire un lieu événement pendant la durée de son ouverture. Un projet similaire enfin est réalisé en 2017 avec Entrez Libre qui a lieu dans l'ancienne maison d'arrêt de Nantes, rue Descartes, il est financé par Cogedim, le promoteur de la future opération immobilière.

Si l'on prend ainsi très simplement les étapes de l'association dans ses commandes, on peut se rendre compte en quatre années des liens qui se sont tissés entre elle et ses commanditaires. Transfert est financé par les décideurs et les investisseurs de la ZAC, mais ces acteurs sont aussi ceux qui ont travaillé avec Pick Up Production par le passé. Ainsi Transfert est un aboutissement d'une certaine entente qui a noué des relations de confiance. À la fois du côté des commanditaires qui ont pu s'assurer que leurs intérêts étaient respectés, et du côté de Pick Up qui a pu s'assurer d'une liberté de création dans le cadre établi par les conventions d'occupation temporaire. C'est un point important que celui-ci : il y a une grande ambivalence dans le positionnement de Pick Up :

« La dynamique qui nous anime : collective et expérimentale. Pour faire émerger ensemble ce qui n'existe pas encore, ce qui n'est pas tout à fait nommé mais qui répond à une volonté commune de partage, une foi dans le fabriquer ensemble, avec. Nous assumons cette part d'empirisme, dans ce qu'il permet de laisser la place à l'expérience, aux risques, à l'affranchissement des codes. Couplé au collectif, il est fertile à l'inspiration créative, à provoquer l'inattendu, à créer l'inespéré. La liberté aussi nous importe : en avoir, en prendre, en offrir. »¹ (extrait de la note d'intention de Juillet 2017).

« Car en pilotant un projet d'une telle envergure, Pick Up Production pourrait traverser une « crise de sens » qui mettrait à mal son identité artistique et culturelle comme son militantisme associatif. Le risque est réel de se laisser happer par le caractère gestionnaire de certains sujets, de négliger les relations entre les équipes opérationnelles, la direction et les auteurs, de maintenir la pression du projet qui épuise les équipes ou encore, d'embrasser des enjeux qui ne sont pas les siens (en matière d'urbanisme, de socialisation ou d'institutionnalisation). Ces sujets ont fait l'objet de nombreux débats en interne et avec le conseil d'administration de l'association ; ils constituent des points de vigilance prioritaires. »²

Pick Up Production, dans son rapport d'évaluation de l'Acte 1, exprime à la fois une volonté convaincue de vouloir faire du commun, que tous ceux qui ont envie de participer le puisse, et que l'expérimentation qui a lieu ici influe dans la projection de l'urbanisation du site. Cependant elle exprime aussi le fait que l'urbanisme, la socialisation ou l'institutionnalisation ne font pas partie de ces enjeux. C'est une expression contradictoire en terme d'idéologie, qui illustre assez bien la critique que l'on peut faire à propos des *friches culturelles* : Elles affichent des ambitions à participer à la construction d'une alternative, d'une évolution, qui comporterait plus de communs et prendrait en compte l'avis de tous ; mais évite à tout prix de se déporter sur le plan politique. Un plan politique d'ailleurs dont les acteurs sont les financeurs de tels projets.

Là où les *friches culturelles* peuvent donc expérimenter et valoriser une expérience alternative, c'est à l'intérieur de leurs cadres, établis en accord avec les institutions publiques qui signent les conventions d'occupation. Pick Up Production est certainement de bonne foi sur ce projet et a une réelle envie de partager un endroit, d'y faire rêver, mais le fait d'y créer effectivement une alternative reste une interrogation.

L'activité principale de Transfert a été une activité culturelle, de spectacle vivant et musicale, donc majoritairement festive. La composition du lieu conçu comme une base vie pour des pionniers sur le site, était composé d'une

1 PDF. PICK UP PRODUCTION. « Transfert-utopie urbaine-évaluation-Acte I-[de janvier 2017 à novembre 2018] », 2018. p.3

2 PDF. PICK UP PRODUCTION. « Transfert-utopie urbaine-évaluation-Acte I-[de janvier 2017 à novembre 2018] », 2018. p.15

scénographie spectaculaire accompagné des nécessaires pour se restaurer et d'un bar. Ainsi si l'activité principale du site était une activité festive, où les visiteurs avaient une place de public, la place du commun était à priori surtout dans des espaces de sociabilité. Les organisateurs étaient cependant ouverts à des propositions de participation que l'on pouvait leur soumettre, et qu'ils décidaient ensuite de poursuivre ou non avec les initiateurs.

Ainsi Transfert fut surtout un site pour se rencontrer et profiter de spectacles. La proposition d'un espace commun par le projet est donc surtout d'une nature consommatrice, se voulant comme un support de mixité sociale. Des ateliers étaient aussi ouverts et proposaient des activités aux usagers, leur permettant d'avoir un plus grand rôle de participation selon Pick Up.

«...avec un parti pris de gratuité totale pour l'ensemble de la programmation dès cette première saison. Ce choix a été fait pour plusieurs raisons : proposer un lieu ouvert (on y vient comme dans un parc), favoriser la diversité des publics (évacuer le frein financier) et lancer la première saison d'un lieu peu accessible... [...] le projet s'est écrit et construit dans une ambition de mixité humaine, sociale, générationnelle et culturelle, avec un mot d'ordre partagé par tous : tout le monde est le bienvenu ! Les chiffres de fréquentation enregistrés pendant cette première saison - plus de 170 000 personnes - montrent la richesse du projet et la pertinence des choix opérés. Transfert a su occuper une place laissée libre dans le paysage de la métropole nantaise. »¹

Le site a été largement fréquenté pendant son ouverture, voulu comme un parc ouvert et accessible. C'était cependant sa programmation et ses fêtes qui étaient vecteur d'attraction pour les habitants de la métropole. D'autre part, le rapport d'évaluation de l'association montre qu'ils ont pu avoir des relations à la fois de conflit et de convivialité avec le voisinage. Par le récit qui suit, l'on voit que Transfert n'a pas eu un impact anodin en s'installant. Il a occasionné des gênes et un espace d'interface, qui montrent que ce fut un espace commun.

« Un certain nombre de projets a été mené en amont de l'ouverture du site afin de permettre aux gens de devenir complices - voire contributeurs du projet. D'autres actions proposées pendant la période d'exploitation ont fidélisé ces habitudes de voisinage. Un dialogue qui est resté toujours ouvert, et qui a permis aux voisins de faire part des nuisances diverses liées à l'activité d'exploitation publique (sonores, stationnements sauvages, propreté aux abords du site). Une quinzaine de personnes ont contacté par mail ou téléphone l'équipe de Pick Up Production, avec un propos qui allait de la bienveillance à l'égard du projet jusqu'à l'expression d'une réelle exaspération. Quelques plaintes ont été déposées aux services de la Tranquillité publique de la Mairie de Rezé. Pour ce qui est des nuisances sonores, des visites ont été organisées chez quelques riverains afin de

1 PDF. PICK UP PRODUCTION. « Transfert-utopie urbaine-évaluation-Acte I-[de janvier 2017 à novembre 2018] », 2018. p.50

mesurer les impacts, une attention constante a été portée aux niveaux sonores, les horaires de fermetures ont été revus à la baisse les jeudis (de 02h à minuit) et la programmation de musique amplifiée a été réduite certains soirs. Pour continuer à dialoguer sur ces différents sujets, une réunion a eu lieu en Mairie après la fermeture du site au public en septembre, qui a rassemblé une trentaine de personnes impactées par ces nuisances. Des solutions sont à l'étude pour réduire au maximum ces gênes.

Dès la période de chantier, des moments de rencontre avec les familles Roms du terrain mitoyen ont eu lieu, des temps de chantiers ont été ouverts aux adultes et, pendant la période d'ouverture, enfants, jeunes et adultes ont investi les lieux comme un deuxième « chez eux ». Beaucoup d'entre eux ont assisté aux concerts et spectacles, participé à des ateliers de fabrication (couture, meubles...), des ateliers de pratique (danse orientale, massages), des jeux et tournois ou encore, vendu des pâtisseries maison.

Une vraie relation s'est tissée pendant tout l'été avec certaines familles - surtout avec les enfants et les mamans - les médiateurs sur le site, les équipes de Pick Up Production et certains artistes présents de manière régulière. Un respect mutuel a été de mise jusqu'à la fin de la saison, et la fermeture du site a été vécue pour certains comme un moment un peu triste.

Pour autant, les relations n'ont pas toujours été des plus simples. Avec les enfants - très en demande d'attention et faisant preuve d'une énergie débordante (...) - la posture des médiateurs a été « juste mais ferme », comme le dit Jérémie Tourneur, responsable des relations aux publics de Pick Up Production, obligeant parfois l'exclusion du site suite à des vols ou des comportements agressifs ; l'appui des parents et la confiance donnée dans le jugement des équipes à gérer les situations ont facilité certaines prises de décision.

Avec les parents, une autre problématique a émergé dès les premières semaines d'ouverture du site : la consigne des gobelets (équivalent à 1 euro par verre). En effet, les adultes (avec leurs enfants) ont mis en place un « trafic » de gobelets, qui a pu gêner certains visiteurs qui se sentaient harcelés, là où d'autres personnes donnaient volontiers leur gobelet, sachant que les familles récupéreraient l'euro correspondant. Cette situation a été très difficile à réguler tout au long de l'été. Pour éviter d'avoir à prendre des mesures discriminantes, l'option a été prise d'interdire aux enfants de participer à ce trafic d'une part, et de demander aux adultes (le plus souvent les femmes) de rendre les gobelets avant 15 heures en journée, d'autre part. Cette question reste cependant non résolue pour la saison prochaine avec plusieurs options envisagées.

Quoi qu'il en soit, Transfert a été un formidable espace de socialisation pour ces familles, avec un accueil qui a fait « geste d'hospitalité » pour des personnes trop souvent jugées indésirables. Cela leur a permis de découvrir un lieu culturel et ses règles de vie, de participer à une école du spectateur pour certains d'entre

eux, de perfectionner leur français ou apprendre la langue des signes. Surtout, Transfert a permis aux autres (à nous autres) de porter un regard neuf sur eux et leur culture. Les retours les plus marquants ont été ceux des enseignants au moment de la rentrée scolaire de septembre, qui ont déclaré avec enthousiasme que ces enfants Rroms avaient passé « le meilleur été de leur vie ». »¹

On peut noter d'ailleurs dans ce récit les relations avec les familles roms qui ont été a priori relativement profitables au deux partis en terme d'expérience humaine. Cependant c'est aussi pour la municipalité de Rezé un problème qui a été résolu. Le site des anciens abattoirs a été régulièrement un site de campement pour des populations roms. Notamment en 2009, le groupe Banchereau alors propriétaire de l'endroit avait demandé, soutenue par la mairie de Rezé, l'expulsion de trois cent personnes. D'autres expulsions ont eu lieu en 2010 et en 2013. En 2017, la mairie a ouvert un site pouvant accueillir une vingtaine de caravanes, avec comme condition pour s'y établir de signer une charte d'engagement avec la ville. Ainsi la ville prend un engagement pour l'accueil de familles roms, mais s'assure qu'avant le début des chantiers d'aménagement, d'autres campements n'auront pas lieu sur le site des anciens abattoirs.

Pick up a également analysé des degrés d'implication des visiteurs du site en définissant des profils d'utilisateurs selon une gradation d'appréciation :

« - Les habitués : publics de l'art et de la culture, du Voyage à Nantes, publics habitués des propositions de Pick Up Production, festivaliers, publics univores (qui multiplient les pratiques et les disciplines culturelles). - Les publics spécifiques, qui viennent chacun avec des motifs et des attentes différentes, (touristes, salariés des entreprises mécènes); ces publics sont parfois dits « captifs » car impliqués à travers une autre activité dont ils dépendent (ARPEJ, insertion, TIG, écoles). - Des visiteurs inattendus qui ont découvert certaines formes de création : certains bénévoles, les familles Rroms, des salariés de la zone commerciale Atout sud ou de l'aéroport Nantes Atlantique qui venaient manger le midi, des salariés d'OSER insertion venus à d'autres moments, en famille... - Des personnes critiques, résistantes ou réfractaires : les voisins victimes des nuisances sonores, agacés par les stationnements sauvages ou les infractions routières ; les personnes critiques envers les projets culturels d'urbanisme transitoire considérant une instrumentalisation de la culture à des fins de gentrification. - Des indifférents : certains voisins. »²

Établir cette gradation montre que les organisateurs ont été confrontés finalement à ce que produisent les friches culturelles dans l'opinion public. Elles sont devenues d'une part une part importante des lieux fréquentés par les

1 PDF. PICK UP PRODUCTION. « Transfert-utopie urbaine-évaluation-Acte I-[de janvier 2017 à novembre 2018] », 2018. p.53-54

2 PDF. PICK UP PRODUCTION. « Transfert-utopie urbaine-évaluation-Acte I-[de janvier 2017 à novembre 2018] », 2018. p.57

personnes habituées voire engagées dans l'industrie culturelle, puisque comme nous l'avons déjà dit c'est à Nantes une des composantes du système économique actuel : le secteur tertiaire. D'autre part, beaucoup de gens ne se retrouvent pas dans la symbolique et l'idée véhiculée par les friches culturelles, mais peuvent y trouver un support de sociabilité et de divertissement intéressant. Et enfin des gens réfractaires aux friches culturelles par les nuisances qu'elles peuvent apporter par leur caractère événementiel. Il est intéressant de voir émerger dans ce résumé la critique de l'instrumentalisation de tels lieux à des fins de gentrification. Cela démontre que Transfert a été immédiatement associé au projet urbain futur, et qu'il a été identifié comme étant une installation qui aurait des répercussions dans l'attraction et donc la valeur des aménagements futurs.

Pick Up Production a dans son action est consciente de sa place en tant qu'organisatrice d'une friche culturelle. De ceci elle se défend ainsi dans la fin de son rapport :

« Les esprits critiques pourront juger Transfert comme étant un projet culturel de transition urbaine supplémentaire, au service d'une urbanisation gentrificatrice, ainsi que le dénonçait La Lettre à Lulu en juillet 2018 : « À Rezé, sur le site des anciens abattoirs, le poil à gratter grassement subventionné [comprendre Pick Up Production] prépare le terrain aux promoteurs. » Ou, comme l'analyse plus finement le journaliste Mickaël Correia [L'envers des friches culturelles, Revue du crieur, 11, octobre 2018] : « Le recours aux occupations temporaires pour accroître la valeur financière d'un projet immobilier et préfigurer ses futurs usages est de plus en plus systématique. [...] Les pouvoirs publics locaux ont décidé d'accompagner pleinement cette dynamique d'optimisation foncière. [Les occupations culturelles temporaires sont] un outil de promotion de l'image de la ville festive, innovante et écoresponsable à même d'attirer une « classe créative » [...] et qui excluent symboliquement les habitants les plus précaires des quartiers. » Cependant, et si l'on regarde de l'autre côté du prisme, on peut considérer les projets culturels de transition urbaine autrement, ainsi que le décrit avec enthousiasme le consultant Arnaud Idelon : « Les friches sont des espaces hybrides qui, en créant des aires de sociabilité et de rencontre dans des villes de plus en plus programmées, sont une extension du domaine public. Elles sont les lieux par lesquels la ville de demain continuera à fédérer des communautés locales, des parenthèses salvatrices dans une urbanité bien souvent trop homogène. Reconnaître leur quasi-mission de service public, c'est aussi leur donner les moyens de la réaliser. »

Entre ces deux visions, il y a certainement une place à prendre. Quoiqu'il en soit, si Pick Up Production est consciente de ces différentes problématiques, elle ne défend pas pour autant une vision urbaine prédéterminée.

L'association, les auteurs et les équipes du projet ont pour ambition de participer à leur manière – artistique et culturelle, donc – à l'écriture de ce futur quartier, convaincus que l'action est la meilleure manière d'influencer le projet urbain. De nombreux arguments développés tout au long de ces pages démontrent

que chacune des actions menées est réalisée dans le respect des habitants et des usagers de l'actuel quartier. Les habitants futurs ? On ne les connaît pas encore, ce qui compte c'est le présent et son influence sur l'avenir. Comme le précise Pierrick Beillevaire, « sur le plan urbain, l'expérimentation Transfert propose de nouvelles méthodes en termes de pratique culturelle et d'appropriation des publics sur des jachères urbaines. Tout cela va faire naître de nouvelles inspirations qui peuvent influencer sur le projet urbain porté par Obras. »

C'est justement la lecture de ces différents aspects qui constituent la dimension « laboratoire sur la ville » que souhaite déployer Pick Up Production pendant les quatre années à venir. Histoire de poursuivre le travail lancé cette première saison, jugée trop rapidement festivalière et alternative. À ce stade du projet, libre à chacun d'imaginer que Transfert peut, comme Ivan Illich le suggère dans sa société conviviale, permettre aux habitants de « façonner l'image de leur propre avenir ».

La mise en vis-à-vis des arguments critiques du phénomène de friche culturelle et de Transfert montre la difficulté à se positionner par rapport au bienfondé de ces actions. Cependant à mon sens la critique que l'on peut faire à Transfert est celle-ci : si le caractère fédérateur de l'endroit est a priori effectif, permet une certaine convivialité et donc ainsi contribue à faire évoluer des rapports sociaux. En cela c'est intéressant, d'autant que le lieu permet d'appuyer des artistes et ainsi de donner un support médiatisé à leurs créations. Cependant il est faux de revendiquer à Transfert l'expérimentation d'une alternative sociale. Le décor est spectaculaire et l'implication de ses visiteurs leur permet peut-être de « façonner l'image de leur propre avenir », mais il apparaît difficile que cette image influence par la suite l'aménagement de l'endroit.

Transfert en effet ne questionne pas l'accès à la ville des populations précaires, car si le site accueille les familles roms, il n'est pas certain qu'une place leur sera attribuée dans le projet Basse-Ile. On ne questionne pas la gestion des ressources comme bien commun et donc la propriété, car si Transfert est un parc ouvert au public, la destruction des abattoirs et la décision d'y construire du logement n'a nullement été soumise à l'avis de la population. On ne questionne pas la puissance des aménageurs et des promoteurs immobiliers qui prennent des décisions en fonction d'intérêts qui ne sont pas forcément compatibles avec ceux des habitants, car si un récit du territoire est collecté à Transfert et par d'autres concertations sur la ZAC, ils ne décideront pas de la plus-value que les promoteurs feront à la vente des logements, ni des budgets attribués aux diverses opérations. On ne questionne pas la nécessité de construire plus de logements quand l'intérêt à rendre la ville attrayante est sa propre croissance. On ne questionne pas non l'utilisation massive du béton et l'impact environnemental de telles aménagements.

Si toutes ces questions sont des positionnements lourds et complexes à intégrer aux actions d'une association culturelle, il est important par contre

de ne pas prétendre un engagement pour un modèle alternatif, si on prend le mot alternatif au sens qu'il puisse contester un modèle en place et le critiquer. Si Transfert expérimente des usages nouveaux, il ne semble pas que ceux-ci contestent la fabrique de la ville, mais au contraire l'association s'inscrit totalement dans les institutions qui la gouvernent. Avec cependant l'objectif louable de vouloir poser des questions sur les cadres de vie offerts aux futurs habitants. D'autant que Transfert est un lieu fréquenté sur le temps « libre » des gens, où l'on peut certes se prendre à rêver, tout comme à la lecture d'un livre, d'un autre monde. Cependant il manque à cette expérimentation d'alternative la remise en question des systèmes productifs et économiques qui sous-tendent les bases de la société, tout comme ce projet.

L'idée n'est pas ici de faire un procès d'intention à Pick Up Production, qui ne serait pas productif, mais d'interroger la position d'une telle association qui devient ainsi un acteur important du développement urbain. Sans peut-être vraiment vouloir s'y investir politiquement, parce qu'elle a un rôle dans la diffusion culturelle, mais dont les actions l'inscrivent dans une technique de médiation du projet urbain qui suivra et dans la difficulté à le remettre en cause.

Ainsi dans ce chapitre, nous avons vu que le réinvestissement institutionnel des délaissés et la réappropriation de certaines pratiques inspirées des occupations illégales faisait aujourd'hui méthodologie. Une méthodologie qui s'est développée et diversifiée depuis le succès du Parc des Chantiers au début des années 2000. Ainsi l'on assiste à la création d'une part de nouveaux lieux, éphémères ou pas, qui deviennent des hauts-lieux, symboles et outils de l'attraction de la métropole grâce au tourisme. Ces lieux proposent une activité majoritairement orientée sur la culture et les loisirs. D'autre part des techniques de médiation ont été développées dans l'aménagement urbain et dans l'action de la municipalité, permettant de désamorcer des conflits qui peuvent être liés à des occupations spontanées ou des considérations patrimoniales. Celles qui passent par la concertation habitante ou le conventionnement d'associations qui peuvent elles-mêmes devenir des acteurs de cette médiation. Cette médiation permet de légitimer et d'appuyer les projets de la ville en argumentant que les volontés citoyennes sont écoutées, et qu'on leur donne les moyens de leur réalisation. Enfin, ces orientations et outils constituent un élément d'identité et de médiatisation politique. Ceci en revendiquant une manière de faire « à la nantaise », une méthode où l'on mettrait toute la population à contribution et qui serait vectrice d'une certaine alternativité. Une alternativité qui cependant peut se voir dans l'utilisation de formes d'usages et de pratiques que l'on retrouve dans les occupations décrites en deuxième partie, mais qui a complètement effacé les questions de gouvernance, de gestion économique, et d'orientation de développement de la métropole.

Chapitre 9.

LES SUBTERFUGES DE L'URBANISME TRANSITOIRE

Le recours à la friche urbaine, de manière systématique, pour penser l'aménagement a fait méthodologie au cours au moins de la dernière décennie. Elle tire ses inspirations des occupations illégales diverses qui contestaient justement entre autre le modèle d'aménagement de la ville qui avait cours dans les années 90 et après. Elle s'est progressivement institutionnalisée jusqu'à aujourd'hui faire référence par des éléments de langages et des codes esthétiques. Ainsi ce sont à présent les *friches culturelles* et les *tiers-lieux*, qui seraient garants d'une certaine alternatifité, et c'est là que se fabriqueraient la ville de demain, grâce aux expérimentation d'usage mis en place. Cependant ce modèle a suivi une évolution qui dénature complètement son caractère revendicatif et donc alternatif¹. Et c'est en ça que ce modèle est arrivé à ses limites si l'on considère que son objectif est de construire la ville pour l'intérêt général, c'est-à-dire l'intérêt de tous ses habitants.

¹ Rappelons ici que la définition d'alternatif est avant tout un mouvement qui s'alterne, deux choses qui ont lieu tour à tour. Si ce mouvement illustre bien l'éphémère d'une alternative concrète, le terme a cependant été popularisé comme étant une opposition à une doctrine, en confondant la racine du mot avec l'altérité. Dans ce contexte qualifier quelque chose d'alternatif c'est dire qu'il produit une autre manière, ou une autre pensée que celles prescrites par la doctrine dominante d'un contexte social. Dans le cas précis de Nantes, un phénomène alternatif est donc un phénomène qui conteste la doctrine dominante néo libérale pour les rapports économiques et les préconçus qui gouvernent les rapports sociaux par des institutions coercitives comme le travail ou la famille que nous avons vu dans le chapitre 5.

• L'intérêt immobilier pour une attraction du lieu

Tout d'abord, l'urbanisme temporaire ou transitoire est devenu un *business model*. Mickaël Correia a publié un chapitre dans la *Revue du crieur* intitulé *L'envers des friches culturelles, quand l'attelage public-privé fabrique la gentrification*. Il y décrit avec des exemples de la métropole de Paris à quel point il est devenu rentable d'ouvrir ces friches culturelles en attendant une opération immobilière. Si rentables, qu'elles deviennent des métiers qui attirent des investisseurs. Ainsi aujourd'hui, ceux qui ouvrent les *friches culturelles* sont des entrepreneurs devenus des experts de la gestion et des codes de ces lieux. Ils sont financés par des fonds d'organisations publiques et/ou par des entrepreneurs, qui peuvent être les propriétaires qui vont développer ici des aménagements immobiliers.

« *La Lune Rousse s'est fait une spécialité : l'occupation provisoire, sous l'étiquette Ground Control, de sites désaffectés appartenant à la SNCF. Ainsi, en 2015, quatre mille mètres carrés du dépôt ferroviaire de la Chapelle dans le XVIII^e arrondissement ont été mis à disposition de l'entreprise le temps d'un été afin de la reconverter en « bar éphémère, libre et curieux ». La manifestation s'est révélée si fructueuse en termes d'affluence qu'elle a été renouvelée l'année suivante par la SNCF, attirant quatre cent mille personnes en cinq mois. »*

« « *Ce sont des lieux qui nous appartiennent et que nous ne pouvons pas valoriser immédiatement* », justifie Benoît Quignon, directeur général de SNCF Immobilier la branche foncière du groupe. « *Nous choisissons donc de les mettre à disposition d'acteurs qui se chargent de les rendre vivants.* » »

« *...l'objectif de SNCF Immobilier n'est rien de moins que de rentabiliser financièrement cet espace vacant sur lequel un programme urbain dénommé « Gare de Lyon-Daumesnil » prévoit la création de six cents logements, de bureaux et d'équipements publics d'ici 2025.* »¹

L'auteur montre à travers cet exemple un autre cas concret qui s'ajoute à ceux que nous avons vu précédemment qui confirme le fait que les propriétaires des lieux voient désormais un intérêt économique à faire occuper leurs lieux vacants, et qu'ils sont de moins en moins enclins à les abandonner. Pour ce faire ils mobilisent des acteurs qui sont de plus en plus compétents dans l'organisation événementielle et ne sont plus directement des artistes ou des occupants engagés dans la construction du lieu. Ceci dans le but à la fois d'éviter le squat, de rentabiliser l'endroit durant sa vacance qui n'est plus puisqu'elle est directement réaffectée à un usage temporaire. Et surtout dans le but de créer une attraction sur le lieu pour pouvoir ensuite vendre les logements et les différents locaux qui y seront construits. Pour ce faire les codes esthétiques des squats que l'on empêche

¹ CORREIA, Mickaël. « *L'envers des friches culturelles. Quand l'attelage public-privé fabrique la gentrification* ». *Revue du Crieur*, n°11, 2018 p.57-58

sont utilisés, couplés à des éléments de langage qui parlent du collaboratif et d'un futur alternatif pour la ville. « *Espace insolite chargé d'histoire industrielle, musique électro, transats, ateliers de yoga, comptoirs food et esthétique récup', le concept Ground Control utilise exactement les mêmes ficelles que Cultplace pour produire ses friches culturelles. Quitte à réemployer les mêmes éléments de langage.* »¹

Pourtant les constructions et les aménagements qui suivront sont exactement construits avec les mêmes schémas, les mêmes rapports de force, et les mêmes ressources que s'il n'y avait pas eu d'occupation temporaire. Ainsi plus qu'une limite de la revendication d'une alternative, c'est un mensonge de promettre un aménagement urbain innovant par les occupations temporaires. C'est un mensonge qui est en plus déguisé par le fait d'utiliser des codes qui appartiennent aux mouvances alternatives comme la *récup'*, la fête gratuite, les lieux de convivialité. Non pas parce que les mouvances alternatives qui ont créé ce qui est devenu codes et modes « alternatifs » ont le monopole de ces usages mais parce que ces mouvances en sont arrivées à ces productions par des idéaux moraux et sociaux qui ne sont souvent qu'imités dans ces lieux, et complètement absents la plupart du temps des principes qui régissent la construction, le dessin, le financement, et la programmation des futurs aménagements. Ainsi des lieux qui se revendiquent alternatifs empruntent seulement les codes esthétiques et anthropologiques des lieux réellement alternatifs qui les ont inspirés. Ceci constitue le premier argument qui rend obsolète, voire invalide l'urbanisme temporaire comme il est pratiqué actuellement.

• L'institutionnalisation des artistes prestataires

De plus, une prédominance des usages culturels dans ces *friches culturelles* est à questionner. Ce n'est pas un programme culturel qui inclue tous les publics malgré les discours d'inclusion de ses organisateurs, l'on fait en effet la part belle aux arts graphiques, à la musique électronique, aux architectures éphémères coûteuses, tout en excluant d'autres pratiques artistiques ou bien d'autres usages et organisations sportifs ou solidaires. Ainsi, « *En janvier 2018, l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France avait recensé pas moins de soixante-dix-sept projets d'urbanisme transitoire en région francilienne depuis 2012 – dont plus de la moitié sont en cours. Quatre cinquièmes des propriétaires des sites sont des acteurs publics (collectivités locales, établissements publics d'aménagement, SNCF, bailleurs sociaux) et les occupations à dimension culturelle*

¹ CORREIA, Mickaël. « *L'envers des friches culturelles. Quand l'attelage public-privé fabrique la gentrification* ». Revue du Crieur, n° 11, 2018. p.57

sont largement prédominantes. »¹

La généralisation des programmations culturelles a de plus eu pour résultat d'installer des artistes et des directeurs artistiques identifiés comme originaires des occupations spontanées comme des figures importantes de la ville. Jean Blaise ou François Delarozère sont à Nantes des prestataires et des commanditaires privilégiés, et ils sont institutionnalisés depuis bientôt trente ans. « Une pétition a été lancée pour dénoncer le coût « **exorbitant** » du projet d'un « **artiste institutionnalisé** », critiqué pour les nombreuses subventions qu'il a touchées au cours de sa carrière. Elle a réuni plus de 3 000 signatures. Voici l'artiste, qui déplorait naguère que la ville consacre l'essentiel de son budget culturel au théâtre du Capitole, mis dans le même sac par des intermittents lassés par la précarité. »²

Le renouveau créatif et la mise en cause de leur position au sein de l'institution semble compromise par les avantages, pour ne pas dire privilèges, qu'ils tirent de leur position. Décrédibilisant ainsi le discours qu'ils portent à propos d'une invention « *de la marge, du chemin qui n'est pas tracé, pour ne pas dire de la singularité. Pourquoi pas de l'anormal ?* »³

L'on peut poser la même question d'ailleurs en regardant la progressive institutionnalisation des différents collectifs et entreprises qui travaillent sur ces lieux et qui sont reconduits sur d'autres lieux ensuite. Cette modification de l'intervention événementielle ou artistique en la transformant en une commande institutionnalisée qui sélectionne et privilégie des candidats plus que d'autre est un autre argument de la non validité d'une alternative sur les *friches culturelles*. Ainsi les municipalités peuvent se constituer un nouveau réseau d'acteurs qu'elles peuvent mobiliser sur les friches qu'elles veulent se réapproprier, par des méthodes d'occupation dont les premiers conventionnements effrayaient les décideurs. Ainsi des associations comme Pick Up Production ou ECOS, ou encore What Time Is It deviennent des acteurs privilégiés de la municipalité et décident ensuite de comment gérer les endroits qu'ils peuvent occuper à des fins de médiation et/ou de rayonnement.

• L'effacement de la subversion des occupations illégales

1 CORREIA, Mickaël. « L'envers des friches culturelles. Quand l'attelage public-privé fabrique la gentrification ». Revue du Crieur, n°11, 2018 p.59

2 THEPOT, Stéphane. « François Delarozère, la Ville rose et ses épines ». Le Monde, 13 février 2014.

3 Extrait : programme du Voyage à Nantes 2018, p.1

En s'installant dans des endroits qui étaient précédemment occupés par des auto-organisations subversives, les *friches culturelles* qui comme nous l'avons vu sont une illusion d'alternative sociale et urbaine, dénaturent et effacent le propos subversif qui était véhiculé dans les occupations spontanées. « Cette expression [tiers-lieu] aux contours flous a été employée afin de qualifier les premiers *fablabs*, les *hackerspaces* et autres jardins urbains partagés. Mais au grand dam des tenants de l'éthique open source et de l'esprit collectif de la débrouille, le terme de tiers-lieu s'est progressivement dénaturé jusqu'à qualifier de facto tout espace hébergeant des activités pluridisciplinaires, gratuites comme lucratives. »¹ A l'origine, le tiers-lieu est un mot inventé dans les années 90 qui « désigne les environnements sociaux qui viennent après la maison et le travail »² Le mot est aujourd'hui largement réinterprété et n'a pas une définition très précise. Cependant il est certain que c'est un lieu qui par définition n'a pas de dénomination d'usage. L'usage est inventé au fur et à mesure qu'il reçoit des acteurs. A cela l'on peut dire que le fait d'avoir nommé cela tiers-lieu, si ça ne définit pas d'usage précis, cela en nomme tout de même un, tout comme lorsque l'on nomme un squat un squat. Le fait est que lorsque l'on nomme quelque chose, c'est pour pouvoir la communiquer, l'énoncer, et de par cela le terme peut être détourné, réinterprété, et désigner un évènement différent.

« ...la mise en avant quasi généralisée de l'imaginaire « squat », via la scénographie récup' et DIY, comme à travers la rhétorique de l'alternative et du collaboratif dans la communication de ces lieux festifs, participe également à cette uniformisation des sites culturels. »

« En institutionnalisant les occupations transitoires, les friches culturelles éphémères ont réussi le tour de force de neutraliser la portée subversive des squats artistiques, qui contestaient la propriété privée en privilégiant le droit d'usage, tout en s'appropriant leurs codes esthétiques. »³

Là où les occupations spontanées, les squats sont subversifs parce qu'ils remettent en cause un système inégal excluant aux yeux des occupants, nous avons vu que ce n'est pas le cas des *friches culturelles*. Et par ailleurs, le détournement des codes et l'occupation d'espaces similaire brouille la distinction et les valeurs politiques, voire les revendications qui sont véhiculées. En plus du fait de laisser de moins en moins de place à une revendication radicale et carrément d'exclure des occupations par des populations marginalisées qui rendent voyantes certaines inactions de la ville, dire que les *friches culturelles* permettent une démocratie plus directe est aussi faux. Quand l'État, une municipalité, une entreprise délègue aux habitants la charge de s'occuper

1 CORREIA, Mickaël. « L'envers des friches culturelles. Quand l'attelage public-privé fabrique la gentrification ». Revue du Crieur, n°11, 2018 p.60

2 « Tiers-lieu ». Wikipédia, 22 octobre 2018.

3 CORREIA, Mickaël. « L'envers des friches culturelles. Quand l'attelage public-privé fabrique la gentrification ». Revue du Crieur, n°11, 2018 p.66

d'espaces et accepte qu'ils y aient une certaine autonomie encadrée, cela n'inclue pas les habitants sur le plan des décisions légales et administratives qui président à la vie de la cité. Il y a une scission démocratique qui continue à déposséder les citoyens de leur pouvoir de décision, et elle est entretenue dans les friches culturelles par la constitution progressivement d'individus qui se positionnent comme experts de *l'urbanisme temporaire* et contribuent ainsi à une privation de pouvoir à une partie de la population. Autant que les institutions qui sont des commanditaires demandeurs de ce type d'expertise. Si ces lieux soi-disant collaboratifs avaient un réel but d'intérêt général, l'on pourrait imaginer que les citoyens puissent juger collectivement de l'usage d'un espace en dehors de la propriété. A commencer par le devenir des lieux sur lesquels ont lieu l'urbanisme temporaire.

Un exemple à Nantes de cette tentative d'implication et responsabilisation des citoyens quant aux espaces, c'est l'opération *15 lieux à réinventer*. À l'initiative de la mairie de Nantes. La ville laisse des espaces aux citoyens organisés en associations en leur laissant une certaine liberté quant à leur direction et en demandant à la ville entière de voter pour ces projets. Si cela peut permettre de fabriquer des communs à la mesure des quartiers, ce qui reste à démontrer, il est par contre certain que ce ne seront pas des espaces où des usages subversifs pourront naître. Ce peut être presque vu d'ailleurs comme une stratégie de remplissage d'espaces qui auraient pu poser problème, ou qu'il aurait fallu clôturer comme de nombreux parcs de Nantes depuis l'été 2018 pour empêcher l'installation de campements que lesquels la ville ne prévoit pas de faire de médiation.

Il y a un paradoxe entre la politique des années 90 à Nantes qui se targue d'être novatrice et d'inventer une nouvelle façon de faire la ville, qui participera effectivement à un modèle de renouveau post-industriel, et la réaction de la municipalité face aux prises de possession illégales de bâtiments vides à Nantes pour ouvrir des logements pour les exilés qui trouvent Nantes sur leur chemin. L'on peut pourtant se rappeler des vœux de Johanna Rolland de la vision « à la nantaise » qui font l'éloge de la collaboration et de la solidarité comme pierres angulaires du futur de Nantes.

• La gentrification, sélectionne des habitants désirables

Comme nous l'avons vu, les *friches culturelles* ont un intérêt pour les différents acteurs de l'aménagement public ou privé, permettant d'ouvrir de nouvelles zones d'habitat à haute valeur foncière grâce à l'attraction qu'elles suscitent pour les quartiers où elles s'installent. Les opérations immobilières de logements qui s'implantent ici comportent certes des logements sociaux mais ne

laissent pas pour autant une chance à de nouvelles populations très modestes d'accéder à la propriété.

« Trois ans plus tard, le même journal [Télérama à propos de Tour Paris 13] publiait un article élogieux sur le nouvel « immeuble HLM à l'architecture délirante » situé dans l'« eldorado parisien du street art »¹

« Les friches culturelles, têtes de pont de la gentrification ? C'est justement ce que dénonce le collectif d'habitants Droit à la (Belle)ville, créé en 2015 dans l'est de Paris. « Ces tiers-lieux excluent symboliquement les habitants les plus précaires du quartier, fustige Claudio, l'un des membres de l'association. On autorise temporairement des occupations de friche par des acteurs privés mais en parallèle, dès qu'il y a une occupation informelle de l'espace public à Belleville, comme quand, encore récemment, des jeunes font un barbecue improvisé dans la rue ou des militants organisent un marché gratuit, la police est systématiquement envoyée. » »²

Le financement de tels lieux est motivé par la possibilité que ceux qui les visiteront ou en liront la médiatisation s'intéresse à vivre et donc à acheter ou à louer un logement ici. Les populations qui pourront acheter ces logements sont soit des travailleurs nouvellement installés avec un revenu suffisant, ou des particuliers désirant investir dans l'immobilier et qui veulent être assurés de louer leur bien à une famille ou à des étudiants. Si le lieu est « à la mode », la demande n'en sera que plus forte et la valeur du foncier et des loyers grimperont, excluant ainsi ceux qui n'auront plus les moyens de vivre dans ces quartiers. Ce phénomène de gentrification s'étend d'ailleurs au-delà des constructions neuves une fois que le pli a été pris de considérer le quartier comme « alternatif ». Ainsi les populations qui ont peut-être profité de l'usage transitoire seront au final exclues de l'accès à la propriété dans le quartier.

Les friches culturelles sont financées directement ou indirectement par des acteurs ayant des intérêts économiques dans les opérations immobilières qui suivront l'occupation. Ces intérêts sont assez opaques, en tout cas ils ne sont pas mis en discussion sur les occupations conventionnées mises en place. Ces occupations mettent en place des usages sympathiques qui permettent de bonifier l'image du lieu et d'être sûr de pouvoir vendre les futures opérations immobilières à un prix satisfaisant pour les promoteurs immobiliers. Les acteurs de cette production d'espaces sympathiques tendent à s'institutionnaliser et ancrent ainsi leur rôle dans la production de la ville, en s'occupant des besoins d'image culturelle et alternative que nécessitent à présent les projets urbains. Cette réinterprétation massive des

1 CORREIA, Mickaël. « L'envers des friches culturelles. Quand l'attelage public-privé fabrique la gentrification ». Revue du Crieur, n°11, 2018 p.58

2 CORREIA, Mickaël. « L'envers des friches culturelles. Quand l'attelage public-privé fabrique la gentrification ». Revue du Crieur, n°11, 2018 p.61

codes esthétiques et des pratiques des occupations illégales et la diffusion des pratiques de conventionnement d'autre part desservent ces occupations en leur retirant une certaine légitimité à occuper illégalement des espaces et en brouillant la notion d'alternative qui fait leur spécificité. Enfin, les opérations qui succèdent aux friches culturelles génèrent inévitablement une gentrification qui exclue une part de la population du logement ici, et une plus grande part encore d'accéder à la propriété. Ceci augmentant les inégalités sociales en faisant des métropoles des lieux très prisés.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Conclusion : III.

Suite à la crise industrielle qui a sévit à partir des années 80, et la désindustrialisation qui a suivi, les métropoles se sont retrouvées à devoir trouver pour leur croissance économique de nouvelles débouchés. C'est le secteur tertiaire qui a été ce tremplin et notamment l'industrie culturelle. La requalification des friches industrielles laissées vacantes a servi de support à ces nouveaux lieux culturels. Cette requalification a permis à la fois d'amoinrir les conflits liés à leur destruction, et de construire un récit symbolique qui fut vecteur à la fois d'une nouvelle identité pour la ville, et d'un rayonnement améliorant ainsi l'attractivité. Après des opérations réussies de requalification, une méthode s'est généralisée avec l'urbanisme transitoire en implantant ainsi des lieux culturels dans de futurs aménagement. Permettant ainsi de multiplier les supports de rayonnement culturel en créant des espaces symboliques d'alternative. Ceci s'est accompagné de la création d'outils de concertation permettant une médiation avant toute opération immobilière. Cependant, ces nouvelles friches culturelles se sont appropriées la fascination qui a entouré les lieux abandonnés et leur redécouverte, ainsi que les pratiques qui sont nées des occupations illégales. Elles les ont utilisées à des fins de communication et pour revendiquer une certaine alternative, sans pour autant poursuivre les questionnements et les avis militants qui sous-tendent les occupations illégales. Ainsi, la méthodologie généralisée de l'urbanisme transitoire est aujourd'hui devenu une composante presque incontournable de tout projet urbain. Les institutions et les acteurs économiques y ont vu un intérêt puisque l'attraction de ces lieux temporaire améliore l'attractivité à la fois du quartier, et de la ville. Cependant la gentrification qui en résulte pose des questions quant aux habitants qui sont désirés dans la future métropole. Ainsi se montre une apparente adaptation à une culture populaire par la création de communs urbains, ces nouveaux lieux à la mode semblent pourtant être destinés à une population spécifique qui se retrouve à faire la tournée de tous ces lieux, et qui est apparemment désirée, et choyée par la métropole.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

CONCLUSION

L'absence d'usage programmé sur un espace est le premier constat qui permet de déterminer qu'un espace est vacant. Cette vacuité délégitime d'une certaine manière le droit de son propriétaire qu'il exerce sur l'endroit mais surtout suscite des projections de la part d'autres personnes ou groupes de personnes, qui n'auraient pas cette impression de légitimité dans un espace affecté d'un usage programmé. Ces personnes ont différents usages plus ou moins prégnants, mais ce qui les réunit dans leurs pratiques des espaces délaissés, c'est le fait de pouvoir définir de manière spontanée et officieuse les usages de l'endroit.

Les espaces délaissés dans la ville sont importants car ils sont le support d'usages qui n'auraient pas forcément lieu dans des espaces régulés. Les occupations qu'ils suscitent sont d'ailleurs souvent les conséquences de phénomènes conflictuels dans la ville. Ces espaces peuvent ainsi devenir des espaces symboles de l'exclusion de populations migrantes, et des supports d'usages refusés comme les free party. Sous diverses formes, les usages sur un délaissé passent par le fait de disposer d'un espace gratuitement, et pour les occupations une volonté de s'y auto-organiser. La liberté d'appropriation et la nécessité de négocier avec les autres usagers comment l'on organise la vie d'un espace et son devenir font de cet espace un commun, où les occupants deviennent responsables et décideurs.

Ainsi les propriétaires voient remis en question leur droit absolu à décider de l'avenir d'un lieu, ce qui permet d'imaginer en allant plus loin que la décision du devenir d'un lieu pourrait être collective. Que ce soit des espaces publics, des espaces de production industriels, de services. Ce sont des espaces qui décident de l'exploitation de ressources pour les mettre à disposition, transformées ou non, de la société. Ainsi on pourrait considérer que l'affectation d'espaces à tel ou tel usage peut être soumise à la décision des citoyens, et que leur arroger un pouvoir de décision direct permette une responsabilisation des citoyens à propos de la production de la ville.

Les usages spontanés et les occupations illégales de délaissés ont une certaine influence dans la ville. Certaines des pratiques constatées sont ainsi reprises par des structures légales comme des associations, ou des entreprises,

et sont ainsi institutionnalisées. Ces acteurs de l'institutionnalisation peuvent d'ailleurs provenir de précédentes occupations illégales. Cette question de l'institutionnalisation peut d'ailleurs entraîner des débats idéologiques chez les personnes qui prennent le droit d'occuper. Cette institutionnalisation crée de nouvelles formes officielles, qui s'inscrivent dans la vie sociale et économique de manière pérenne. L'évolution récente de l'industrie culturelle et son développement pour devenir un des piliers importants de l'économie tertiaire des métropoles en atteste. Car les friches culturelles sont devenues un support important de cette industrie.

Cette institutionnalisation suscite une évolution des normes sociales et économiques, cependant le débat quant au bienfondé de cette évolution semble résider dans la question de l'alternative. Est-ce que l'évolution des normes répond aux injustices soulevées par les occupations ? Les friches culturelles semblent être aptes à produire des espaces de convivialité mais ne répondent cependant pas aux problèmes du mal-logement ou à l'exclusion de populations migrantes. D'ailleurs, les espaces de convivialité qu'elles proposent peuvent être remis en question car les codes qui y sont utilisés peuvent être vécus comme des marques d'identité pour des populations habituées des productions de l'évènementiel et qui l'ont inclus dans leur mode de vie.

Ainsi naît une hégémonie des friches culturelles comme nouvel usage durant le temps de vacance d'un endroit. Ces endroits permettent sans doute de faire évoluer notre rapport à la convivialité, ce qui contrebalance le constat d'un certain individualisme dans la société ; mais ils conditionnent aussi beaucoup l'occupation de notre temps libre en devenant des lieux forts de leur notoriété. D'autre part, les friches culturelles sont la plupart du temps inscrites dans un projet d'aménagement à long terme. L'esprit festif et l'activité médiatique qu'ils suscitent peuvent être vus comme un masque qui détourne l'attention des conflits que peut susciter ce projet d'aménagement. Il y a là une contradiction avec l'idée de pouvoir gérer collectivement les ressources de la ville. C'est ce masque et l'uniformisation des productions des friches culturelles qui posent la question du bienfondé de ce phénomène.

L'institutionnalisation en soit est importante pour la vie d'une idée, d'une contestation. L'on a en effet pu le voir à Barcelone avec le mouvement Podemos, qui a permis de faire entrer la question du mal-logement et des dérives de la spéculation immobilière et plus largement des questions de liberté et d'égalité dans les instances de décision municipales. De même que le squat en se dédramatisant devient presque une institution en lui-même permettant ainsi d'influer sur l'opinion collective. Ainsi aller vers une institutionnalisation n'est pas néfaste en soit, mais la récupération de la notoriété d'un phénomène comme les squats artistiques ou l'agriculture urbaine peuvent l'être.

En effet, les occupations conventionnées par leur généralisation prennent des espaces qui auraient pu être des supports d'occupations illégales qui

auraient proposé des usages peut être différents. L'illégalité n'est pas la condition d'une expérimentation alternative, cependant l'exclusion souvent à la source d'un usage illégal peut produire des usages alternatifs. C'est une manière de s'introduire dans une ville qui n'a pas prévu ou n'accepte pas la présence d'un habitant ou d'un usage. Pour cette raison il semble primordial de veiller à ce que des espaces délaissés puissent se créer et être librement occupés. Afin de laisser du jeu dans les normes institutionnelles qui permette à la contestation d'émerger, une contestation utile à la vie démocratique.

Pourrions-nous accepter de laisser des espaces en friche ? Au lieu de considérer qu'un lieu délaissé est forcément un espace qui sera réintégré à la ville, ils pourraient devenir des espaces où la nature, le sauvage, conquiert à nouveau la ville. Si l'on pense au concept de La Forêt des Délaissés établi par Patrick Bouchain et Gilles Clément, la ville pourrait ainsi accueillir des espaces qui ne seront pas réhabilités, mais où au contraire la nature y installe progressivement une forêt qui continuera à accueillir des usages discrets et cachés. Ce n'est donc pas un espace en totale scission avec la ville, mais plutôt un support qui ferait aller la ville vers une certaine spontanéité plutôt que de la réguler. Ainsi ce serait assumer un usage moins intensif des espaces et un aménagement plus modeste

C'est une des voies qui s'offrent à l'utilisation des friches, chaque friche est inscrite dans un contexte social, urbain et politique produit des formes qui mettent en cause la production de la ville car s'il y a une apparente volonté de concertation et d'implication des citoyens dans la sa planification, pour que celle si soit effective et ainsi devenir plus démocratique.

Les espaces délaissés sont ainsi dans une grande ambiguïté avec l'institution. Puisqu'ils s'en sont échappés en premier lieu et leur réintégration pose des questions quant aux usages qui y sont projetés. Leur occupation non institutionnelle permet de montrer que définir un usage et une activité sur un lieu est une compétence qui peut surgir naturellement de différentes formes d'auto-organisation. En cela, les lieux délaissés et leurs utilisations montrent que l'aménagement urbain pourrait aller vers une plus grande marge de décision pour tous les habitants de la ville quant aux opérations immobilières et aux usages attribués à un bâtiment suite à son abandon.

Des formes institutionnelles sont nées des occupations spontanées mais les limites de l'utilisation des friches pour y créer des espaces dédiés à l'industrie culturelle commencent à se faire sentir. Et si elles ont fait méthode dans l'aménagement urbain, faire la ville de manière alternative semble devoir se transposer à un niveau décisionnel, faisant devenir les habitants responsables des orientations d'aménagement et de la gestion des espaces, et ne les gardant plus au rang de simples consommateurs. Ce qui instaurerait un autre rapport de force avec les agents économiques tels que les promoteurs et les aménageurs qui semblent avoir une grande prise sur la production de la ville sans que leurs décisions ne puissent être remises en cause, et leurs intérêts questionnés. Ceci

pose donc des questions par ailleurs sur de nouvelles orientations de gouvernance de la ville par les représentants élus et les techniciens qui les accompagnent.

Finalement à travers les délaissés, et de leur rapport aux humains, c'est la question de l'alternativité qui transparait. En effet d'un espace qui a été reconnu comme obsolète ou inutile, il peut y être fait l'expérience de pratiques non conventionnelles. Leur institutionnalisation ensuite peut donc faire évoluer la société et en cela les délaissés sont source d'une contre-vision, d'alternative. L'ambiguïté étant dans le fait que l'institutionnalisation pose ces pratiques comme étant officielles, elles sortent donc de l'alternativité. Le risque de continuer à revendiquer cette alternativité c'est de faire disparaître l'espace symbolique et donc l'espace de subversion qu'occupent les pratiques alternatives.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES :

AUGE, Marc. *Non lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Le Seuil, 1992.

BEY, Hakim. *TAZ, Zone Autonome Temporaire*. l'Eclat, 1997.

BUREAU DE LA MAIN D'OEUVRE INDIGÈNE. *Guide indigène de détourisme de Nantes et Saint-Nazaire*. Rezé: Éditions À la criée, 2016.

CAMBOT, Stany. *Villes nomades: histoires clandestines de la modernité*. Paris: Eterotopia France, 2016.

CARERI, Francesco. *Walkscapes: la marche comme pratique esthétique*. Paris: J. Chambon, 2013.

CLEMENT, Gilles. *Manifeste du Tiers paysage*. Saint Germain sur Ille: Éditions du commun, 2016.

CORREIA, Mickaël. « *L'envers des friches culturelles. Quand l'attelage public-privé fabrique la gentrification* ». Revue du Crieur, n° 11, 2018. p.52-67.

DAMASIO, Alain. *La zone du dehors*. Paris: Gallimard, 2014.

DEGEORGES, Patrick, et NOCHY, Antoine. « *“La forêt des délaissés”. L'impensé de la ville.* », Rencontre Nature & Paysage, Université de Blois, 2009. p.40-59

DE LA BRETONNE, Restif. *Les nuits de Paris ou le spectateur nocturne*, 1788.

FOUCAULT, Michel. « *« Des espaces autres »* », Empan, n°54, 2004, p. 12-19.

FREBAULT, Elie. *La vie de Paris, guide pittoresque et pratique du visiteur*. E. Dentu, 1878.

MAFFESOLI, Michel. *Du nomadisme, vagabondages initiatiques*. La Table Ronde, 2006.

NICOLAS-LE STRAT, Pascal. *Le travail du commun*. Saint Germain sur Ille: Éditions du Commun, 2016.

RENAUDIE, Serge. *La ville par le vide*. Movitcity, 2011.

SANSOT, Pierre. *Poétique de la ville*. Armand Colin, 1996.

VASSET, Phillipe. *Un livre blanc*. Fayard, 2007.

VESCHAMBRE, Vincent. *Traces et mémoires urbaines: Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*. Presses universitaires de Rennes, 2008.

TEXTES :

Anonyme, « *Manifeste d'un squat* », Squat.net, 2001

DEBORD, Guy-Ernest. « *Théorie de la dérive* ». Internationale situationniste, n° 2, Décembre 1958.

LES RONCES, *Comprendre la ZAC des Gohards pour mieux y résister*, 2017.

LES RONCES. « *Dim 12 oct : Discussion autour du projet d'éco-quartier des Gohards (Vieux-Doulon) et fête au jardin des Ronces – Jardin Collectif & autogéré* ». 12 Octobre 2014

LES RONCES. « *Retour sur le rassemblement du 2 décembre – Jardin Collectif & autogéré* » 10 Décembre 2017.

PICK UP PRODUCTION. « *Transfert-utopie urbaine-évaluation-Acte I-[de janvier 2017 à novembre 2018]* », 2018.

TRAVAUX UNIVERSITAIRES :

BOUILLON, Florence. *Les mondes du squat: anthropologie d'un habitat précaire*. 1re éd. Collection « Partage du savoir ». Paris: Presses universitaires de France, 2009.

BRUN, Marion. *Biodiversité végétale et délaissés dans l'aménagement urbain - Contribution potentielle des délaissés urbains aux continuités écologiques*. Thèse, Université de Tours, 2015.

NICOLAS, Amélie. *Usages sociaux de la mémoire et projet d'aménagement urbain: Les héritages industriels et portuaires à l'épreuve du projet de l'île de Nantes*. Thèse, Université de Nantes, 2009.

WESSEL-CESSIEUX, Thomas. *CITIES:MIXED pour une esthétique de la collision, mémoire de TPFE*, septembre 2001.

PUBLICATIONS :

DELAVAUD, Laura. « *Espace politique/espace culturel : les intérêts d'une alliance* ». *Terrains & travaux* n° 13, 2007. p.136-148.

EPSTEIN, Renaud. « *Les raves ou la mise à l'épreuve underground de la centralité parisienne* ». Mouvements. n° 13, 2001. p.73-80.

MICHEL, Basile. « *Les quartiers créatifs : construction de clubs de travailleurs créatifs. Analyse croisée des quartiers du Panier (Marseille) et des Olivettes (Nantes)* ». Annales de géographie. n°721, 2018.

PATTARONI, Luca. « *Les friches du possible, petite plongée dans l'histoire et le quotidien des squats genevois* ». Squats, 2012, p.95-119.

POURTAU, Lionel. « *Les interactions entre raves et législations censées les contrôler* ». Déviance et Société. n° 29, 2005.

THURIOT, Fabrice. « *Les friches culturelles : de l'expérimentation artistique à l'institutionnalisation du rapport au(x) public(s)... et inversement* ». Colloque : les arts de la ville et leur médiation, université de Metz, Juin 2002.

ARTICLE DE JOURNAL :

BELIN, Georgina, « *La carrière Miséry, une parenthèse insolite dans la ville* », Fragil.org, 15 Avril 2011.

BERGEON, Céline, « *Roms et gens du voyage : l'histoire d'une persécution transnationale* ». Le Monde diplomatique, 29 juillet 2010.

GOUNON Jacques, PICARD Alain, THAUVETTE Alain, « *Fret ferroviaire : des mesures urgentes sont nécessaires* », Les Echos, 26 Juin 2015.

HANAPPE, Cyrille, « *Les leçons urbaines de la jungle* ». Libération, 6 mars 2016.

LEROUX, Guillaume, « *Nantes: Les occupants du quai de l'Aiguillon, face à la carrière Miséry, contraints de se déplacer* ». 20 Minutes, 4 Avril 2018

THEPOT, Stéphane. « *François Delarozière, la Ville rose et ses épines* », Le Monde, 13 février 2014.

FILMS :

AVERTY, Sophie (réalisatrice), *Cause Commune*. Z'azimut films, 2013, 59 minutes.

COELLO, Christophe (réalisateur), «*Squat, la ville est à nous !*», production GONZALEZ Annie, 2011, 94 minutes.

EMISSIONS :

BROUE, Caroline. « *"La forêt des délaissés" : l'enjeu politique des terrains vagues* ». France Culture, La grande table, 21 décembre 2011.

BROUE, Caroline, « *Le campement, avenir de l'architecture ?* » France Culture.
13 Avril 2016

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

